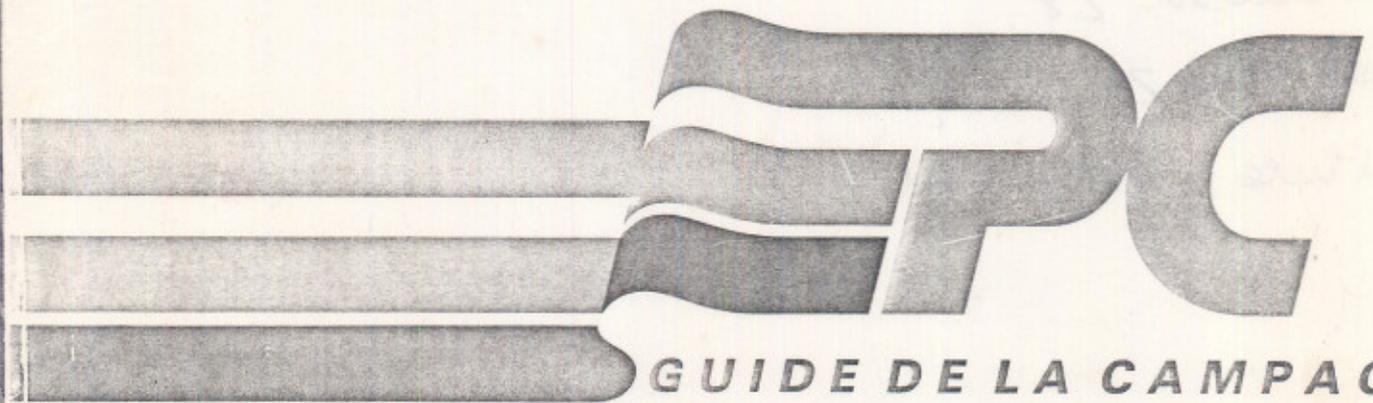


1984

Conf. 33

2/3

d



GUIDE DE LA CAMPAGNE



TABLE DES MATIÈRES

I INTRODUCTION

3 *L'évolution des politiques*

3 *Le guide de la campagne*

II LA CAMPAGNE – Un vent de renouveau

7 *Travailler ensemble pour réaliser nos objectifs*

8 *La coopération donnera des résultats*

9 *La coopération nous permettra de tenir nos promesses*

III LES LIBÉRAUX – Vingt ans d'échecs répétés

13 *La philosophie libérale*

15 *Le bilan du nouveau chef libéral*

15 *John Turner a mal administré l'économie*

17 *Le bilan économique du gouvernement libéral*

17 *Logement*

17 *Inflation*

17 *Faillites*

17 *Chômage*

18 *Le Canada par rapport à d'autres pays industrialisés*

18 *Dépenses et déficit du gouvernement*

19 *Les Libéraux aiment dépenser l'argent des contribuables*

19 *Gaspillage*

20 *Cautionnements*

20 *Dépassements de budgets et mauvaise administration*

*Autorisé par le Fonds PC du Canada, agent enregistré
du Parti progressiste-conservateur du Canada.*

V

POLITIQUES DU PARTI PC
La plate-forme du Parti PC du Canada

21 **Les Libéraux aiment faire des promesses**

24 **Bilan de certains ministères libéraux**

24 *Agriculture Canada*

25 *Énergie, Mines et Ressources*

25 *Environnement Canada*

26 *Pêches et Océans*

27 *Affaires indiennes et du Nord canadien*

27 *Défense nationale*

28 *Transports Canada*

IV LE NPD – Des Libéraux déguisés

31 **Voter NPD, c'est voter Libéral**

31 **Principes de gouvernement du NPD**

32 *Principes économiques du NPD*

32 **Ce qu'il faut attendre du NPD**

33 *La politique du NPD est également irrationnelle*

34 **Les effets des politiques du NPD**

V POLITIQUES DU PARTI PC – La plate-forme du Parti PC du Canada

39 **Du travail pour tous (développement économique)**

39 *Le climat économique*

39 *Les quatre piliers de la croissance économique*

42 *Recherche et développement (R & D)*

43 *Commerce international*

44 *Formation et recyclage*

46 *Emploi des jeunes*

48 *Agriculture*

51 *Ressources énergétiques*

54	<i>Environnement</i>
56	<i>Pêches</i>
58	<i>Forêts</i>
61	<i>Le secteur manufacturier</i>
62	<i>Mines</i>
63	<i>Les régions</i>
64	<i>La petite entreprise</i>
65	<i>Les transports</i>
68	<i>Instaurer la justice et l'égalité (politique sociale)</i>
68	<i>Égalité et justice</i>
69	<i>Questions concernant les femmes</i>
71	<i>Soins de santé</i>
72	<i>Réforme des pensions</i>
73	<i>Affaires des anciens combattants</i>
74	<i>Nos communautés culturelles</i>
74	<i>Les Autochtones</i>
75	<i>Condition physique et sport amateur</i>
75	<i>Logement</i>
76	<i>Communications et culture</i>
77	<i>Le bénévolat</i>
77	<i>Les handicapés</i>
78	<i>Protection de la société (justice)</i>
78	<i>Justice et sécurité</i>
78	<i>Consultations fédérales-provinciales</i>
79	<i>Victimes du crime</i>
79	<i>Réforme du droit</i>
80	<i>Droit de la famille</i>

80	<i>Droits individuels et sécurité nationale</i>
81	<i>Prévention du crime</i>
81	<i>Le fonctionnement de l'appareil gouvernemental</i>
81	<i>Participation et coopération</i>
82	<i>Le rôle du Parlement</i>
83	<i>Le respect de la règle de droit</i>
84	<i>La garantie minimale d'une bonne gestion</i>
84	<i>La productivité dans le secteur public</i>
85	<i>Sociétés de la Couronne</i>
86	<i>La Société canadienne des Postes</i>
86	<i>Les opérations gouvernementales</i>
88	<i>Revenu Canada</i>
91	<i>Affaires extérieures et défense</i>
91	<i>Remplir nos engagements internationaux</i>
92	<i>Développer le commerce extérieur</i>
92	<i>Promouvoir la paix internationale</i>
93	<i>Aide internationale et aide au développement</i>
94	<i>Défense nationale</i>
95	<i>Forces armées canadiennes</i>
	<i>VI QUESTIONS ÉLECTORALES ET RÉPONSES – Position des partis sur les questions importantes</i>
125	<i>Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA)</i>
124	<i>Aide à l'étranger</i>
109	<i>Amérique centrale</i>
142	<i>Antennes paraboliques</i>
101	<i>Artistes – Fiscalité et avantages sociaux</i>
102	<i>Artistes – Possibilités de tournées</i>

Les Libéraux disent qu'ils n'y peuvent rien, que les taux d'intérêt canadiens doivent s'aligner automatiquement sur les taux américains, sinon d'énormes quantités d'argent (de capitaux) quitteront le pays pour les États-Unis.

Nous ne sommes pas d'accord. Les taux d'intérêt américains sont certainement une contrainte, mais nous ne sommes pas entièrement à leur merci.

- Nous pouvons devenir moins dépendants des taux d'intérêt américains si nous changeons les politiques fiscales, financières et énergétiques des Libéraux qui font fuir l'argent du pays (on estime qu'au bas mot, 18 milliards \$ de capitaux créateurs d'emplois ont quitté le Canada depuis 1980). De telles politiques déprécient notre dollar et forcent la Banque du Canada à maintenir les taux d'intérêt élevés pour ramener les investissements au Canada.
- Un gouvernement progressiste-conservateur mettrait en oeuvre des politiques d'investissement réalistes qui feraient baisser les taux d'intérêt en attirant au Canada des milliards de dollars de capitaux créateurs d'emplois. Nous commencerions par modifier les pouvoirs de l'Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA) pour rendre le processus d'examen plus souple, plus simple et libre de toute ingérence politique, et par changer les dispositions rétroactives et les mesures de confiscation du Programme énergétique national (PEN).

- Nous pouvons aussi devenir moins dépendants des taux d'intérêt américains en commençant à réduire la dette fédérale. Les Libéraux dépensent 20 milliards \$ par année juste pour payer l'intérêt sur la dette, ce qui augmente la concurrence pour des capitaux déjà rares et fait grimper par conséquent les taux d'intérêt. Un gouvernement PC mettrait en place un programme de réduction rationnelle du déficit, par des moyens tels que l'amélioration du rendement du secteur public et la réforme des sociétés de la Couronne.

Deuxièmement, l'invention et l'application de nouvelles techniques dans nos usines, nos exploitations agricoles et nos bureaux.

Que cela nous plaise ou non, le Canada est engagé dans une course technologique mondiale. Il s'agit non seulement d'inventer de nouvelles techniques, mais aussi de les appliquer dans nos usines, nos exploitations agricoles et nos bureaux.

Et nous courons derrière le peloton.

En 1968, le Canada consacrait 1,3% de son produit national brut (PNB) à la recherche et au développement (R & D). Quinze ans plus tard, cette proportion est restée la même. Pendant que nos concurrents doublaient et même triplaient leur investissement dans ce secteur dynamique, nous avons stagné.

En proportion de notre population, nous avons dépensé moins pour la R & D que toute autre

nation industrialisée, à l'exception de l'Islande et de l'Irlande.

Cela doit changer. Nous devons absolument accroître notre effort de recherche et de développement si nous ne voulons pas que le Canada soit distancé davantage dans la course technologique mondiale.

Un gouvernement progressiste-conservateur prendra les engagements nécessaires pour que le Canada entre de plain-pied dans l'ère technologique qui s'ouvre devant nous.

[Voir propositions sur la R & D, p. 42]

Troisièmement, la mise en oeuvre de programmes de formation et de recyclage efficaces et novateurs.

On prévoit que neuf personnes sur dix qui font présentement partie de la population active en feront encore partie en 1990. Cela veut dire qu'elles devront s'adapter aux nouvelles technologies.

Nous, du Parti progressiste-conservateur, pensons que le changement se planifie. Nous pensons qu'il faut commencer par tenir des consultations avec l'industrie, les établissements d'enseignement, les gouvernements provinciaux. Il faut qu'il y ait concertation pour que tous les intéressés sachent ce qu'ils ont à faire.

Notre véritable richesse réside dans nos ressources *humaines*, l'ingéniosité, l'intelligence et les idées des gens.

Un gouvernement progressiste-conservateur veillera à ce que l'ingéniosité, l'intelligence et les idées des gens soient mises à contribution pour que le Canada entre de plain-pied dans l'ère technologique qui s'ouvre devant nous.

[Voir propositions sur la formation et le recyclage, p. 44]

Quatrièmement, une forte amélioration de notre performance en commerce international.

Pour le Canada, le commerce n'est plus une question de prospérité. C'est une question de survie.

Beaucoup d'emplois dépendent du commerce. Environ deux millions de Canadiens travaillent dans des industries liées directement ou indirectement aux exportations.

Notre crise de chômage s'est produite en grande partie parce que le gouvernement a négligé le commerce mondial et la concurrence internationale. En 1968, la Canada exportait plus que le Japon. Aujourd'hui, la part du Japon dans le commerce mondial est le double de celle du Canada.

Nous sommes tombés de la quatrième à la huitième place parmi les nations commerçantes. Et la chute se poursuit.

C'est d'ailleurs l'une des principales raisons pour lesquelles près d'un million et demi de Canadiens sont sans travail.

Nous avons l'intention de redonner au Canada sa part historique du commerce mondial. Ce

sera l'un des principaux objectifs d'un gouvernement progressiste-conservateur.

[Voir Affaires extérieures et défense, p. 91]

Recherche et développement (R & D)

Nous vivons dans un marché international où la concurrence se fait de plus en plus vive. Pour se tailler une place à sa mesure dans ce marché international, toute nation doit mettre au point de nouvelles techniques et les appliquer dans ses usines, ses exploitations agricoles, ses bureaux. Le Canada ne fait pas exception à la règle.

Or, la mise au point et l'application de nouvelles techniques exigent un renouvellement de l'effort national de recherche et de développement.

Un gouvernement progressiste-conservateur permettra au Canada de rattraper le terrain perdu dans ce domaine, en prenant les mesures suivantes:

- Doubler notre effort national de R & D, le faisant passer de 1,3 à 2,5% du produit national brut (PNB) pendant les quatre premières années de notre mandat.
- Modifier et simplifier la législation fiscale de façon à raffermir la situation financière des entreprises canadiennes et permettre au secteur privé d'investir davantage dans la recherche et le développement.

- Coordonner l'ensemble des activités de recherche financées par l'État et établir des priorités de recherche en étroite consultation avec les gouvernements provinciaux engagés dans des activités semblables.
- Dans le cadre d'une approche plus consultative et coopérative de la R & D, resserrer les liens entre les activités de recherche des secteurs public et privé.
- Élargir la définition de "développement" aux fins de l'impôt dans le but d'offrir de meilleurs avantages fiscaux aux entreprises qui investissent dans la R & D.
- Fournir aux entreprises canadiennes qui essaient d'exporter notre technologie un meilleur appui gouvernemental, ainsi qu'une aide en matière de financement.
- Faciliter l'introduction et l'adaptation au Canada de nouvelles techniques mises au point à l'étranger et encourager la diffusion des sciences et des techniques modernes à la grandeur du pays.

Si le Canada doit rester dans la course technologique mondiale, il faut que le gouvernement et le secteur privé prennent *maintenant* un sérieux engagement de recherche et de développement.

Commerce international ³³³

Aujourd'hui, déjà plus de deux millions de Canadiens travaillent dans des industries liées directement ou indirectement aux exportations. Leurs emplois et notre prospérité future dépendent de notre capacité de concurrence sur les marchés internationaux. L'époque est révolue où l'abondance de nos ressources naturelles nous garantissait des débouchés à l'étranger.

Le Parti progressiste-conservateur est résolu à redonner au Canada sa part historique du commerce mondial (6% en 1968, environ 4% aujourd'hui).

- Nous allons faire du commerce l'une des priorités du ministère des Affaires extérieures; nous allons par exemple faire en sorte que notre personnel affecté à l'étranger consacre davantage de temps et de ressources à la recherche de débouchés et à d'autres formes d'aide aux exportateurs canadiens.
- Nous allons aider nos industries de services à pénétrer les marchés étrangers.
- La plupart des deux millions de nouveaux emplois dont le Canada a besoin pour les années 80 seront créés dans le secteur des services; nous devons établir une structure qui permettra à ce secteur (consultants, services commerciaux, soins médicaux, informatique et traitement de données, loisirs et éducation, certaines professions) d'être plus compétitif à l'échelle mondiale.

- Nous allons intensifier la recherche de débouchés pour nos produits d'exportation en renforçant le rôle des attachés commerciaux dans beaucoup de nos ambassades et consulats à l'étranger.
- En révisant le régime fiscal, nous allons supprimer des dispositions qui font actuellement obstacle au commerce international.
- Nous allons travailler en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux et les industries régionales pour lancer des initiatives locales qui vont à la fois accroître les exportations et renforcer l'économie des régions.
- Nous allons offrir une meilleure aide au financement et à la commercialisation des exportations du secteur agricole et de la petite entreprise.
- En collaboration avec le secteur privé, nous allons recourir davantage aux maisons d'import-export, aux consortiums d'exportation, au troc et au commerce de contrepartie pour vendre davantage de biens et de services canadiens dans le monde entier.
- Nous allons lutter contre le protectionnisme mondial et appuyer la tenue d'une nouvelle ronde de négociations multilatérales dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en 1985 ou 1986.

L'économie du Canada et de ses régions ne sera forte que si nous nous faisons connaître dans le monde entier comme étant des fournisseurs

fiables de biens et de services de qualité, à des prix compétitifs. Le Canada ne pourra créer les deux millions d'emplois dont il a besoin que s'il accroît son pouvoir de concurrence sur le marché mondial.

[Voir aussi p. 92]

Formation et recyclage

La concurrence internationale de plus en plus vive et l'apparition de nouvelles techniques modifient le contexte économique dans lequel vivent les travailleurs canadiens. Au cours des prochaines décennies, elles vont avoir une influence sur l'importance relative des différents secteurs industriels et changer les aptitudes et les qualités professionnelles exigées des travailleurs canadiens.

Évidemment, la technologie ne sera d'aucune utilité au Canada si notre main-d'oeuvre n'a pas la formation et la compétence nécessaires pour s'en servir. Par ailleurs, une main-d'oeuvre bien formée produira à son tour de nouvelles techniques qui assureront la croissance économique des années à venir.

Le Canada a tout intérêt à investir dans sa main-d'oeuvre parce qu'il est assuré d'en tirer un bon rendement.

Le Parti progressiste-conservateur reconnaît que formation et recyclage peuvent devenir "l'affaire d'une vie" pour une bonne partie de la population active. Pour préparer les Canadiens à affronter le marché du travail de demain, un

gouvernement progressiste-conservateur mettrait en place dès que possible tout un éventail de mécanismes et de politiques destinés à garantir la disponibilité de ressources financières pour la formation, multiplier les possibilités de participation aux programmes de formation, accroître le rôle du secteur privé dans la réalisation de tels programmes et favoriser la coopération entre les entreprises, les travailleurs, le gouvernement et le secteur du bénévolat pour tout ce qui concerne la formation et le recyclage. Les mesures qui suivent traduisent bien la philosophie et l'approche d'un gouvernement PC face à ces questions.

Aide financière

- Nous allons permettre à toutes les personnes qui ont droit à des prestations d'aide publique (assurance-chômage, par exemple) de recevoir une formation pendant la durée de leurs prestations, et faire en sorte que cette durée soit suffisante pour qu'elles acquièrent les compétences dont elles ont besoin.
- Nous allons rendre certaines dépenses d'éducation et de formation déductibles des revenus de toutes sources.
- Nous allons créer un abri fiscal sous la forme d'un régime d'épargne (semblable au régime enregistré de retraite) qui permettra aux particuliers d'investir eux-mêmes dans leur éducation et leur formation. Les sommes investies dans ce *Régime enregistré de formation* seront exemptées de l'impôt si elles servent ultérieurement à des fins éducatives.

- Nous allons étendre le programme de prêts aux étudiants de manière à ce que tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, aient également accès aux programmes de formation dont ils ont besoin.
- Nous allons modifier la Loi de l'assurance-chômage de telle sorte qu'elle encourage l'emploi plutôt que le chômage. Les prestations seront versées pour favoriser l'adaptation au marché du travail, le perfectionnement des compétences, la mobilité et l'orientation professionnelle (counselling), l'objectif étant de rendre plus "aptes au travail" les bénéficiaires de ces prestations.
- Nous allons étudier un système de crédits d'impôt pour inciter les employeurs à fournir une aide financière aux employés qui désirent recevoir une formation à temps partiel ou à temps plein.

Nous allons relever le défi du rattrapage scolaire.

- Nous allons convoquer une conférence fédérale-provinciale (où seront représentés les syndicats et les organismes bénévoles) pour établir un plan de lutte contre l'analphabétisme chez les adultes.
- Nous allons collaborer avec les provinces pour créer des instruments pédagogiques à l'intention d'enseignants quasi professionnels recrutés pour travailler auprès des adultes souffrant d'analphabétisme fonctionnel.

Nous allons veiller à ce que tous les Canadiens puissent profiter des moyens de formation dont ils ont besoin.

- Nous allons subventionner à parité avec les provinces ou les entreprises privées l'achat d'équipement ultra-moderne pour les programmes de formation.
- Nous allons modifier la législation fiscale pour accélérer l'amortissement de l'équipement ultra-moderne utilisé à des fins de formation.
- Nous allons collaborer avec le secteur du bénévolat et avec l'entreprise privée pour élaborer des projets d'éducation et instituer des programmes privés de formation.
- Nous allons étudier la possibilité d'un canal national de communication par satellite, qui appartiendrait à l'État et qui rendrait l'éducation accessible à plus de gens à moindre coût.

Nous allons collaborer avec les provinces pour garantir une offre d'enseignants suffisante pour répondre aux nouveaux besoins.

- Nous allons accroître l'aide financière aux organismes subventionnaires afin d'ouvrir un plus grand nombre de postes d'aides-enseignants et d'adjoints de recherche dans les universités, et nous allons encourager davantage les programmes de bourses d'études du secteur privé.
- Nous allons aider les gouvernements provinciaux à établir des programmes intensifs de formation d'enseignants quasi professionnels.

6

- Dans les secteurs souffrant d'une pénurie d'enseignants qualifiés, nous allons injecter des fonds spéciaux pendant une période déterminée pour attirer les effectifs nécessaires.

Nous allons garantir au Canada une offre suffisante de gens de métier.

- Nous allons encourager les provinces à normaliser les critères d'octroi des permis de travail et à garantir la transférabilité des compétences d'une province à l'autre.
- Nous allons organiser une conférence tripartite pour étudier les programmes de formation en apprentissage et essayer de résoudre le problème que pose le caractère cyclique de l'emploi en apprentissage.

Nous allons favoriser au maximum la mobilité de la main-d'oeuvre en fournissant une meilleure information sur les possibilités d'emploi et en instituant un programme fédéral mixte de prêts et de subventions à la mobilité.

Le Canada doit exploiter à fond toutes les ressources possibles en matière de formation pour se doter de la main-d'oeuvre la plus perfectionnée et la plus instruite au monde. Les retombées sociales et économiques en seraient tout simplement incalculables.

Emploi des jeunes

La question de l'emploi est particulièrement critique pour les jeunes Canadiens. Selon Statisti-

que Canada, 500 000 jeunes ayant entre 15 et 24 ans sont aujourd'hui sans travail. D'autres estimations situent ce nombre à 800 000, en comptant les jeunes non inscrits à l'assurance-chômage et ceux qui ont renoncé à chercher un emploi.

Le Parti progressiste-conservateur considère que tous les paliers de gouvernement et la société canadienne en général auront fort à faire pour régler ce tragique problème.

En général, la création de nouveaux emplois ne peut se faire que grâce à de saines politiques économiques élaborées et appliquées en étroite collaboration avec les entreprises, les travailleurs et les autres paliers de gouvernement. Toutefois, dans les domaines particuliers de la formation, de la création directe d'emplois, de l'entraide communautaire et de l'information en matière d'emploi, il y a moyen de prendre un certain nombre d'initiatives pour réduire le chômage des jeunes à court terme et à long terme.

Dans le domaine de la formation, considérée comme un moyen d'accroître les perspectives d'emploi pour les jeunes, un gouvernement PC s'engage à:

- Sensibiliser davantage le public à l'importance de la formation et encourager les jeunes à poursuivre leurs études assez longtemps pour acquérir des compétences élémentaires.
- Veiller à ce que tous les programmes de création d'emplois comportent un volet de formation spécifique.

- Stimuler par des mesures incitatives appropriées le financement de la formation par le secteur privé.
- Utiliser les fonds de l'assurance-chômage à des fins de formation et de perfectionnement, même dans le cadre de programmes non gouvernementaux.
- Mettre sur pied des *conseils locaux de la formation*, là où il n'en existe pas encore, pour déterminer les besoins de formation et de coordonner des programmes pour y répondre.

Dans le domaine de la création d'emplois, un gouvernement PC accordera une très grande attention aux programmes conçus expressément pour créer des emplois. Le choix de ces programmes se fera suivant de stricts critères d'efficacité à court terme et à long terme.

Nous allons établir un crédit d'impôt remboursable à l'employeur, grâce auquel les employeurs qui accepteront d'embaucher et de former des jeunes se verront rembourser une partie de leur impôt sur le revenu ou de leur coûts directs de main-d'oeuvre.

Un nouveau gouvernement PC s'engagera immédiatement à lancer un programme d'entraide communautaire et de développement économique.

- Nous allons mettre sur pied à l'échelon national un *Conseil canadien de développement des perspectives économiques*, chargé d'offrir un soutien souple et efficace à des sociétés

locales de développement des perspectives économiques. Ces sociétés mettraient en oeuvre des projets de développement économique d'initiative locale en mettant à contribution des ressources locales (entreprises, main-d'oeuvre, maisons d'enseignement, organismes bénévoles) et en réunissant le capital-risque et les compétences commerciales nécessaires.

- Nous allons veiller à la souplesse du soutien gouvernemental afin de rendre les ressources publiques aussi compatibles que possible avec les ressources privées des localités.
- Nous allons étudier la possibilité d'utiliser les prestations de l'assurance-chômage et du bien-être social pour lancer de nouvelles entreprises, et encourager en particulier les jeunes à mettre en commun leurs prestations dans des "*fonds de développement*" qui leur permettraient d'acquérir des qualités d'entrepreneurship.
- Nous allons encourager les jeunes à organiser, dans leur collectivité, des *conseils locaux de la jeunesse* pour représenter leurs intérêts dans les projets d'entraide communautaire.
- Nous allons compléter l'actuel ministère d'État à la Jeunesse par un *Conseil consultatif canadien de la jeunesse*, chargé de conseiller le ministre sur les politiques et les programmes qui touchent les jeunes.

[Voir aussi: Forces armées canadiennes, p. 95]

Nous sommes résolus à augmenter la qualité et la quantité de l'information disponible sur les perspectives d'emploi qui s'offrent aux jeunes.

- Pour faciliter l'échange et la coordination de cette information, nous allons établir un *Registre national* comportant un volet distinct pour les jeunes.
- Nous allons accorder une forte priorité à la mise sur pied d'un programme de counselling professionnel dans les Centres d'emploi du Canada qui fonctionnent en collaboration avec les établissements d'enseignement.
- Nous allons accélérer considérablement l'informatisation des dossiers des Centres d'emploi du Canada.
- Nous allons demander à Statistique Canada de publier régulièrement des données sur la population active, les emplois vacants et les taux de salaire par groupes de professions, ce qui permettra aux gens de suivre l'évolution du marché du travail.
- Nous allons suivre l'évolution de l'emploi dans la catégorie des 25 à 29 ans afin de bien répondre aux besoins de la jeune main-d'oeuvre à mesure qu'elle avance en âge.

Nous allons convoquer immédiatement une conférence fédérale-provinciale afin d'assurer une consultation exhaustive sur tous les facteurs qui permettront d'apporter une solution au chômage chez les jeunes.

Le problème est profondément enraciné mais il peut être résolu. Nous devons miser sur nos

points forts et nous devons travailler ensemble. Le gouvernement fédéral ne peut pas imposer une solution; nous devons plutôt conjuguer nos forces avec celles des provinces, du secteur privé et des jeunes chômeurs eux-mêmes pour élaborer un programme bien conçu qui remettra la jeunesse canadienne au travail.

Agriculture

Le Canada a tout ce qu'il faut pour devenir une superpuissance agricole. Nous avons les terres, le climat, la technologie et une communauté agricole dynamique et sûre de ses moyens.

Aujourd'hui, le secteur agro-alimentaire et les industries connexes d'approvisionnement et de services constituent environ 40% de l'économie canadienne. À peine 5% de la population travaille à l'étape primaire de la production d'aliments, mais l'ensemble du secteur agro-alimentaire emploie 18% de la population active canadienne.

Chaque dollar dépensé dans l'agriculture amène 7\$ de plus dans l'économie canadienne. En comparaison, le rendement de chaque dollar dépensé dans l'industrie de la construction est de 2,60\$, tandis que dans l'industrie pétrolière, il est de 3\$.

L'agriculture fournit environ 10% des exportations totales du Canada. Elle est aussi un des secteurs où le Canada affiche une balance commerciale excédentaire (3,2 milliards \$ en 1981).

Son plus grave problème aujourd'hui est celui du financement. Les jeunes agriculteurs ont beaucoup de mal à faire démarrer leur exploitation à cause des énormes dépenses d'équipement qu'ils doivent engager au départ.

Afin d'aider le secteur agricole à réaliser son plein potentiel dans une économie canadienne renforcée, le Parti progressiste-conservateur estime qu'il faut une politique agricole à long terme inspirée des principes suivants:

- La préservation de la ferme familiale, qui constitue l'épine dorsale de l'agriculture;
- Des prix justes pour les consommateurs des produits agricoles;
- Des revenus équitables pour leurs producteurs;
- L'expansion et la diversification des marchés de nos produits agricoles, au Canada et à l'étranger;
- L'intensification des activités de recherche et de développement portant sur les cultures et les produits à l'égard desquels le Canada jouit d'un avantage naturel.

Pour assurer l'application de ces principes, un gouvernement progressiste-conservateur mettra en oeuvre une politique agricole en 16 points.

- Nous abolirons l'impôt sur les gains en capital applicable à la vente de terres agricoles devant continuer à servir à des fins agricoles.

- Nous réduirons de 20 cents le gallon le prix des carburants agricoles, en les exemptant de la taxe de vente fédérale de 9% et en ne percevant pas la taxe d'accise actuelle.
- Nous constituerons un programme d'obligations agricoles grâce auquel les producteurs pourront obtenir des prêts à taux réduit. Pour encourager la population à investir dans ce programme, les gains réalisés sur ces obligations seront exemptés de l'impôt.
- Nous élargirons la portée de la *Loi sur le rétablissement agricole des Prairies (LRAP)* pour en faire une loi nationale sur la restauration des terres agricoles et forestières, afin de favoriser la diffusion des nouvelles technologies dans les régions agricoles et rurales. Nous allons, en fait, actualiser les dispositions de la LRAP, qui datent des années 30, et les adapter pour les années 80 et 90 en y prévoyant la coordination des besoins nationaux en ce qui concerne la gestion et la conservation des sols et des eaux, ce qui comprend l'irrigation, la gestion des terres marécageuses (y compris la préservation de la faune) et l'amélioration générale de la qualité de notre patrimoine rural.
- Vu que beaucoup de producteurs sont dans une situation où la viabilité économique de leur exploitation se trouve menacée parce qu'ils sont liés à des emprunts à long terme dont le taux d'intérêt est trop élevé, nous prolongerons et élargirons le programme de

rabais d'intérêt de la Société du crédit agricole pour aider ces producteurs à refinancer leurs emprunts à des taux plus raisonnables. Jusqu'ici, les Libéraux ont refusé de le faire.

- Afin de venir en aide aux jeunes agriculteurs et à ceux qui sont aux prises avec des difficultés financières, et pour établir un lien de communication nécessaire entre les agriculteurs, les gouvernements et les milieux financiers, nous mettrons sur pied des *commissions d'examen du financement agricole* qui agiront comme arbitres et conciliateurs dans les négociations sur les prolongements des périodes de remboursement.
- Nous modifierons l'article 31 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* de façon à en rendre l'application à la fois équitable, neutre, simple et uniforme pour les agriculteurs. De plus, les tactiques agressives et déloyales qu'utilisent présentement les fonctionnaires du ministère du Revenu seront abolies et des mesures seront prises pour que le ministère traite de façon ouverte et honnête avec les contribuables.
- Nous modifierons la *Loi sur le paiement anticipé des récoltes* de façon à doubler le niveau de toutes les avances de fonds. Les avances de fonds versées aux céréaliculteurs de l'Ouest ont été doublées au cours de la dernière session parlementaire. Nous croyons qu'une politique agricole gouvernementale devrait accorder un traitement équitable à tous les agriculteurs, dans toutes les régions du pays.
- Nous modifierons la législation de façon à permettre au gouvernement d'intervenir plus rapidement au niveau de l'application de certaines lois, comme la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*, afin que ces mesures législatives puissent être adaptées plus efficacement aux tendances économiques et mieux répondre aux besoins immédiats des producteurs.
- Nous travaillerons avec les producteurs et les gouvernements provinciaux à l'établissement d'un *programme national facultatif de stabilisation des revenus* pour le secteur de la viande rouge et tout autre secteur, pour lequel il n'existe pas de programme de gestion des approvisionnements, qui désirerait y participer. Dans les cas où il sera impossible d'en arriver à un accord tripartite, nous modifierons la *Loi sur la stabilisation des prix agricoles* de façon à ce que les paiements soient versés au moment où le besoin s'en fera le plus sentir et de manière à ce que l'accent soit mis davantage sur les coûts de production.
- Certaines denrées sont mises en marché et vendues par l'intermédiaire d'offices de commercialisation, tandis que d'autres le sont de diverses autres façons. Un gouvernement progressiste-conservateur respectera toute décision des producteurs, à condition qu'elle soit prise par une majorité d'entre eux. Un gouvernement progressiste-conservateur sera par ailleurs disposé et résolu à collaborer avec tous les producteurs, peu importe qu'ils

choisissent de se doter d'un office de commercialisation ou qu'ils optent pour tout autre système. Notre but est d'aider les agriculteurs, grâce à ces systèmes, à augmenter leur volume de ventes et à tirer un meilleur revenu de leurs divers produits.

- Nous rétablirons une politique laitière à long terme. L'industrie a besoin d'une telle politique pour planifier en fonction de l'avenir. Nous allons également aider l'industrie en tentant de réduire de 20% les importations de fromage.
- Nous établirons une *politique douanière d'application rapide*, qui nous permettra de protéger efficacement nos producteurs en imposant immédiatement des restrictions à l'importation lorsque leur industrie se trouvera menacée. Le gouvernement fédéral doit prendre davantage sur lui de protéger les producteurs en recourant au besoin à des mesures telles que l'imposition de droits compensatoires.
- Nous autoriserons immédiatement l'utilisation facultative des deux systèmes (métrique et impérial) de poids et mesures pour l'étiquetage de tous les produits agricoles.
- Nous avons toujours reconnu l'importance des exportations de céréales et d'oléagineux pour la balance des paiements du Canada. Nous prendrons des mesures concrètes pour accroître ces exportations et stimuler la production en conséquence. Nous ferons de même pour d'autres produits agricoles.

- Pour mieux favoriser le développement de l'industrie agricole canadienne, nous créerons une base scientifique solide en augmentant l'aide financière accordée aux écoles d'agronomie, en consacrant plus de fonds à la recherche et au développement et en modifiant la politique fiscale de façon à encourager l'investissement privé.

C'est uniquement en conjuguant les efforts de la communauté agricole, des gouvernements fédéral et provinciaux et du secteur financier que nous pourrions élaborer de bonnes stratégies agricoles propres à renforcer la ferme familiale en particulier et à permettre à l'agriculture en général de réaliser son plein potentiel dans l'économie canadienne.

Ressources énergétiques

Les faits

Les objectifs du Programme énergétique national (PEN) sont louables, mais on ne peut en dire autant de ses résultats et des méthodes employées pour les obtenir. Aucun des trois objectifs fondamentaux du PEN (équité, sécurité d'approvisionnement et augmentation de la propriété canadienne) n'a été atteint.

Le PEN est perçu différemment dans les diverses régions du pays. Certains de ses éléments ont été économiquement profitables à des régions du pays, mais sa mise en oeuvre a causé la ruine de nombreuses localités de l'Ouest et d'ailleurs.

Équité: Depuis l'établissement du PEN, les Canadiens ont perdu des centaines de milliers d'emplois et de possibilités d'emploi. Le prix de l'huile à chauffage a doublé et les taxes gouvernementales sur l'essence ont triplé. Voilà ce que les Libéraux appellent l'équité.

Sécurité d'approvisionnement: Pendant ce temps, nous avons perdu un temps précieux sans nous rapprocher de notre objectif de parvenir à l'autosuffisance énergétique. Cette année encore, l'exploration pétrolière et gazière n'atteindra pas l'ampleur qu'elle avait en 1980. Des études gouvernementales révèlent que le Canada continuera de dépendre des approvisionnements étrangers de pétrole jusqu'à la fin des années quatre-vingt-dix.

Augmentation de la propriété canadienne: Il s'agit là d'un concept que nous avons nous-mêmes proposé, en 1979, au moment où les Libéraux et les Néo-démocrates parlaient de nationalisation. Pour donner de bons résultats, la canadianisation aurait dû passer autant par les investisseurs privés que par l'État. Or, la politique de canadianisation du gouvernement libéral a été largement axée sur le mécanisme des sociétés de la Couronne, ce qui a eu pour effet de ralentir l'investissement, de faire monter les taux d'intérêt et d'éliminer des emplois.

Somme toute, le Programme énergétique national a eu pour principal effet de diviser le pays.

Les engagements du Parti progressiste-conservateur

Contrairement aux Libéraux, notre intention *fondamentale* est de mettre en place une politique énergétique qui favorisera l'unité économique et politique du pays. Nous voulons en faire un instrument de croissance économique et de création d'emplois. Nous assurerons aux Canadiens un avenir énergétique basé sur la confiance et la coopération fédérale-provinciale.

Le développement de la Côte est et du Nord et l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, des gisements de gaz naturel de la Colombie-Britannique et des gisements de pétrole lourd de la Saskatchewan seront d'importants facteurs de croissance et de création d'emplois en Ontario et au Québec.

Notre politique visera à équilibrer le développement des ressources de toutes les régions du pays de façon à en faire profiter tous les Canadiens. Aux emplois que créent les activités d'exploration et de forage correspondent des emplois dans l'industrie manufacturière. Et l'emploi est un facteur important dans le maintien de l'unité nationale.

La politique d'un gouvernement progressiste-conservateur sera fondée sur cinq grands objectifs:

- 1) Faire du développement de nos ressources énergétiques le moteur d'une croissance économique dont bénéficiera l'ensemble du pays.

- 2) Atteindre l'autosuffisance énergétique et la sécurité d'approvisionnement.
- 3) Accroître la participation canadienne.
- 4) Assurer un traitement équitable aux consommateurs et aux producteurs.
- 5) Promouvoir la coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux et l'industrie afin de créer un climat de planification stable.

1. Les politiques progressistes-conservatrices stimuleront la croissance économique du pays, garantiront notre sécurité énergétique et assureront un traitement équitable aux consommateurs et aux producteurs.

- Nous abolirons la taxe de vente fédérale de 9% sur l'essence et le carburant diesel pour tous les secteurs primaires de l'industrie (pêche, agriculture, abattage du bois, extraction minière et secteurs primaires de l'industrie pétrolière et gazière).
- Nous établirons un régime fiscal qui prendra les bénéfices nets comme base d'établissement des cotisations d'impôt, afin de stimuler les investissements nécessaires pour mettre au jour de nouvelles ressources énergétiques. Nous réduirons l'imposition initiale excessive des grands projets et établirons plutôt un système tenant compte des dividendes qu'ils rapportent à long terme.
- Nous protégerons les consommateurs contre les hausses de prix subites qui pourraient se

produire après coup si, comme on le prévoit, les prix canadiens rejoignent les niveaux internationaux, actuellement plus bas.

- Tout en veillant à ce que les consommateurs canadiens paient moins cher que leurs voisins américains pour notre gaz naturel, nous adopterons une formule de tarification en fonction du marché qui aura pour effet de favoriser les exportations de gaz naturel à long terme et de faire bénéficier l'industrie et les consommateurs canadiens des meilleurs prix.
- Nous allons combiner tous les programmes industriels destinés à réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole brut pour former un fonds qui encouragera l'exécution des projets les plus rentables. Cette mesure pourrait aider l'industrie pétrochimique à remplacer le pétrole importé à grands frais, permettre à l'Île-du-Prince-Édouard de s'approvisionner en électricité à meilleur marché et à aider à la construction du gazoduc entre le continent et l'Île de Vancouver.
- Nous accélérerons les travaux de conception et de construction rattachés aux projets d'exploitation des sables pétrolifères, afin de profiter des ressources industrielles de l'Ontario et de l'Est du Canada, ainsi que des ressources naturelles de l'Ouest canadien.
- Nous allons appuyer et favoriser les initiatives provinciales visant à trouver de nouveaux débouchés aux États-Unis pour l'électricité que produisent nos centrales hydroélectriques.

ques, marémotrices et nucléaires, afin de créer plus d'emplois partout au Canada et d'améliorer notre balance des paiements. Les rencontres que M. Mulroney a eues à Washington, en juin, constituent un premier pas en ce sens.

- Nous veillerons à ce que les principes d'équité, de justice et d'égalité des chances prévalent dans les politiques fédérales relatives à la mise en valeur des ressources extra-côtières (offshore) du Canada. L'entente progressiste-conservatrice sur les ressources extra-côtières de l'Atlantique reconnaît le droit des provinces d'être les principaux bénéficiaires des richesses découlant de l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz situés au large de leurs côtes, dans l'optique d'un Canada fort et uni.
- Nous allons abolir toutes les taxes applicables au raffinage du pétrole, du gaz et des liquides extraits du gaz naturel utilisés comme stock d'alimentation dans la fabrication de produits finis ou semi-finis destinés à l'exportation, afin d'améliorer la position concurrentielle de notre industrie pétrochimique sur les marchés mondiaux.

II. Les politiques progressistes-conservatrices augmenteront la participation canadienne

- Nous améliorerons le Programme d'encouragements pétroliers en remplaçant les subventions par des stimulants plus efficaces,

comme les crédits d'impôt transférables, qui encourageront les compagnies canadiennes à participer à l'exploitation de nos ressources pétrolières et gazières.

- Nous mettrons un terme à la participation rétroactive de l'État (*back-in*) aux découvertes faites sur les terres du Canada, qui constitue une forme d'expropriation sans compensation. Elle sera remplacée par une "part canadienne" qui sera utilisée pour encourager la propriété canadienne, publique et privée, des ressources découvertes sur les terres du Canada après le 28 octobre 1980.
- Nous rendrons la société Petro-Canada directement comptable au Parlement et la ferons agir comme une société du secteur privé. Cette société de la Couronne ne se verra accorder de nouveaux fonds publics que s'ils sont destinés à être utilisés pour promouvoir l'objectif national d'autosuffisance énergétique.

Environnement

Pour le Parti progressiste-conservateur, les objectifs environnementaux et économiques ne sont pas inconciliables; au contraire, ils se renforcent et se complètent mutuellement car ils ont pour dénominateur commun le principe d'une gestion rationnelle des ressources collectives.

En tant que Parti authentiquement conservateur, nous souscrivons aux objectifs de la

"Société de conservation" en ce que nous reconnaissons la valeur de la conservation comme moyen de prolonger la vie utile de nos ressources naturelles. Nous sommes implicitement engagés à protéger notre environnement naturel des effets néfastes de la mise en valeur des ressources.

En tant que gouvernement:

- Nous placerons les problèmes liés à la pollution transfrontalière en tête de liste de nos priorités environnementales. Au lieu de s'en remettre uniquement aux initiatives diplomatiques du ministre de l'Environnement, comme le fait le gouvernement actuel, un gouvernement progressiste-conservateur fera participer le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à des efforts de négociation du plus haut niveau avec leurs homologues américains sur des questions bilatérales comme les pluies acides, la pollution de la rivière Niagara et le projet de dérivation Garrison.
 - Nous souscrivons et donnerons suite aux 38 recommandations du Sous-comité multipartite de la Chambre des communes sur les pluies acides.
 - Nous insisterons pour que tous les grands projets industriels relevant de l'autorité fédérale soient préalablement évalués afin d'en connaître non seulement les retombées économiques, mais aussi le coût réel pour les Canadiens aussi bien dans le présent que
- dans l'avenir. Dans les cas où il y aura preuve suffisante à première vue qu'un projet pourrait causer des dommages sérieux à l'environnement, ses promoteurs seront tenus par la loi de soumettre un énoncé des incidences environnementales. À l'heure actuelle, ces énoncés ne doivent être présentés que lorsque le ministre l'exige.
- Nous transférerons au ministère de l'Environnement les responsabilités en matière de protection de l'environnement dont sont actuellement investis d'autres ministères tels que ceux de l'Énergie, des Transports et des Affaires indiennes et du Nord canadien. La *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques* et ce qu'il est convenu d'appeler la *Loi sur les terres du Canada* donnent le dernier mot, sur les incidences environnementales des projets d'exploitation des ressources qu'elles visent, aux ministères mêmes qui ont des intérêts engagés dans ces projets. Nous éliminerons ces situations de conflit d'intérêts de façon à garantir l'impartialité des décisions.
 - Nous effectuerons un examen complet des programmes et des dépenses d'Environnement Canada à partir du double principe des lois à durée d'application limitée ("sunset laws") et des budgets à base zéro. Notre objectif sera de réaliser des économies qui libéreront, dans le budget du ministère, des fonds pouvant être affectés à des programmes (par exemple, la construction d'installa-

tions d'épuration des eaux d'égout et d'élimination des déchets) dont le besoin se fait grandement sentir et qui, en plus de contribuer à réduire la pollution, entraînent la création d'emplois qui font grandement défaut, particulièrement dans le secteur privé.

Pêches

L'une des principales tâches qui attend un gouvernement progressiste-conservateur sera de rétablir graduellement la viabilité économique sans provoquer trop de chômage ou de bouleversements dans les collectivités de pêche. Le Canada est l'un des pays les mieux dotés en faune marine d'eau douce et d'eau salée. Cette richesse naturelle doit être transformée en richesse économique.

Après des années de négligence libérale, l'industrie des pêches est devenue trop dépendante de quelques espèces de poisson comme la morue de l'Atlantique et le saumon du Pacifique. L'introduction de la technologie moderne et la création d'entreprises en coparticipation avec l'étranger ont été délibérément écartées dans une malheureuse tentative pour protéger des emplois canadiens. Les flottes de pêche et les entreprises de transformation du poisson ont été subventionnées par les contribuables pour prendre une expansion qui dépasse de loin la capacité des pêcheries qui les font vivre. Les lois de l'offre et de la demande n'ont pas été respectées, si bien qu'il y a eu des excédents dans certains secteurs et de belles occasions perdues dans d'autres.

Pourtant, les pêcheurs et les conditionneurs de poisson peuvent devenir nos meilleurs alliés si nous respectons leurs compétences et leur donnons un rôle important dans l'élaboration des politiques qui les concernent. Pour ce qui est du chômage, le mot d'ordre doit être la *diversification*. De nouvelles perspectives peuvent s'ouvrir dans la pêche aux espèces sous-exploitées, l'aquiculture, l'amélioration des salmonidés et la pêche sportive. Dans le domaine du traitement du poisson, les emplois peuvent aussi être diversifiés grâce à la création de nouveaux produits spécialisés et au traitement secondaire, en collaboration avec des sociétés commerciales de l'Europe et de l'Orient, où la demande est forte pour les protéines marines dont nous disposons en abondance.

Politique générale des pêches

- Le gouvernement progressiste-conservateur mettra sur pied un système de *conseils régionaux* grâce auxquels les pêcheurs, les conditionneurs et les gouvernements provinciaux participeront directement et ouvertement à la formulation de la politique fédérale des pêches. Cette structure permanente éliminera le recours aux groupes d'étude et commissions d'enquête.
- Des politiques justes et franches seront élaborées par l'entremise des conseils régionaux, notamment en ce qui concerne l'octroi des permis de pêche, le dragage, les installations portuaires pour petits bateaux, la ges-

tion des stocks de poisson et le contingentement des prises. Les fonds seront accordés en fonction des besoins, non par favoritisme politique.

- Nous allons passer en revue toute la réglementation des pêches afin de la rendre plus juste et plus simple.
- Nous allons supprimer la taxe de vente fédérale de 9% sur le carburant des bateaux de pêche.
- Nous allons réduire le rôle des sociétés de la Couronne en créant des conditions économiques qui vont permettre aux entreprises privées et aux coopératives de pêcheurs de prospérer.
- Nous allons moderniser les techniques de capture et de traitement pour faire un meilleur usage de toutes nos ressources aquatiques. Nous allons encourager les investissements étrangers, les entreprises en coparticipation et les transferts de technologie là où ils pourront contribuer à renforcer l'industrie et améliorer les perspectives d'emploi pour les Canadiens.
- Nous allons reconduire à long terme le *Programme de mise en valeur des salmonidés* en Colombie-Britannique. Des programmes semblables d'assainissement de l'habitat marin et d'amélioration des stocks seront mis en oeuvre dans d'autres régions du Canada. L'une de nos priorités sera de rétablir le *Pro-*

gramme d'amélioration des salmonidés de l'Atlantique.

- Nous allons améliorer les dispositifs de recherche et de sauvetage, en particulier à Terre-Neuve et au Labrador.
- Nous allons améliorer les prévisions météorologiques en utilisant davantage les satellites et autres techniques de pointe.
- Nous allons élargir le mandat de la Garde côtière canadienne afin qu'elle puisse exercer une surveillance efficace des régions où se trouvent nos ressources marines.
- Nous allons reconnaître à l'échelle nationale la contribution de la pêche sportive. Afin d'assurer sa prospérité et son expansion, nous allons inviter ceux qui la pratiquent à participer davantage à l'élaboration de la politique des pêches.
- Pour diversifier et rendre plus stable le secteur des pêches, sans pour autant empiéter sur les pêches traditionnelles, nous allons mettre sur pied des entreprises d'aquiculture à but lucratif. Un gouvernement progressiste-conservateur adoptera d'ailleurs une *loi nationale sur l'aquiculture.*
- Nous allons déployer de grands efforts pour étendre nos marchés à l'étranger et trouver de nouveaux débouchés de toutes sortes. Il faut aussi accroître la consommation intérieure des produits de pêche canadiens, ce que nous ferons grâce à une campagne de promotion menée à longueur d'année.

Mesures concernant spécialement les pêches du Pacifique.

- Rétablissement de l'industrie de la pêche et régénération des ressources marines qui la soutiennent.
- Maintien des droits de propriété commune pour tous les pêcheurs.
- Juste partage des responsabilités de conservation du saumon entre tous les pêcheurs (commerciaux, sportifs, autochtones).
- Gain net des aires productives de saumon grâce à la mise en oeuvre de la phase II du Programme d'amélioration des salmonidés, qui met davantage l'accent sur les petits cours d'eau.
- Politique de rachat facultatif des bateaux de la flotte commerciale, financée par un prêt fédéral et administrée par l'industrie elle-même.

Mesures concernant spécialement les pêches en eau douce.

- Nous allons procéder à un examen complet des activités de l'*Office de commercialisation du poisson d'eau douce* en consultation étroite avec les pêcheurs et les gouvernements des provinces de l'Ouest et des Territoires du Nord-Ouest.
- Les Canadiens de l'Ouest auront une plus grande emprise sur leur industrie de la pêche, notamment la mise en marché de ses produits. L'Office de commercialisation du pois-

son d'eau douce n'aura plus le monopole de cette activité.

Forêts

Grâce à ses énormes réserves de bois de haute qualité, le Canada a longuement dominé le marché mondial des produits forestiers. Mais nous en sommes maintenant rendus à exploiter les dernières grandes forêts vierges du pays et il devient impérieux de commencer à rationaliser l'exploitation de nos forêts, à les "cultiver" comme le font d'autres pays, sans quoi nous devons renoncer aux avantages économiques, sociaux et culturels que nous procure cette importante ressource.

Ce secteur a tellement été négligé ces dix dernières années que nous sommes à la veille d'un désastre national. Des mesures décisives doivent être prises immédiatement pour sauver des milliers d'emplois et l'économie de centaines de localités qui dépendent de l'industrie forestière.

Les faits suivants témoignent de l'importance de cette industrie dans l'économie nationale:

- Au moins 300 000 Canadiens travaillent dans le secteur forestier proprement dit.
- Les emplois créés indirectement par l'industrie forestière se chiffrent à 700 000.
- Il y a, au pays, au moins 300 localités dont la viabilité économique dépend entièrement de l'exploitation forestière.

Les produits forestiers représentent 16% de l'ensemble de nos exportations. Leur contribution nette à notre balance des paiements se chiffre à quelque 13 milliards \$, soit plus que l'apport net combiné des secteurs des mines, de l'agriculture, des pêches et des produits pétroliers.

L'effondrement du secteur forestier n'est pas inévitable. D'autres pays se sont adaptés au problème de l'épuisement de la ressource en renouvelant leurs forêts après la récolte et en appliquant les importantes découvertes scientifiques réalisées dans les domaines de la génétique et de la sylviculture pour réduire la superficie de terres forestières requise pour répondre à leurs besoins industriels.

Afin d'assurer non seulement la survie, mais aussi la prospérité de l'industrie forestière canadienne, le Parti progressiste-conservateur s'engage à accroître sensiblement notre production forestière d'ici à l'an 2010. Cette mesure aura pour effet de créer environ 300 000 nouveaux emplois permanents pour les Canadiens, de doubler les recettes fiscales du gouvernement et d'amener au moins 10 milliards \$ de plus en revenus commerciaux.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons élaboré un programme axé sur les dix points suivants:

- Nous établirons un nouveau *ministère fédéral des Forêts*, afin de regrouper sous la même administration tous les programmes.
- Nous réduirons le prix du carburant nécessaire aux opérations forestières en supprimant la taxe de vente fédérale de 9%.
- Nous garantirons la coopération du gouvernement fédéral dans les programmes de régénération des forêts. On évalue à 20% la proportion des recettes provenant du secteur forestier qui devrait être réinvestie dans la gestion de la ressource. Un gouvernement progressiste-conservateur paiera sa juste part du montant que cela représente; nous ne laisserons pas les provinces assumer la totalité de ces dépenses.
- Nous assurerons une meilleure protection des forêts. Nous réduirons les pertes dues aux incendies en instaurant l'utilisation d'appareils perfectionnés de balayage à l'infrarouge qui permettent à un avion volant à haute altitude de surveiller une très grande superficie, en modifiant certaines politiques pour améliorer les pratiques de lutte contre les incendies et en améliorant la recherche sur la régénération des forêts incendiées. Nous donnerons également priorité à la recherche sur la suppression des insectes nuisibles, particulièrement dans les domaines de la lutte biologique et des insecticides non polluants.
- Nous établirons un programme national d'exploitation des boisés privés destiné à encourager les propriétaires de ceux-ci à les mettre en valeur et nous leur fournirons pour cela l'aide de conseillers en sylviculture et des services de consultation sur la mise en marché

initiale. D'après des spécialistes, la superficie totale des terres agricoles marginales pouvant être converties en terres forestières équivaut à cinq fois la superficie du Nouveau-Brunswick. Les programmes entrepris dans ce domaine aux États-Unis et, sur une moins grande échelle, en Ontario et en Nouvelle-Écosse, donnent jusqu'ici des résultats prometteurs.

- Nous établirons un *Programme national de stages en foresterie* en vertu duquel l'industrie partagera avec le gouvernement le coût des salaires d'étudiants en foresterie qui seront engagés comme stagiaires pendant l'été et auxquels il sera donné un niveau de formation pratique déterminé, ce qui leur permettra d'acquérir une précieuse expérience dans le domaine où ils font leurs études. (Le Service canadien des forêts ne peut actuellement fournir des emplois d'été qu'à 300 étudiants à cette fin.)
- Nous établirons un *Programme de mise en valeur des forêts des réserves indiennes* qui permettra aux bandes indiennes de gérer elles-mêmes des programmes forestiers qui constitueront des sources de revenu durables et productives et qui fourniront des milliers d'emplois locaux aux Autochtones du Canada. (La superficie totale des réserves indiennes, dont la majeure partie est recouverte de forêts, équivaut presque à celle de la Nouvelle-Écosse.)
- Nous améliorerons la commercialisation de nos produits forestiers sur les marchés internationaux. Le Canada doit actuellement faire face à la concurrence de beaucoup de nouveaux compétiteurs. Pour demeurer compétitifs, nous devons réadapter nos méthodes de commerce et faire un usage plus efficace des bureaux de commerce extérieur du gouvernement fédéral. Nos autres industries ont des attachés commerciaux à nos diverses ambassades; l'industrie forestière devrait, elle aussi, y avoir des représentants commerciaux.
- Nous réévaluerons les encouragements fiscaux concernant les technologies de soutien. L'avenir technologique du Canada repose en partie sur la mise au point de systèmes de soutien technique sophistiqués pour nos industries primaires. Nous importons encore l'outillage dont nous nous servons pour la récolte ou l'extraction des matières premières, que nous exportons ensuite sans leur faire subir de transformation. Tout gouvernement se doit de donner priorité au développement de ses industries de valorisation.
- Nous augmenterons l'effort national dans le domaine de la recherche forestière dans le cadre de notre stratégie globale de recherche et de développement (R & D). Le gouvernement fédéral (au moyen de marchés contractuels et de mesures fiscales) de même que les organismes scientifiques de l'État doivent stimuler la recherche dans les domaines de la

foresterie, de la sylviculture, de la génétique et de la biotechnologie afin d'égaliser les efforts de nos compétiteurs.

Les forêts sont le trésor national du Canada. Un gouvernement progressiste-conservateur unira ses efforts à ceux des provinces, de l'industrie, des syndicats et du milieu de la recherche scientifique afin d'assurer non seulement la survie, mais aussi la prospérité de ce secteur vital.

Le secteur manufacturier

Si nous voulons faire du Canada un pays prospère dans les prochaines décennies, il faudra améliorer notre infrastructure industrielle et notre performance dans le domaine de la technologie, accroître la disponibilité de capitaux et nous assurer un meilleur accès aux marchés internationaux. Nous devons devenir des commerçants mondiaux de première classe et aider le secteur manufacturier canadien à tirer avantage, à mesure qu'elles se présentent, des possibilités qui s'offrent sur les marchés intérieurs et internationaux.

La première chose à faire est d'établir des bases solides pour soutenir la croissance économique. Cela suppose la diminution des taux d'intérêt, une meilleure utilisation de la technologie, la mise en place de programmes de formation et de recyclage pour accroître la compétence de nos travailleurs et un plus grand dynamisme dans nos activités de commercialisation à l'échelle internationale.

Un gouvernement progressiste-conservateur créera un climat propice à l'investissement canadien et étranger, en prenant, entre autres, les mesures suivantes:

- Nous rendrons le processus *d'examen de l'investissement étranger* plus ouvert et moins complexe et y éliminerons toute interférence politique.
- Nous nous servirons de stimulants fiscaux au lieu de prêts et de subventions pour encourager l'investissement de risque dans des biens d'équipement.
- Nous simplifierons le système fiscal.

Nous allons promouvoir une plus grande transformation de nos ressources naturelles ici même au pays grâce à l'application de nouvelles techniques, à la valorisation de la production et à la fabrication de produits de haute qualité.

Nous allons instituer des groupes de travail, formés de représentants de l'industrie, des syndicats et du gouvernement, qui auront pour mission de concevoir des programmes appropriés de formation de la main-d'oeuvre et de restructuration du secteur manufacturier.

Nous allons étendre les activités du Service des délégués commerciaux dans nos ambassades et nos consulats à travers le monde et engager des négociations bilatérales et multilatérales visant à améliorer les possibilités commerciales.

Nous allons coordonner les activités des ministères fédéraux de façon à ce que les entreprises reçoivent toujours toute l'information disponible.

Avec l'intensification des activités de recherche et de développement, la stabilisation des conditions d'investissement, l'amélioration de l'infrastructure industrielle et des réseaux de transport et l'établissement de relations de travail étroites entre le gouvernement, l'industrie et les syndicats, il n'y a aucune raison pour que le Canada ne puisse pas réaliser son plein potentiel manufacturier et livrer concurrence à n'importe quel autre pays du monde.

Les mines

Le Canada a toujours été un des plus grands fournisseurs de minerai du monde. Nous nous classons actuellement au quatrième rang parmi les principales nations minières. Avant la récession, plus de 130 000 Canadiens travaillaient dans le secteur minier et le nombre d'emplois créés indirectement par cette industrie se chiffrait autour de 500 000. Au total, près de 6% de la population active canadienne dépend de ce secteur et au moins 140 localités du pays n'ont pas d'autre activité économique viable.

Toutefois, les effets combinés des importants bouleversements qui se sont produits récemment sur le marché mondial des minerais et de l'évolution rapide de la technologie, qui a entraîné une baisse de la demande de nos prin-

cipaux minerais, ont placé énormément de pression sur le secteur minier, qui traverse actuellement une longue période de récession.

Le Parti progressiste-conservateur s'engage à lutter pour redonner vigueur à notre industrie minière. Tout en reconnaissant que les bouleversements majeurs qui se produisent sur les marchés mondiaux et au niveau de l'utilisation des produits miniers auront un effet majeur sur l'emploi et la santé financière de l'industrie, nous sommes convaincus que cette dernière pourra profiter d'importantes nouvelles possibilités grâce à l'énergie créatrice du secteur privé. Le rôle d'un gouvernement progressiste-conservateur sera de prêter son appui à ceux que ces bouleversements affectent et de venir en aide aux Canadiens qui gagnent leur vie dans le secteur mineur. À cette fin, un gouvernement progressiste-conservateur:

- stimulera le développement du Nord en établissant un nouveau régime fiscal qui sera juste et équitable à l'endroit des personnes qui travaillent ou résident dans les régions éloignées;
- réduira le prix du carburant nécessaire aux opérations minières en abolissant la taxe de vente fédérale de 9%;
- établira, par le biais d'un Compte enregistré de pension, un système de pensions transférables qui permettra aux mineurs de conserver leurs droits de pension même s'ils changent d'employeur pendant leur carrière;

- augmentera les dépenses de recherche et de développement au niveau fédéral et encouragera la recherche privée, particulièrement celle qui sera axée sur la conception de nouveaux usages pour les matériaux moins en demande ou excédentaires;
- prendra des mesures fiscales ayant pour objet d'encourager l'exploration et dont profiteront particulièrement les petites sociétés minières qui effectuent le gros de l'exploration. Un programme sera mis sur pied pour aider les petites sociétés à transformer et à mettre en marché les minerais qu'elles découvrent); et
- simplifiera le cadre de réglementation de l'activité minière et, de concert avec les provinces, établira un mécanisme grâce auquel les entreprises minières pourront obtenir toute l'information dont elles ont besoin d'une seule source, ce qui réduira au minimum la confusion et les tracasseries administratives.

Les régions

La stratégie des Libéraux en matière de développement régional a toujours été de remplacer l'action locale par un vaste mécanisme de planification et de négociation entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Des programmes qui ont pris naissance à l'échelle locale, grâce à un fort degré de participation de divers membres des collectivités concernées, ont été élargis pour être appliqués à de vastes régions géographiques ou à l'ensemble de secteurs industriels.

Le Parti progressiste-conservateur estime que la première mesure à prendre pour renforcer les économies régionales est de bâtir des structures économiques locales. Le développement économique des régions à faible croissance est un processus interne qui repose sur la participation locale, et non pas un processus externe qui peut être contrôlé directement par le gouvernement.

- C'est pourquoi nous allons élaborer une stratégie d'entraide communautaire basée sur le principe de la flexibilité du soutien gouvernemental, afin de rendre les ressources publiques facilement compatibles avec celles du secteur privé et des différentes localités.

Par ailleurs, les structures et stratégies locales évolueraient en fonction des caractéristiques de chaque localité et du genre de développement économique recherché. La stratégie que suivrait un gouvernement progressiste-conservateur serait basée sur le modèle communautaire des *sociétés de développement des perspectives économiques*.

- Les sociétés de développement des perspectives économiques seraient des holdings sans but lucratif qui auraient pour rôle de coordonner les ressources communautaires et de servir d'organe central de planification.
- Elles regrouperaient des représentants des entreprises locales, dont l'apport se situerait au niveau des questions de gestion et de

commercialisation, des représentants du secteur bénévole, qui s'occuperaient des besoins plus vastes de la collectivité en matière de soutien social, et des représentants élus de tous les niveaux de gouvernement, dont le rôle serait d'aider à l'établissement du plan stratégique.

- Elles devraient aussi être dotées d'installations et d'effectifs spécialisés d'enseignement et de formation et disposer d'un fondement financier solide, que ce soit pour réunir des capitaux ou pour les administrer.

Une société de développement des perspectives économiques (SDPE) regrouperait toutes les fonctions ou aspects d'une nouvelle formule de développement économique et social des localités et dépendrait de l'aide financière et administrative des gouvernements fédéral et provinciaux.

- Nous instituerons un *Conseil canadien de développement des perspectives économiques* qui sera chargé d'établir un réseau de soutien fédéral pour les SDPE locales et d'approuver les projets qu'elles lui soumettront.
- Nous consulterons constamment les gouvernements provinciaux sur la structure du programme, le genre de projets qui correspond le mieux à leurs objectifs de développement économique et les accords de financement conjoint.

La petite entreprise

Il y a au Canada plus de 750 000 petites entreprises ou entreprises indépendantes qui emploient plus de 2,5 millions de travailleurs et qui créent la moitié de tous les nouveaux emplois dans le secteur privé. Malgré son importance, la petite entreprise a été largement négligée ces dernières années. La récession a très durement frappé ce secteur. La plupart des 10 700 entrepreneurs qui ont déclaré faillite en 1982 exploitaient une petite entreprise. À peu près 40 000 autres petites entreprises ont été mises sous séquestre. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante évaluée à 80 000 le nombre de petites entreprises qui ont mis fin volontairement ou involontairement à leurs activités. Pour venir en aide à cet élément vital de notre économie dans toutes les localités du pays, un gouvernement progressiste-conservateur se fera un point d'honneur de réduire les contraintes qui leur sont imposées et de leur fournir toute l'aide possible.

- Nous adopterons comme principe directeur que le secteur privé est le moteur de l'économie canadienne et que la petite entreprise est un élément clé du secteur privé.
- Nous allons rapidement alléger le fardeau que constituent pour la petite entreprise la papeterie et les règlements excessifs.
- Nous allons réviser les politiques d'achat du gouvernement et faire en sorte que ce secteur obtienne une plus juste part des contrats gouvernementaux.



- Nous allons réduire le niveau de taxation imposé aux petites entreprises et simplifier le régime fiscal auquel elles sont soumises.
- Nous allons augmenter l'aide accordée aux petites entreprises dans le domaine de la gestion, au moyen d'instruments comme le programme CASE.
- Nous allons élargir et mieux définir le rôle des institutions prêteuses publiques, comme la Société du crédit agricole, la Banque fédérale de développement et la Société pour l'expansion des exportations, de manière à ce qu'elles fournissent des garanties financières et des prêts partiels qui viendront s'ajouter aux services déjà offerts aux petites entreprises par les institutions financières privées, et les compléter.
- Nous allons contrôler les dépenses gouvernementales afin d'éviter que les emprunts publics monopolisent une trop grande part des capitaux disponibles et fassent ainsi monter les taux d'intérêts.

Les transports

Si nous voulons réaliser une croissance économique et régionale soutenue et améliorer notre position parmi les principales nations commerciales du monde, nous devons améliorer l'ensemble de nos réseaux de transport.

Un gouvernement progressiste-conservateur veillera en priorité à accroître la sécurité du transport des personnes et des marchandises

sous toutes ses formes grâce, notamment, à l'utilisation de matériaux plus sûrs pour la construction des avions de voyageurs, à un recours accru aux dispositifs de sécurité et de navigation maritimes et aériennes, à la construction de rampes et de passages à niveaux pour piétons, à la protection de l'environnement des localités où passent des véhicules transportant des produits dangereux et à la mise en place d'un système de recherche et de sauvetage plus efficace.

Nous allons établir un réseau de transport moderne et sécuritaire en mettant à profit notre expertise technologique dans des domaines comme celui des communications. Nous allons également encourager une reprise de l'investissement du secteur privé dans le matériel de transport, afin d'accroître la productivité et l'efficacité de l'ensemble du réseau de transports au Canada.

Le secteur des transports est en général assez capable de se débrouiller seul, sans protection réglementaire excessive. Afin d'améliorer la performance économique globale de ce secteur, la réglementation à laquelle il est assujéti sera considérablement réduite, à l'exception des règlements relatifs à la sécurité du transport, en faisant toutefois en sorte que les consommateurs et l'ensemble du public puissent protéger efficacement leurs intérêts, sans se heurter à des obstacles majeurs, particulièrement dans les situations de monopole et de captivité du marché. Les règlements aussi bien

que les organismes de réglementation seront assujettis à des dispositions législatives prévoyant leur réexamen périodique. Les nouveaux règlements qui ne contribueront pas directement à la croissance économique feront l'objet d'un moratoire de deux ans.

Un gouvernement progressiste-conservateur s'engage à:

- Moderniser et étendre le réseau de transport dans toutes les régions du pays, afin d'accroître la productivité et la compétitivité de l'économie canadienne. Un réseau de transport efficace et fiable constitue un excellent instrument de développement économique et de création d'emplois.
- Encourager l'utilisation et la productivité maximales du réseau de transport en augmentant le trafic intermodal, en améliorant les modes de fonctionnement et en encourageant les innovations technologiques, la R & D et la réalisation d'initiatives comme l'aménagement de ports pour conteneurs dans les eaux intérieures.
- Accroître la sécurité du transport en veillant à ce qu'il soit fait un meilleur usage des méthodes d'expédition, y compris l'utilisation de nouveaux conteneurs, des techniques de manutention et des modes d'opération et en encourageant la conception de voitures de chemin de fer et de systèmes de navigation mieux adaptés à nos besoins.
- Faire en sorte de réduire les accidents aux croisements de voies ferrées en prenant toutes les mesures nécessaires pour augmenter la sécurité aux passages à niveau et aux traversées de chemin de fer, en vue de mettre fin au carnage qui a coûté la vie de près d'un millier de Canadiens au cours des dix dernières années.
- Prendre immédiatement des mesures pour accroître la sécurité des personnes qui vivent près des corridors urbains par où sont transportées des marchandises dangereuses.
- Établir en priorité un système de recherche et de sauvetage en vertu duquel toutes les responsabilités et pouvoirs fédéraux en ce domaine seront exercés par un seul organisme investi de l'autorité nécessaire pour assurer la mise en oeuvre rapide des moyens de recherche et de sauvetage en cas de nécessité.
- Favoriser la formation graduelle d'une flotte de haute mer en créant un climat de confiance économique au moyen de mesures fiscales appropriées (stimulants fiscaux, reports d'impôt, souplesse d'application, etc.).
- Différer indéfiniment toute augmentation des droits de passage imposés aux navires qui circulent sur la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à ce qu'ait été effectuée une étude complète des besoins futurs de la voie maritime et de son importance pour l'économie canadienne.

- Rétablir les routes de VIA Rail, y compris les circuits Western Transcontinental et Atlantic; lui fournir l'équipement moderne nécessaire pour assurer des services ferroviaires voyageurs fiables et efficaces; l'investir pour la première fois de son propre mandat législatif; réorganiser le processus d'établissement des coûts entre VIA et le CN et le CP, et procéder à une vérification comptable immédiate comme l'a demandé le Vérificateur général du Canada.
- Fournir de l'aide pour l'amélioration des réseaux de transport urbain en fonction des besoins régionaux et provinciaux et établir, de concert avec les gouvernements municipaux et provinciaux, des programmes de partage des frais d'installation de systèmes spécialisés pour personnes handicapées.
- Accroître les exportations de matériel de transport urbain en aidant les fabricants canadiens à décrocher des contrats d'exportation grâce à la formation de consortiums d'exportation travaillant à réduire les barrières commerciales; garantir un accès égal au marché intérieur et promouvoir la R & D dans le domaine du transport urbain.
- Mettre sur pied une politique du transport aérien conçue et appliquée d'abord et avant tout pour servir les intérêts du public voyageur en donnant à tous les Canadiens un plus grand accès à des services aériens fiables, moins coûteux et sécuritaires.
- Permettre aux localités qui choisiront de le faire de jouer un rôle majeur dans l'administration de leurs aéroports et d'en faire des instruments de développement économique local.
- Garantir que, dans les cas où le secteur privé sera incapable de maintenir les services aériens indispensables dans une localité, le gouvernement interviendra financièrement pour assurer le maintien de ces services.
- Geler immédiatement à leur niveau courant les nouveaux tarifs réglementaires de transport du grain jusqu'à ce qu'un examen soit fait en vertu de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest; abolir le plafond volumétrique de 31,5 tonnes et inclure dans la Loi l'engagement du gouvernement fédéral de restaurer les lignes ferroviaires secondaires. En retour de l'"indemnité du Pas", les sociétés ferroviaires tiendront des réunions annuelles où elles rendront des comptes aux producteurs de grains.
- Examiner immédiatement les moyens de faire bénéficier les producteurs céréaliers qui sont victimes de discrimination pour des raisons d'ordre géographique d'un meilleur service et de tarifs de transports équitables.
- Décréter un moratoire sur l'abandon des lignes secondaires; empêcher toute modification physique de quelque ligne que ce soit jusqu'à ce que l'examen législatif soit terminé et qu'aient été étudiés tous les autres moyens



de maintenir les lignes secondaires en service; et, examiner les moyens à prendre afin d'améliorer les possibilités pour les producteurs de disposer de leurs propres wagons.

- Protéger immédiatement toutes les nouvelles cultures spéciales maintenant soumises aux nouveaux tarifs réglementaires, contre l'imposition de frais de surestarie par les sociétés ferroviaires en les ajoutant à la liste des produits énumérés dans le 'décret Diefenbaker', qui continue de protéger de ces frais les céréales visées à l'origine par l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau.
- Corriger la distorsion qui existe entre les tarifs de transport applicables aux céréales et aux oléagineux et ceux qui s'appliquent aux produits transformés de ces végétaux. Les mesures prises à cet égard seront subordonnées aux futures recommandations de la Commission d'enquête sur la méthode de paiement et devront être compatibles avec le principe du maintien de possibilités de développement économique égales dans toutes les régions du Canada.
- Prendre des initiatives, en coopération avec les gouvernements provinciaux, en vue de faciliter l'établissement de conditions d'opération uniformes dans l'industrie du camionnage afin d'accroître la sécurité dans ce secteur et de réduire les barrières commerciales.

INSTAURER LA JUSTICE ET L'ÉGALITÉ (POLITIQUE SOCIALE)

Égalité et justice

Le Parti progressiste-conservateur s'engage à garantir à chaque Canadien une participation pleine et entière à la vie économique et sociale du pays.

Fondamentalement, pour instaurer l'égalité et la justice sociale, nous devons tous travailler à l'unisson afin de faire tomber les barrières qui empêchent divers groupes de participer pleinement à la société canadienne.

Un gouvernement PC reconnaîtra que les politiques économiques et sociales sont étroitement reliées. Le meilleur programme de sécurité du revenu, c'est un emploi permanent; à l'inverse, le chômage provoque des problèmes sociaux généralisés. La prospérité économique fera disparaître les problèmes sociaux liés au chômage, tout en fournissant aux gouvernements les ressources nécessaires pour financer les programmes sociaux.

Toute politique socio-économique doit tenir compte des besoins et des aspirations de quatre groupes en particulier. Il faut aplanir les obstacles qui empêchent les femmes et les minorités culturelles du Canada de participer pleinement et sur un pied d'égalité à la vie économique et sociale du Canada. Les jeunes Canadiens doivent avoir des emplois pour contribuer à l'essor économique du pays. Et enfin, il

faut garantir aux personnes âgées un niveau de vie convenable, de même que l'accès aux services sociaux et communautaires dont elles ont besoin pour rester autonomes.

La politique sociale d'un gouvernement progressiste-conservateur est fondée sur les principes suivants:

- 436
438 ■ Nous encouragerons les femmes à contribuer de leur mieux à la vie communautaire et nationale, tout en réalisant leurs objectifs personnels, et nous leur donnerons les moyens d'y parvenir.
- Nous aiderons les Canadiens qui, en raison de leur âge, d'un handicap ou de l'absence de possibilités d'emploi, sont incapables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins.
- Nous reconnaissons la diversité de la société canadienne et nous ferons en sorte que tous aient également accès aux avantages économiques, sociaux et culturels de la citoyenneté canadienne.
- Nous maintiendrons les programmes fédéraux et provinciaux qui sont essentiels pour aider les Canadiens à traverser la crise économique, et nous assurerons un revenu décent à ceux qui sont incapables de travailler.
- Nous veillerons à ce que les politiques et les programmes de développement social reconnaissent le rôle essentiel du bénévolat, qui mobilise des millions de Canadiens soucieux d'aider leurs concitoyens et de contribuer à la qualité de la vie dans leur communauté.

- Nous soutiendrons tous les efforts visant à supprimer les obstacles qui empêchent les handicapés de participer pleinement à la société canadienne.
- Nous encouragerons les Canadiens à soutenir le secteur du bénévolat en leur accordant des stimulants fiscaux.

Questions concernant les femmes

Les femmes sont de plus en plus présentes dans toutes les sphères de la vie nationale, et leur contribution y est de plus en plus importante. Jusqu'à présent, cependant, des obstacles les ont empêchées d'atteindre l'égalité économique avec les hommes. Un nouveau gouvernement PC sera voué à l'égalité économique et sociale des femmes.

Pour aider les femmes à atteindre l'égalité économique, il faudra accorder une attention spéciale à deux dossiers particulièrement importants:

Les garderies

Le Parti PC accordera la priorité à l'amélioration et à l'élargissement du réseau de garderies.

- 438 ■ Nous travaillerons de concert avec les autres niveaux de gouvernement pour faire en sorte que les femmes qui, par choix ou par obligation se lancent sur le marché du travail, puissent compter sur des services de garderie de qualité à des prix abordables.

La formation et le recyclage

L'avènement de la micro-informatique a eu deux répercussions majeures. Premièrement, les femmes ont été plus lourdement touchées par les déplacements dus à la révolution technologique. En effet, c'est surtout dans les secteurs d'activité où elles sont le plus nombreuses qu'ont eu lieu les bouleversements provoqués par l'implantation de la bureautique (emplois de commis et de secrétariat).

Deuxièmement, pour la première fois, les femmes ont la chance d'accéder sur un pied d'égalité avec les hommes aux emplois où le principal outil de travail est le micro-ordinateur. La micro-informatique a fait tomber les barrières relatives à la force physique, à l'âge, au sexe et à d'autres considérations qui, traditionnellement, empêchaient les femmes d'occuper certains emplois. Les femmes ont désormais librement accès à ces emplois et carrières.

- Un gouvernement PC veillera à ce que les femmes profitent des retombées de la nouvelle technologie, en instituant des programmes de formation et de recyclage destinés à préparer les femmes à exercer les nouvelles professions de l'ère technologique. (Voir Section I).
- Ces mêmes programmes de formation et de recyclage permettront aux femmes de s'adapter aux mutations technologiques dans leurs champs d'occupation traditionnels.

- Un premier sommet économique ministériel s'attaquera en priorité aux problèmes qui empêchent les femmes d'atteindre l'égalité économique avec les hommes. Les garderies et les programmes de formation et de recyclage figureront notamment à l'ordre du jour de ce sommet. Notre gouvernement travaillera en collaboration avec les provinces pour améliorer le réseau de garderies et augmenter le nombre et la qualité des cours de formation et de recyclage.

Un gouvernement progressiste-conservateur prendra également les mesures suivantes:

- Entreprendre avec les gouvernements provinciaux une réforme complète des pensions qui garantira à tous les Canadiens, hommes et femmes, des pensions équitables et suffisantes pour leurs années de retraite.
- Travailler avec les provinces à l'établissement d'une pension de personne au foyer dans le cadre du Régime de pensions du Canada. Cette pension serait financée à même le revenu familial et ne nécessiterait aucune dépense de deniers publics.
- Doubler, au cours de notre premier mandat au pouvoir, la représentation des femmes au sein des organes de décision, conseils, commissions et organismes de réglementation du gouvernement fédéral.
- Réviser la Loi sur le divorce pour qu'elle prévoit des critères essentiels concernant les ordonnances d'entretien (pensions alimentaires),



la création d'un registre central des ordonnances d'entretien et de garde, ainsi qu'un mécanisme pour assurer l'application de ces ordonnances à la grandeur du Canada.

- Améliorer les programmes fédéraux de logement, d'emploi et d'information du public afin de venir en aide aux victimes de la violence familiale.
- Exiger des entreprises qui veulent fournir des services au gouvernement fédéral qu'elles embauchent de plus en plus de femmes pour exécuter ces contrats de services. Ces entreprises devront exposer en détails les plans d'action, les échéances et les programmes qu'elles auront établis pour attirer des femmes, les former et favoriser leur avancement. Cette information constituera un facteur important dans le choix des compagnies qui obtiendront les contrats.
- Prendre des mesures législatives pour définir et réprimer la pornographie et pour protéger les jeunes contre l'exploitation sexuelle.

Les soins de santé

L'assurance-santé n'est pas qu'un régime de soins médicaux; c'est aussi un élément important de l'économie, un service essentiel pour tous les Canadiens, et un des liens fondamentaux du fédéralisme canadien.

Le Parti progressiste-conservateur s'est engagé en faveur de l'assurance-santé dès les années 50, à l'époque où le Premier ministre Diefenbaker

a institué un régime d'assurance-hospitalisation en collaboration avec les provinces. Cet engagement n'a pas faibli. En 1984, nous avons approuvé la *Loi canadienne sur la santé* et souscrit au principe selon lequel l'aide financière fédérale au titre de la santé est accordée à condition que les provinces respectent certaines conditions essentielles, y compris l'absence de frais modérateurs et de surfacturation des services assurés.

Un gouvernement progressiste-conservateur reconnaîtra le caractère sacré du régime d'assurance-santé et cherchera à l'adapter et à l'améliorer en permanence afin qu'il continue de répondre aux besoins de tous les Canadiens.

- Nous renforcerons le régime d'assurance-santé comme lien fondamental du fédéralisme en assurant une pleine consultation et une pleine collaboration entre tous les gouvernements participants, groupes, particuliers et professionnels de la santé.
- Nous apporterons certains ajustements au régime afin qu'il continue de garantir des soins adéquats à tous les Canadiens.
- Nous chercherons à améliorer l'état de santé de tous les Canadiens en axant le régime sur la prévention.
- Nous développerons un sentiment de responsabilité collective à l'égard de l'assurance-santé, afin que les ressources soient utilisées avec le maximum d'efficacité au moindre coût.

- Nous affecterons des fonds additionnels pour améliorer les services de santé communautaires, entreprendre les recherches qui s'imposent sur les besoins des personnes âgées et encourager l'efficacité.
- Nous assurerons un bon financement à long terme de la recherche médicale pouvant créer des emplois et susciter des retombées industrielles (par exemple dans le domaine pharmaceutique).

Réforme des pensions

Les Canadiens vieillissent et cette réalité démographique aura une grande influence sur notre société de demain. Le Parti progressiste-conservateur s'engage à faire en sorte que les Canadiens soient prêts à faire face aux changements qui s'annoncent.

La préparation de cette société future passe nécessairement par une réforme de notre régime actuel des pensions.

- Un gouvernement progressiste-conservateur garantira un revenu de retraite suffisant à tous les Canadiens.
- Nous tenterons d'obtenir le consentement des provinces pour établir une pension de personne au foyer dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec selon la méthode proposée par le Groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions.

- Nous encouragerons les Canadiens à revenu moyen à investir dans des régimes d'épargne-retraite en remplaçant la déduction actuelle par un crédit d'impôt de 40%. Nous engageons immédiatement des négociations avec les provinces pour partager les frais de ce crédit d'impôt.
- Nous examinerons d'autres moyens d'étendre la protection disponible sous forme de pensions, afin d'accroître les possibilités des Canadiens d'épargner pour leurs années de retraite.
- Nous établirons un Compte enregistré de pension afin d'augmenter la transférabilité des crédits de pension d'un emploi à l'autre et de permettre aux employeurs de contribuer plus facilement aux régimes de pension de leurs employés.
- Nous assurerons une protection partielle contre l'inflation aux régimes de pension et d'épargne-retraite relevant de l'autorité fédérale (la protection obligatoire sera égale à 60% des augmentations de l'Indice des prix à la consommation, jusqu'à concurrence de 8%, pour les crédits de pension accumulés après l'adoption de la loi). Nous recommandons que les provinces en fassent autant pour les régimes de pension relevant de leur autorité.
- Nous rendrons obligatoire après deux ans de service, sans aucune restriction d'âge, la dévolution (*vesting*) des contributions de

l'employeur aux régimes d'employeur relevant de l'autorité fédérale. Actuellement, l'employé doit avoir accumulé 10 années de service et être âgé d'au moins 45 ans. Nous recommanderons aux provinces d'établir la même norme pour les régimes de pension qui relèvent de leur autorité.

- Nous donnerons droit à l'allocation de conjoint, établie d'après les revenus, aux veufs et aux veuves dont l'âge se situe entre 60 et 65 ans, peu importe l'âge qu'avait leur conjoint au moment de son décès. Actuellement il faut que ce dernier soit décédé après l'âge de 65 ans.
- Nous allons rétablir la pleine indexation au coût de la vie des pensions de vieillesse, sur une base trimestrielle.
- Nous procéderons à un examen complet du champ des pensions et des règles concernant leur transférabilité et leur dévolution afin que tous les Canadiens puissent accumuler des prestations suffisantes pendant leur vie active.

Affaires des anciens combattants

Par les services inestimables qu'ils ont rendus à la nation en temps de guerre, les anciens combattants ont amplement mérité qu'on leur accorde un traitement équitable et généreux, ainsi qu'à leurs conjoint survivant et à leurs personnes à charge.

Les programmes qui les concernent ont été améliorés récemment, mais ils présentent encore des lacunes et des injustices.

Nous allons en priorité effectuer les réformes suivantes:

- Modifier la Loi sur les allocations aux anciens combattants pour rendre admissibles les membres des Forces canadiennes qui se sont portés volontaires pour le service actif, qui ont été appelés à servir à l'intérieur des frontières du Canada et qui ont servi pendant une période d'au moins 365 jours en temps de guerre.
- Mettre tout en oeuvre pour accélérer les décisions relatives aux pensions, non seulement en ce qui concerne les demandes d'admissibilité initiales mais aussi à toutes les étapes subséquentes.
- Modifier la Loi sur les pensions, pour y faire reconnaître le principe que les pensions doivent augmenter au même rythme que le salaire moyen de cinq catégories de fonctionnaires non spécialisés, ou au même rythme que l'indice des prix à la consommation, selon le plus élevé des deux.
- Continuer de verser, pendant une période d'un an, au conjoint survivant d'un ancien combattant décédé la pension d'invalidité accordée aux personnes mariées, si elle est plus élevée que la pension de veuf ou de veuve.

- Continuer de verser au conjoint survivant d'un ancien combattant décédé l'allocation d'incapacité exceptionnelle et/ou l'allocation pour soins pendant une période d'un an après le décès de l'ancien combattant.
- Rendre les anciens combattants canadiens et/ou leurs personnes à charge vivant à l'extérieur du Canada admissibles aux allocations d'ancien combattant si, pour des raisons de santé, financières ou autres, ils sont incapables de rentrer au Canada.

Nos communautés culturelles

Le Canada est une mosaïque culturelle où les relations entre les différents groupes ethniques sont empreintes de tolérance et d'esprit civique.

Pour protéger notre grand sentiment communautaire et nos valeurs traditionnelles, un gouvernement progressiste-conservateur réaffirmera son engagement de longue date envers le multiculturalisme et les programmes multiculturels.

- Nous commencerons à abolir les obstacles à la pleine participation de tous les Canadiens à la vie nationale, quelles que soient leur race, leur langue et leur culture. L'abolition de ces obstacles demeurera toujours une priorité absolue.
- Nous veillerons à ce que les communautés culturelles du Canada soient adéquatement représentées dans le nouveau gouvernement.

- Nous reconnaitrons la compétence d'hommes et de femmes de tous les groupes culturels en les nommant à des conseils et organismes fédéraux, ainsi qu'à des postes supérieurs de la fonction publique.
- Nous collaborerons avec les autres niveaux de gouvernement pour offrir aux néo-canadiens des services dans leur propre langue, afin de les aider à s'adapter à leur nouvel environnement.

Les Autochtones

Les peuples autochtones du Canada peuvent apporter une contribution précieuse à la vie sociale, économique et culturelle de notre pays. Cependant, d'importants obstacles les empêchent de s'épanouir pleinement et de contribuer à la société canadienne comme ils le voudraient et comme ils en ont le droit. Un de ces principaux obstacles est la *relation de dépendance* qui s'est établie au cours des siècles.

- Un gouvernement progressiste-conservateur commencerait à réduire cette dépendance en canalisant des ressources économiques vers les communautés autochtones de manière à favoriser leur autonomie économique.
- En étroite collaboration avec les groupes autochtones nous chercherons à conclure rapidement des ententes équitables pour régler les revendications territoriales.

- Nous poursuivrons le débat constitutionnel dans un esprit de bonne volonté et en cherchant sincèrement à enchâsser les droits des Autochtones dans la Constitution.
- Nous ferons adopter les mesures législatives nécessaires pour assurer aux femmes autochtones des droits égaux.

Condition physique et Sport amateur

Le Parti progressiste-conservateur s'est engagé à faire en sorte que le Canada participe de plain-pied aux affaires internationales, et à promouvoir l'excellence culturelle. En conséquence, le gouvernement progressiste-conservateur poursuivra les objectifs suivants dans le domaine sportif:

- Mieux appuyer l'entraînement des athlètes dans les disciplines sportives auxquelles des Canadiens peuvent participer lors de compétitions internationales, notamment aux Olympiques.
- De concert avec les autres niveaux de gouvernement, construire de nouveaux complexes sportifs nationaux, afin de fournir aux athlètes canadiens une plus grande gamme d'installations sportives.
- Améliorer la consultation fédérale-provinciale en vue d'offrir des bourses d'athlétisme et d'intensifier le programme de médecine sportive.

- Envisager d'offrir aux grandes entreprises des stimulants fiscaux pour les inciter à appuyer financièrement les programmes de sport amateur.

Logement

Le principal objectif du Parti progressiste-conservateur dans le domaine du logement est de faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à un logement convenable à un prix abordable. Pour y arriver, il faudra une collaboration très étroite entre les divers niveaux de gouvernement et le secteur privé, afin de trouver des solutions à des problèmes complexes qui se chevauchent.

- Nous convoquerons immédiatement une conférence fédérale-provinciale sur le logement avec les objectifs suivants:
- réduire les chevauchements et le double emploi dans la réglementation fédérale et provinciale;
- accroître la coopération pour simplifier les programmes d'habitation et en réduire le nombre;
- coordonner les efforts des gouvernements et du secteur privé pour s'attaquer plus efficacement aux problèmes.
- Nous renforcerons et élargirons les programmes de logement coopératif.
- Nous chercherons à améliorer le programme d'assurance des prêts hypothécaires.

Communications et culture

Le Parti progressiste-conservateur croit que les Canadiens ont tout ce qu'il faut pour devenir des chefs de file mondiaux dans les domaines de la technologie des communications et de la création artistique.

Une forte croissance des ventes à l'étranger dans le secteur de la technologie des communications, et la prospérité du secteur des arts d'interprétation, seront deux objectifs prioritaires et complémentaires d'un gouvernement progressiste-conservateur.

Un gouvernement progressiste-conservateur s'engage à aider la communauté artistique et le secteur des communications du Canada à exploiter à fond leur potentiel de création d'emplois, de développement communautaire et d'expansion économique.

- Nous supprimerons les obstacles bureaucratiques qui privent d'avantages sociaux les praticiens des arts visuels et des arts de la scène; nous donnerons suite à toutes les recommandations faites dans le rapport du comité parlementaire sur l'imposition des artistes.
- Nous provoquerons un afflux de capitaux pour la production de films, d'émissions et de spectacles.
- Nous reconnaitrons la contribution des industries cinématographiques, audio-visuelles et connexes dans les domaines de la recherche, du développement et de la formation.
- Nous clarifierons les dispositions législatives sur les droits d'auteur applicables aux formes d'art traditionnelles et aux nouvelles technologies.
- Nous ferons en sorte que les auteurs à faible revenu soient rémunérés lorsque leurs oeuvres sont utilisées dans les bibliothèques publiques, comme c'est le cas déjà dans de nombreux pays.
- Nous veillerons à ce que les organismes fédéraux à vocation culturelle travaillent en étroite collaboration avec les milieux artistiques et répondent adéquatement aux besoins du secteur.
- Nous mettrons davantage l'accent sur l'indépendance des organismes de financement vis-à-vis de l'appareil politique.
- Nous intégrerons à l'effort national d'expansion du commerce la promotion des talents canadiens à l'étranger, par l'intermédiaire des attachés commerciaux et du personnel diplomatique.
- Nous préciserons les objectifs du Canada en matière de télécommunications et le rôle respectif des secteurs public et privé à cet égard.
- Nous étudierons le processus de réglementation, ses incidences dans le secteur privé et ses liens avec l'élaboration des politiques.
- Nous clarifierons les questions relatives aux compétences fédérales et provinciales en matière de télécommunications.
- Nous examinerons les activités de la Société Radio-Canada pour nous assurer que sa contribution est à la hauteur de son important budget.

- De concert avec le secteur privé, nous chercherons à exploiter de nouvelles possibilités d'élargir le choix d'émissions offert aux Canadiens.
- Nous clarifierons tous les aspects du dossier des appareils de réception par satellite, conformément aux objectifs globaux dans le domaine des communications.

Le bénévolat

Dans notre société complexe, il y a de nombreux besoins sociaux et culturels qui ne sont satisfaits ni par le secteur privé ni par le secteur public. Les gouvernements, même quand ils sont disposés à apporter leur aide, sont rarement les meilleurs juges des mesures à prendre.

Le secteur du bénévolat mobilise au Canada près de 3 millions de personnes oeuvrant dans quelque 40 000 organismes de charité enregistrés. C'est ce secteur qui est le mieux en mesure de cerner les besoins, de déterminer les meilleures solutions à appliquer et de mettre en oeuvre les programmes qui en résultent. Cependant, il existe de nombreux obstacles qui nuisent à l'action des bénévoles et les empêchent de contribuer davantage à la solution des problèmes et à l'épanouissement personnel et collectif des Canadiens.

Un gouvernement progressiste-conservateur s'engage à aplanir ces obstacles dans toute la mesure du possible.

- Nous remplacerons par un crédit d'impôt l'actuelle déduction pour dons de charité. Cette mesure sera plus juste puisque, actuellement,
- l'avantage fiscal varie selon le revenu du donateur.
- Ce crédit d'impôt pour dons de charité sera établi sur le même modèle que le crédit d'impôt pour contributions politiques, afin d'uniformiser pour tous les Canadiens l'incitation à faire des dons aux oeuvres de charité.
 - Nous ferons la lumière sur les "activités politiques" des organismes de charité, afin d'éviter que ces organismes ne perdent leur statut en contrevenant par inadvertance à certaines règles tacites appliquées par Revenu Canada.
 - Nous exploiterons le potentiel du bénévolat sur le plan du développement économique communautaire, sachant que le secteur bénévole peut créer un emploi et former son titulaire pour environ trois fois moins que ce qu'il en coûterait au gouvernement dans le même cas.

Les handicapés

Un gouvernement progressiste-conservateur se fixera les objectifs suivants en ce qui concerne les handicapés:

- Éliminer les obstacles qui empêchent les handicapés de profiter pleinement des possibilités économiques et sociales.
- Accroître l'autonomie des Canadiens souffrant d'un handicap, de même que leur capacité d'apporter une contribution à leur collectivité.
- Mettre en oeuvre les recommandations formulées par le Comité parlementaire spécial sur les besoins des handicapés.

PROTECTION DE LA SOCIÉTÉ (JUSTICE)

Justice et sécurité

Nos politiques sociales sont fondées sur les principes d'égalité et de justice.

Toutefois, ces politiques ne peuvent être avantageuses à long terme que si les Canadiens vivent dans une société qui leur garantit à la fois la justice et la sécurité. Pour le Parti progressiste-conservateur, la justice exige:

- Le respect des droits et libertés de tous les Canadiens.
- Un appareil judiciaire qui fonctionne efficacement.
- La protection de tous les individus et groupes qui composent la société, sans porter atteinte à leur droit à la vie privée.
- La protection de la sécurité nationale du Canada, sans empiéter sur les droits fondamentaux des Canadiens.

Le système juridique du Canada est extrêmement complexe. Il existe en effet une foule de lois, de règlements et de procédures aux niveaux fédéral, provincial, municipal et local. Il est donc essentiel que les divers niveaux de gouvernement coordonnent leurs politiques fondamentales et collaborent pour résoudre les nombreux problèmes qui franchissent les frontières provinciales.

Consultations fédérales-provinciales

Pour que l'appareil judiciaire assure justice et équité à tous les citoyens et soit pleinement compris par les Canadiens de toutes les régions du pays, il faut absolument qu'il y ait consultation, coordination et coopération pleines et entières entre tous les niveaux de gouvernement. Un gouvernement progressiste-conservateur entreprendra une nouvelle ronde de consultations fédérales-provinciales afin de résoudre certains problèmes épineux qui se posent dans notre société.

- Nous veillerons à faire appliquer à la grandeur du pays les ordonnances émises par les tribunaux aux termes de la *Loi sur le divorce* et des lois provinciales concernant le droit de la famille. Nous instituerons notamment un registre central des ordonnances judiciaires.
- Nous aiderons à mettre sur pied des programmes d'aide aux victimes d'actes criminels, ce qui comprend la définition du rôle des victimes dans le système de justice pénale.
- Nous entreprendrons une réforme du droit et des procédures judiciaires, notamment la *Loi sur la preuve au Canada*.
- Nous unirons nos efforts à ceux des provinces et du secteur du bénévolat afin de lancer une campagne nationale contre la conduite en état d'ébriété.

180
+ 181

- Nous lancerons des programmes d'information du public afin que les Canadiens aient une meilleure compréhension de la loi et un meilleur accès aux tribunaux.

Pour lutter efficacement contre l'usage des drogues et le crime organisé, et pour appliquer de façon éclairée les articles du Code criminel touchant l'avortement, la pornographie et une foule d'autres problèmes, il faudra un dialogue constant et une coopération de tous les instants entre les divers gouvernements.

Les victimes du crime

Tant que nous n'aurons pas totalement extirpé le crime de la société, la protection et le dédommagement des victimes du crime demeureront des problèmes pressants. Un gouvernement progressiste-conservateur, en consultation avec les provinces, établira un régime national fixant les critères, les définitions et les niveaux de compensation pour les préjudices subis à la suite d'actes criminels. Nous discuterons du financement accru de ce régime avec les provinces.

- Nous modifierons le Code criminel de manière à définir clairement les droits des victimes et leur position dans le système de justice pénale.
- Nous lancerons, de concert avec les provinces, une campagne d'information du public pour informer les Canadiens de leurs droits aux termes du nouveau régime de dédommagement pour préjudices subis à la suite d'actes criminels.

Réforme du droit

Il importe d'apporter certains changements fondamentaux aux lois et d'améliorer leur application pour mieux assurer la protection des Canadiens et des valeurs sociales qui leur tiennent à coeur.

Un gouvernement progressiste-conservateur s'engage à apporter immédiatement des amendements au Code criminel pour s'attaquer plus efficacement aux problèmes suivants:

83. {
- conduite en état d'ébriété
 - pornographie
 - racolage
 - crime électronique
 - sentences, et
 - profits tirés d'activités criminelles.
 - Nous ferons adopter une mesure législative visant à abolir les mandats de main-forte.
 - Nous mettrons en place des rouages judiciaires et administratifs plus efficaces pour lutter contre le crime organisé.
 - Nous ordonnerons à la GRC d'intensifier ses activités dans le domaine de la lutte contre l'usage des drogues.
 - Nous prendrons des mesures législatives pour modifier le code de discipline et les modes de règlement des griefs et des plaintes publiques au sein de la GRC.

DU TRAVAIL POUR TOUS (DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE)

Le climat économique

Ces dernières années, l'économie canadienne est loin d'avoir fonctionné à plein rendement. Un nombre record d'entreprises ont fait faillite. L'industrie fonctionne à 72% seulement de sa capacité. En tenant compte de l'inflation, le revenu agricole net était l'an dernier de 48% inférieur à ce qu'il était en 1981. Les prix à la consommation ont augmenté de 43% depuis l'élection de 1980. Mais le pire de tout, c'est que près de 1,5 million de Canadiens sont sans travail, y compris 500 000 jeunes.

Un gouvernement progressiste-conservateur aura comme principal objectif de remettre au travail les chômeurs canadiens.

Toutefois, les perspectives d'emploi de nos chômeurs ne s'amélioreront que s'il y a une reprise économique durable, propre à garantir une croissance économique soutenue jusqu'à la fin de la décennie.

L'un des plus gros obstacles à la reprise économique et à la création d'emplois est la dette fédérale, qui atteint maintenant 180 milliards de dollars. Comme le gouvernement emprunte massivement, l'argent se fait rare pour les investissements et la création d'emplois. Par conséquent, les taux d'intérêt augmentent et font grimper à leur tour les frais d'exploitation des entreprises, réduisant ainsi leur capacité de création d'emplois.

483 - C'est pourquoi le gouvernement progressiste-conservateur visera une réduction rationnelle du déficit. Nous allons nous efforcer de limiter la croissance effrénée des dépenses gouvernementales.

Mais si nous voulons créer les quelque deux millions d'emplois dont nous avons besoin pour occuper nos chômeurs et les jeunes Canadiens qui arrivent sur le marché du travail, notre économie doit croître à un rythme beaucoup plus rapide que celui des dernières années.

333 C'est pourquoi nous allons aussi nous attacher à donner au pays une véritable croissance économique. Notre priorité est de redonner au Canada un rôle de premier plan dans le commerce mondial, d'en faire un fournisseur de biens et de services de qualité à des prix compétitifs sur les marchés internationaux. Voilà la clé de la création d'emplois et de notre prospérité future.

Les quatre piliers de la croissance économique

Un gouvernement progressiste-conservateur rebâtira l'économie canadienne en s'appuyant sur quatre piliers.

Premièrement, la réduction des taux d'intérêt, grâce à des politiques d'investissement nouvelles et réalistes.

Il ne fait aucun doute que la réduction des taux d'intérêt est une condition préalable de la croissance économique et de la création d'emplois.

- Voir 85-89
- Nous entreprendrons une réforme des Services correctionnels pour assurer une meilleure protection du public tout en faisant bénéficier les détenus de programmes constructifs.
 - Nous réexaminerons les modalités concernant la surveillance obligatoire et la libération conditionnelle des détenus.
 - Nous prendrons des mesures de réforme pénale pour résoudre les problèmes du surpeuplement des prisons et de la violence carcérale, pour accroître le recours aux peines autres que l'emprisonnement et pour faire diminuer la proportion trop élevée d'Autochtones dans nos pénitenciers.

Droit de la famille

Le chevauchement des compétences fédérales et provinciales sur divers aspects du droit relatif à la famille et au divorce a donné lieu à un problème de juridiction et d'application des décisions judiciaires. Le Parti progressiste-conservateur s'engage à collaborer aussi étroitement que possible avec les autorités provinciales pour résoudre les conflits de juridiction et veiller à ce que les ordonnances des tribunaux provinciaux et fédéraux soient appliquées à la grandeur du pays.

- Voir 135
- Nous assurerons une meilleure application des ordonnances émises en vertu de la *Loi sur le divorce*, en établissant un système national d'application des ordonnances d'entretien et de garde.

- Nous établirons un *registre central* des ordonnances d'entretien et de garde rendues aux termes de la Loi sur le divorce.
- Nous modifierons la Loi sur le divorce pour y définir des critères clairs et précis sur lesquels devront se guider les juges pour rendre des ordonnances d'entretien, afin qu'elles soient justes et équitables.
- Afin d'éviter le recours aux tribunaux pour résoudre les conflits matrimoniaux, nous mettrons davantage l'accent sur le counseling, la médiation et la conciliation.
- Nous appuierons la *Loi sur les jeunes contrevenants* en assurant une aide financière aux provinces pour favoriser l'uniformité dans l'application de la loi et la prestation de programmes et de services, d'un bout à l'autre du pays.

Droits individuels et sécurité nationale

Le gouvernement doit maintenir l'équilibre très délicat entre la préservation des droits et libertés de tous les Canadiens et l'obligation de garantir la sécurité de l'État, sans laquelle les libertés individuelles n'existeraient pas.

- Pour appuyer les droits et libertés des Canadiens, un gouvernement progressiste-conservateur s'engage à favoriser le règlement des poursuites intentées en vertu de la Charte des droits qui seront considérées d'importance nationale. Cela permettra de mieux sensibiliser les Canadiens à leurs droits en vertu de la Charte.

- Les lois fédérales qui entrent en contradiction avec la Charte des droits seront modifiées dans les plus brefs délais.
- Nous consulterons les provinces sur l'opportunité de modifier la Constitution en vue de consacrer les droits à la propriété dans la Charte des droits et libertés, tout en veillant à ce que tout amendement de cette nature ne porte par préjudice aux droits légitimes des individus (par exemple, dans le droit de la famille).
- En ce qui concerne la sécurité nationale, un gouvernement progressiste-conservateur s'engage à établir un service de renseignement efficace qui maintiendra l'équilibre entre la sécurité de l'État et les libertés civiles et le droit à la vie privée des Canadiens.
- Nous modifierons la *Loi sur les secrets officiels*.
- Nous allons réformer les *Ordonnances sur la planification des mesures d'urgence* et la *Loi sur les mesures de guerre*.

Prévention du crime

Pour assurer la sécurité personnelle et collective, la prévention du crime est beaucoup plus efficace que l'application de la loi. Les initiatives communautaires axées sur la prévention du crime qui sont élaborées au niveau local et mises en oeuvre par des groupes de bénévoles, contribuent à la sécurité d'une manière efficace et responsable.

Un gouvernement progressiste-conservateur encouragera les programmes communautaires de prévention du crime en accordant aux organismes d'application de la loi et au Solliciteur général des fonds destinés à la mise sur pied et au financement de tels programmes.

LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL GOUVERNEMENTAL

Participation et coopération

Une des priorités fondamentales d'un gouvernement progressiste-conservateur sera d'améliorer le fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

Pour être efficace, le gouvernement doit être un instrument au service des Canadiens et être perçu comme tel. Il doit répondre aux besoins et aspirations des citoyens suivant un style de gouvernement acceptable pour la population. Pour répondre aux besoins des Canadiens, le gouvernement doit les consulter et les écouter attentivement.

La participation et la coopération exigent tout d'abord une attitude de respect de la part du gouvernement: respect des différences régionales; respect des buts et objectifs du secteur privé; et respect des simples citoyens et des initiatives qu'ils veulent prendre pour résoudre leurs propres problèmes.

Un gouvernement progressiste-conservateur prendra les mesures suivantes:

- Reconnaître le rôle et les compétences légitimes des provinces en matière économique et sociale.
- Établir des groupes de travail permanents composés de représentants des entreprises, des syndicats et des gouvernements, afin de faire participer le secteur privé au processus d'élaboration des politiques.
- Coordonner les activités des ministères et organismes du gouvernement de manière que les autres gouvernements, le secteur privé et celui du bénévolat aient pleinement accès à l'information gouvernementale.
- Poursuivre des objectifs économiques de portée générale, tout en reconnaissant et en coordonnant les politiques économiques des gouvernements provinciaux.
- Convoquer régulièrement des conférences fédérales-provinciales sur toute la gamme des questions économiques. Le leadership national du gouvernement fédéral complètera les intérêts particuliers des gouvernements provinciaux et leur connaissance plus approfondie des dossiers régionaux.
- Utiliser l'énergie et la créativité des Canadiens pour résoudre les problèmes, grâce à une approche axée sur la consultation et les groupes de travail.

Il est indéniable qu'en unissant nos forces, nous sommes mieux en mesure de résoudre les problèmes.

La planification conjointe du développement économique, une véritable concertation pour la formulation des politiques économiques et sociales, la transparence et la consultation, tout cela contribuera à un meilleur gouvernement, un gouvernement qui sera à l'écoute des Canadiens et qui les fera participer pleinement à l'évolution de la société canadienne.

Le rôle du Parlement

Dans notre démocratie, les députés sont le principal lien entre les Canadiens et leur gouvernement. Le gouvernement ne peut être un véritable instrument au service des Canadiens que s'il rend compte de ses actes à la population, par l'entremise du Parlement.

Le Parti progressiste-conservateur croit qu'un gouvernement ouvert, honnête et accessible doit d'abord et avant tout respecter le rôle du Parlement.

- Un gouvernement progressiste-conservateur veillera à ce que le gouvernement soit responsable devant le Parlement et redonnera au Parlement un rôle de premier plan dans le domaine législatif.
- Nous forcerons les sociétés de la Couronne et les agences gouvernementales à rendre des comptes au Parlement.

- Nous réviserons les règles de fonctionnement du Parlement de manière à établir un juste équilibre entre l'obligation du gouvernement de prendre l'initiative des projets de loi et le besoin d'utiliser pleinement les compétences et les capacités de tous les députés, quelle que soit leur affiliation politique.
- Nous améliorerons le système des comités du Parlement, afin de permettre une étude plus sérieuse et plus indépendante des projets de loi.
- Nous créerons de nouveaux comités dotés de budgets indépendants leur permettant d'embaucher le personnel nécessaire pour effectuer des recherches sur toute question exigeant une étude approfondie.
- Nous confierons le contrôle du budget de fonctionnement de la Chambre des communes au Parlement et non au Cabinet.
- Nous réduirons le délai précédant le déclenchement des élections partielles, afin que les Canadiens ne soient pas privés trop longtemps d'un représentant à la Chambre quand un siège devient vacant.
- Nous établirons un calendrier régulier pour la présentation du budget fédéral, afin de permettre aux entreprises de mieux planifier leurs affaires.
- Nous encouragerons les ministres de notre gouvernement à annoncer leurs nouvelles politiques à la Chambre des communes.

Il n'y a aucun doute que le Parlement devrait jouer un rôle plus important dans le contrôle des affaires publiques et qu'il devrait contribuer davantage, grâce à la compétence de chaque député, à réaliser pleinement le potentiel de notre pays.

Le respect de la règle de droit

Si les Canadiens doivent respecter la règle de droit, leur gouvernement doit en faire autant. En fait, le gouvernement doit respecter scrupuleusement la loi et ne laisser planer aucun doute à ce sujet.

Le Parti progressiste-conservateur croit que le gouvernement a aussi le devoir d'informer les citoyens au sujet de leurs droits, de leurs libertés et de leurs obligations face à la loi.

Un gouvernement progressiste-conservateur ne ménagera aucun effort pour veiller à ce que tous les aspects de l'activité gouvernementale soient ouverts à l'examen du public.

- Nous veillerons à faire respecter l'esprit autant que la lettre de la *Loi sur l'accès à l'information*; pour cela, il faudra modifier l'attitude gouvernementale et favoriser la transparence et l'accessibilité.
- Nous accorderons la priorité à la révision par le Parlement de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Un gouvernement progressiste-conservateur aidera les Canadiens à mieux connaître les

droits et libertés qui leur sont garantis par la Constitution.

- Nous aiderons financièrement les personnes qui porteront devant les tribunaux une cause reliée à l'interprétation de la Charte, lorsque cette cause touchera à un domaine d'importance nationale, car c'est un moyen de clarifier pour les Canadiens les droits que leur confère la Charte.
- Nous modifierons toutes les lois fédérales qui entrent en contradiction avec l'interprétation actuelle de la Charte des droits et libertés.
- Nous consulterons les provinces sur l'opportunité de modifier la Constitution pour consacrer les droits à la propriété dans la Charte des droits, tout en veillant à ce que tout amendement de cette nature ne porte pas préjudice à des droits légitimes de l'individu (par exemple, dans le droit de la famille).

Dans les questions de sécurité nationale, nous respecterons les droits individuels des Canadiens et protégerons leurs libertés civiles.

La garantie minimale d'une bonne gestion

En élisant un nouveau gouvernement PC, les Canadiens se donneront un gouvernement bien administré, efficace et productif.

Le Parlement rendra compte à la population de la gestion gouvernementale des affaires de la nation. L'appareil gouvernemental sera rationalisé et devra fonctionner suivant le principe du mérite.

Rendre le gouvernement accessible aux Canadiens signifie faire en sorte que les biens et services dont il a besoin lui soient fournis, dans la mesure du possible, par des entreprises canadiennes.

La productivité dans le secteur public

Un des plus grands défis qu'aura à relever un nouveau gouvernement sera de faire fonctionner le "système" de façon efficace, démocratique et responsable. Il faudra aussi que les opérations gouvernementales deviennent plus productives et plus rationnelles. Un nouveau gouvernement progressiste-conservateur sera lié à l'engagement de mettre fin au malaise et au manque de leadership qui existent actuellement dans la fonction publique.

- *Nous inculquerons une façon positive d'envisager la gestion de la productivité.*
 - Les ministres seront tenus d'exposer les objectifs et les résultats anticipés de tous les programmes qu'ils soumettront à l'approbation du Cabinet ou du Parlement.
 - Nous mettrons en place, en nous inspirant de méthodes employées dans le secteur privé, un système de primes d'encouragement destiné à inciter les gestionnaires à faire preuve de prudence, de sensibilité et de prévoyance.
 - Nous ferons en sorte que le mérite soit le principal moyen d'avancement. Il faut donner aux employés la chance de prouver leur mérite en répondant à des exigences de rendement clairement définies.

- *Nous allons entreprendre une révision majeure des mécanismes actuels de planification et de contrôle budgétaires.*
- Nous allons renforcer le système d'information sur lequel repose le processus de répartition des ressources nationales.
- Nous allons explorer le potentiel de diverses techniques de gestion — clauses de réexamen périodique, budgets à base zéro — et réévaluer le rôle du Contrôleur général, afin d'améliorer la gestion des ressources nationales.
- Nous allons accorder un haut degré de priorité aux améliorations à apporter au niveau de la planification des ressources, pour que les fonctionnaires puissent bénéficier d'un véritable leadership et développer le sentiment d'accomplir un travail utile et d'être récompensés pour leurs réalisations.
- Nous fournirons aux fonctionnaires les outils dont ils ont besoin pour s'acquitter des tâches qui leur sont confiées. Cela comprend l'utilisation d'innovations technologiques canadiennes pour mettre au point un système d'information hautement perfectionné.
- Nous allons accroître l'efficacité des systèmes d'exécution des programmes gouvernementaux, afin qu'une plus grande partie de nos ressources nationales soient utilisées pour répondre aux véritables besoins, plutôt que pour résoudre des problèmes d'administration gouvernementale.

Les sociétés de la Couronne

Les sociétés de la Couronne ont joué un rôle important dans l'histoire économique, sociale et culturelle du Canada.

Elles font partie intégrante de nos institutions, mais si l'on veut qu'elles continuent à jouer un rôle positif dans le développement de la nation, il faut les contrôler plus étroitement, améliorer leur administration et les obliger davantage à rendre compte de leurs activités.

Un groupe d'étude du Parti progressiste-conservateur s'est penché sur la question de la réforme des sociétés de la Couronne. Les recommandations qu'il a formulées font partie intégrante de notre politique de gouvernement:

- Nous allons clarifier et rationaliser les relations entre le gouvernement et les sociétés de la Couronne en instituant un système de responsabilité ministérielle directe.
- Nous allons limiter la création et l'acquisition de nouvelles sociétés de la Couronne, y compris les filiales et sociétés affiliées, et exiger que toute société mère soit créée par une loi spéciale du Parlement.
- Nous allons exiger que les sociétés de la Couronne présentent des plans d'entreprise de trois à cinq ans qui devront être approuvés par le gouvernement et déposés au Parlement, ainsi que des rapports annuels et des états financiers trimestriels de la plus haute qualité et intégrité.

- Nous allons clarifier et étendre le rôle du Vérificateur général du Canada dans la vérification des comptes des sociétés de la Couronne et dans ses rapports avec leurs vérificateurs du secteur privé.
- Nous allons veiller à ce que les méthodes et pratiques comptables des sociétés de la Couronne soient conformes aux principes et pratiques acceptés dans le secteur privé.
- Nous allons clarifier le rôle et les responsabilités des dirigeants et des administrateurs des sociétés de la Couronne, et leur attribuer les mêmes fonctions, obligations et attributions que dans le secteur privé.
- Nous allons créer un comité permanent mixte de la Chambre des communes et du Sénat chargé des sociétés de la Couronne; ce comité aura le mandat et les ressources nécessaires pour examiner périodiquement et de manière approfondie les affaires de chaque société de la Couronne.
- Nous allons respecter le besoin d'autonomie de certains organismes d'État comme le Conseil des arts du Canada, le Conseil économique du Canada, etc., afin de leur permettre de conseiller le gouvernement en toute indépendance sur des questions de principe.

La prolifération des sociétés de la Couronne au cours des dix à quinze dernières années a eu pour effet de soustraire une grande partie des politiques et programmes gouvernementaux au contrôle du Parlement. Un nouveau gouverne-

ment progressiste-conservateur veillera à ce que les représentants du peuple puissent de nouveau exercer un contrôle sur les activités des sociétés d'État.

La Société canadienne des postes

Le service postal est un besoin essentiel pour l'ensemble des citoyens et des entreprises du pays.

Un nouveau gouvernement PC fera tout en son pouvoir pour garantir que la livraison du courrier au Canada se fera de façon efficace et économique.

- Nous continuerons d'améliorer les normes de livraison, en veillant à donner à tous les Canadiens un accès égal aux services postaux partout où ce sera possible.
- Nous contrôlerons les incursions de la Société canadienne des postes dans des domaines où elle entre en compétition avec le secteur privé.
- Nous continuerons d'améliorer la protection du courrier contre le vol et la destruction.

Les opérations gouvernementales

L'administration fédérale est une énorme entreprise qui emploie des dizaines de milliers de travailleurs et qui engage chaque année des dépenses de plusieurs milliards de dollars.

Les opérations gouvernementales doivent toutes être efficaces, économiques et rentables afin de garantir que le gouvernement national sert au mieux les intérêts des Canadiens.



Un gouvernement PC exigera de tous les ministères fédéraux qu'ils fonctionnent d'une manière propre à assurer l'apparition d'un nouveau style de gestion du secteur public.

- Le Conseil privé sera chargé de la responsabilité d'améliorer les relations interministérielles et intergouvernementales et d'assurer la primauté du principe de l'équité dans les opérations gouvernementales.
- Nous améliorerons le dialogue entre tous les ordres de gouvernement et entre le secteur public et le secteur privé.
- Nous allons modifier la *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique*, de façon à ce qu'elle fonctionne suivant les mêmes principes que le *Code canadien du travail*.
- Nous allons accroître l'usage qui est fait du travail accompli par le *Conseil économique du Canada* et veiller à ce que la revue annuelle du Conseil soit renvoyée au Comité de la Chambre des communes sur les finances et les questions économiques.
- Nous allons reconfirmer le Conseil du Trésor dans son rôle de principal gestionnaire des ressources financières, matérielles et humaines du gouvernement:
 - nous accélérerons le processus de réforme et de réduction des règlements gouvernementaux;
 - nous veillerons à ce que les questions relatives aux politiques de personnel soient étudiées et réglées;

- nous donnerons plus d'importance au principe du mérite dans tous les rapports avec des employés de la fonction publique;
 - nous appliquerons le principe de la parité salariale pour un travail de valeur égale; et
 - nous consoliderons les programmes d'action positive.
- Nous accroîtrons la capacité du gouvernement de surveiller les activités des banques et d'autres institutions du secteur public.
 - Nous allons élargir les cadres du bureau de l'Inspecteur général des banques pour répondre aux besoins créés par l'activité croissante des banques de catégorie «B».
 - Nous allons améliorer la capacité du Vérificateur général de surveiller et de commenter publiquement les activités du gouvernement et des sociétés de la Couronne.
 - Nous allons mettre à contribution le ministère des Travaux publics pour simplifier la gestion des propriétés que possède ou que loue la Couronne. Nous allons céder les terres publiques excédentaires au secteur privé pour qu'il en fasse un usage productif.
 - Nous allons modifier les méthodes du ministère des Approvisionnements et Services afin de maximiser le contenu canadien des biens et services achetés par le gouvernement fédéral.

- Nous décentraliserons les achats du gouvernement fédéral afin d'en faire profiter toutes les régions du pays:
 - nous augmenterons le volume des acquisitions provenant du secteur de la petite entreprise;
 - nous simplifierons les listes d'approvisionnement du gouvernement en fonction d'une meilleure uniformité et d'une plus grande couverture;
 - nous éliminerons le chevauchement des services fournis par les divers ministères fédéraux.
- Par l'intermédiaire de la Commission de la fonction publique, nous renforcerons le principe du mérite:
 - nous allons uniformiser les normes garantissant que le mérite est le critère fondamental de recrutement, de promotion, de mutation et de congédiement des employés.

Revenu Canada

Le ministère fédéral du Revenu, qui a déjà été l'organisme de perception des impôts le plus juste et le plus efficace du monde, est maintenant en plein discrédit, car la preuve a été faite que ses méthodes et ses pratiques sont injustes et discriminatoires.

Les problèmes sérieux auxquels des Canadiens ont eu à faire face dans leurs rapports avec Revenu Canada ont incité le Parti progressiste-

conservateur à instituer un groupe d'étude chargé d'enquêter dans ce dossier et de recommander des moyens de rétablir la légitimité du système de perception des impôts. Notre objectif en créant le Groupe d'étude sur les activités de Revenu Canada était de donner aux Canadiens la possibilité d'exprimer leur point de vue sur la façon d'améliorer les méthodes de perception des impôts au Canada. Le Groupe d'étude a entendu plus de 300 témoignages lors des audiences publiques qu'il a tenues dans 23 villes différentes du pays.

Les fondements de la politique d'un gouvernement PC à l'égard de Revenu Canada, établis par le Groupe d'étude, créeront un système d'imposition qui sera plus juste envers les contribuables, qui sera contrôlé par leurs représentants au Parlement et qui sera plus efficace en ce qui concerne la perception des impôts dûment exigibles.

- *Nous améliorerons le rôle du ministre responsable de Revenu Canada.*
- Nous promulguerons une charte des droits du contribuable dans laquelle seront clairement définis le droit à la protection de la vie privée, le droit à la présomption d'innocence, le droit à un traitement équitable et courtois et le droit à une information complète et opportune.
- Nous réexaminerons le processus de délégation des pouvoirs du ministre à ses fonctionnaires.

- Nous ferons en sorte que le ministre participe pleinement aux travaux d'un *Comité consultatif sur l'impôt* qui regroupera des représentants de la petite entreprise, des personnes âgées, des consommateurs et d'autres secteurs de l'économie.
- Nous veillerons à ce que le ministre rencontre régulièrement ses fonctionnaires de tous les niveaux afin d'établir la ligne de conduite du ministère.
- Nous veillerons à ce que les hauts fonctionnaires du ministère soient plus accessibles au public.
- Nous veillerons à ce que les ministres du Revenu et des Finances répondent aux recommandations annuelles du Comité mixte de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association du Barreau canadien concernant les activités de Revenu Canada.
- Nous veillerons à ce que le ministre continue de recueillir le point de vue des citoyens en tenant des audiences publiques à cette fin.
- *Nous améliorerons les communications entre le ministère et les contribuables.*
- Nous augmenterons le nombre de bureaux régionaux et de bureaux satellites.
- Nous veillerons à ce que tous les formulaires, dépliants et brochures de Revenu Canada soient disponibles dans les principales succursales postales et les autres centres de distribution du gouvernement.
- Nous améliorerons les services téléphoniques permettant aux contribuables de communiquer directement et sans frais avec les divers bureaux de Revenu Canada.
- Nous veillerons à ce que les motifs d'établissement de nouvelles cotisations soient expliqués de façon très claire et à ce qu'il soit accordé aux contribuables un délai raisonnable pour répondre aux demandes de renseignements.
- Nous ferons en sorte d'aider les contribuables à mieux comprendre le système fiscal.
- Nous éviterons de publiciser les cas présumés de fraude fiscale tant qu'ils n'auront pas été prouvés et éliminerons les pénalités imposées pour des erreurs de type courant ou des oublis anodins.
- Nous allons améliorer les services fournis par les centres de données fiscales et faire en sorte que les dossiers des contribuables soient retournés aux bureaux de district appropriés.
- *Nous allons humaniser le processus de perception des impôts.*
- Nous ferons en sorte que les contribuables soient présumés innocents jusqu'à preuve du contraire.
- Nous n'exigerons pas le paiement des impôts contestés tant que l'appel n'aura pas été jugé.
- Nous allons veiller à ce que les contribuables contrevenants soient clairement informés de leurs droits et obligations, et à ce que les agents de perception les rencontrent ou leur parlent directement.

- Nous allons réserver aux fonctionnaires des échelons supérieurs la responsabilité des recours aux saisies d'arrêts ou aux saisies en main tierce et garantir aux contribuables le droit d'en appeler de ces mesures.
- Nous allons éliminer le système de quotas qui a cours à Revenu Canada.
- *Nous allons veiller au moyen de vérifications comptables à ce que les lois fiscales soient appliquées de façon juste et uniforme.*
- Nous veillerons à ce que les lois fiscales soient interprétées de façon plus uniforme.
- Nous allons mettre fin aux changements rétroactifs d'interprétation des lois fiscales.
- Nous allons mettre un terme aux investigations du genre "expédition de pêche", dans les cas où il n'y a aucune raison particulière de croire qu'un contribuable ait contrevenu à la Loi de l'impôt.
- Nous veillerons à ce que le ministère publie les bulletins d'interprétation et les circulaires d'information en temps plus opportun et à ce qu'il réponde plus rapidement aux demandes de renseignements des contribuables.
- Nous allons reprendre les pouvoirs de perquisition et de saisie du ministère et étendre le privilège des communications entre client et avocat.
- *Nous veillerons à ce que le système d'appel soit juste, à ce qu'il soit perçu comme tel et à ce qu'il soit accessible à tous les contribuables.*
- Nous rendrons les services responsables des appels complètement indépendants de ceux qui sont responsables des cotisations.
- Nous allons simplifier la formule d'Avis d'opposition.
- Nous allons permettre les appels directs aux tribunaux.
- Nous allons créer un tribunal des petites créances fiscales pour régler les litiges de moins de 5 000 \$.
- *Nous allons améliorer le moral, la productivité et le travail du personnel de Revenu Canada.*
- Nous améliorerons la formation du personnel et accroîtrons sa productivité en encourageant l'excellence.
- Nous demanderons aux employés des suggestions sur les moyens d'améliorer le système de perception des impôts.
- Nous allons encourager le perfectionnement professionnel permanent du personnel de Revenu Canada et rendre public le contenu des programmes établis à cette fin.

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE

La politique étrangère et la politique de défense du Canada sont restées inchangées depuis près de 15 ans. Pendant ce temps, les réalités politiques et économiques mondiales ont bien changé.

Si nous voulons à l'avenir honorer nos engagements envers nos alliés et nous acquitter de nos responsabilités envers les pays moins développés, et si nous voulons devenir compétitifs sur les marchés internationaux, des changements majeurs s'imposent dans nos politiques étrangère, commerciale et de défense.

Un gouvernement progressiste-conservateur s'emploiera en particulier à rebâtir une solide économie canadienne en lui redonnant sa juste part du commerce mondial.

Nous sommes pleinement résolus à honorer et à renforcer nos engagements traditionnels en affaires étrangères et en défense.

Mais nous avons aussi l'intention de mettre en oeuvre une ambitieuse stratégie de commerce international, d'une envergure telle que le Canada n'a encore jamais connue.

Les principes qui guideront notre politique étrangère et de défense sont les suivants:

- Remplir nos engagements internationaux.
- Exploiter les occasions d'accroître notre commerce extérieur sans limiter l'accès des pays en développement aux marchés.

- Devenir plus actifs dans la recherche de la paix et de la sécurité mondiales.
- Rendre nos programmes d'aide internationale et d'aide au développement plus efficaces par rapport aux coûts et les élaborer davantage en fonction des gens à qui ils s'adressent.
- Honorer notre engagement envers l'Alliance atlantique.
- D'une manière générale, faire preuve de plus de dévouement, de responsabilité et de respect envers la communauté internationale.

Remplir nos engagements internationaux

Nous devons assumer le rôle d'une puissance responsable dans les affaires mondiales. Comme la situation mondiale s'est foncièrement déstabilisée au cours de la dernière décennie et que le rôle de nos alliés traditionnels a évolué, nous devons revoir nos objectifs et nos priorités.

- Un gouvernement progressiste-conservateur entreprendra une révision complète de la politique étrangère en invitant la pleine participation de la population canadienne à la formulation de ses objectifs.
- En même temps, nous allons réexaminer la politique de défense et produire un *Livre blanc sur la défense*.
- Nous allons réexaminer notre rôle au sein du NORAD et prendre des mesures pour que le Commandement de la défense aérienne de

l'Amérique du Nord continue de répondre aux besoins mutuels du Canada et des États-Unis.

- Nous allons renforcer notre engagement envers l'OTAN, considérée comme la pierre angulaire de notre sécurité et comme une alliance fondée sur des valeurs et des objectifs sociaux, politiques et économiques communs.

En remplissant nos engagements internationaux, nous contribuons à la paix et à la sécurité dans le monde et nous assurons en même temps notre propre sécurité nationale. Par ailleurs, le resserrement de nos liens avec nos alliés et avec les organisations internationales peut nous procurer des avantages politiques et économiques encore plus intéressants.

Développer le commerce extérieur

Pour créer deux millions de nouveaux emplois, le Canada doit à tout le moins reprendre sa part traditionnelle du commerce mondial, qui se situe aux alentours de 6%. Sous un gouvernement progressiste-conservateur, exploiter à fond les occasions d'accroître le commerce avec l'étranger deviendra un élément prépondérant dans nos relations extérieures.

- Nous allons augmenter le nombre d'attachés commerciaux dans les ambassades et les consulats canadiens du monde entier.
- Nous allons fixer des objectifs d'exportation audacieux mais accessibles et établir un

système pour encourager les agents commerciaux à atteindre leurs objectifs.

- Nous allons lancer de nouvelles initiatives commerciales dans des régions données du monde: Amérique latine, pays du Commonwealth, nations du pourtour du Pacifique, etc.
- Nous allons faciliter la formation de corporations de ventes à l'étranger et de maisons de commerce privées.
- Nous allons encourager la participation du secteur privé à nos activités dans les pays en développement.
- Nous allons obtenir pour le Canada une meilleure part des activités des institutions financières internationales (contrats et études).
- Nous allons travailler à la réduction des barrières commerciales internationales.
- Nous allons établir un lien plus étroit entre l'aide et le commerce.
- Nous allons travailler à la création d'une marine marchande canadienne.

Promouvoir la paix internationale

Tous nos espoirs seraient anéantis si un conflit nucléaire devait éclater. C'est pourquoi la recherche de la paix et de la sécurité doit être un objet primordial de notre politique étrangère.

- L'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, à la création duquel notre Parti a largement contribué, doit recevoir toute l'aide voulue pour devenir un intervenant majeur dans l'instauration d'une paix plus sûre.

■ Un gouvernement progressiste-conservateur continuera de promouvoir la non-prolifération nucléaire.

■ Nous allons nous efforcer de convaincre l'Union soviétique de reprendre les négociations sur la réduction des armements stratégiques (START) et des forces nucléaires de moyenne portée (INF).

■ Nous allons préconiser une politique de non-agression à l'OTAN.

■ Nous allons nommer un ambassadeur canadien pour le désarmement.

■ Nous allons envoyer des délégations multipartites aux tribunes internationales traitant des questions du désarmement.

■ Nous allons travailler à la restriction des transferts d'armes conventionnelles.

■ Nous allons jouer un rôle plus actif aux Nations Unies et dans leurs institutions.

■ Nous allons continuer de promouvoir le respect des droits de la personne dans le monde entier.

■ Nous adhérons entièrement au principe de l'intégrité d'Israël et reconnaissons à cette nation le droit à l'existence en toute sécurité.

■ Nous sommes disposés à accroître la contribution canadienne aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient.

■ Nous invitons instamment toutes les parties en cause à travailler à l'instauration d'une paix crédible et durable au Moyen-Orient:

■ Nous invitons instamment les représentants palestiniens à renoncer à l'usage de la violence, à reconnaître l'État d'Israël et à rechercher activement une solution politique au conflit.

■ Nous invitons instamment Israël à accepter sa part de responsabilité dans la recherche d'une solution pour améliorer le sort du peuple palestinien.

■ Nous appuyons les initiatives de paix crédibles et toute médiation par une tierce partie, susceptible d'aboutir au règlement pacifique d'un conflit.

Aide internationale et aide au développement

L'aide internationale est un devoir imposé par les catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Le Canada a l'obligation morale d'y contribuer le plus possible.

■ Un gouvernement progressiste-conservateur appuiera les programmes de secours d'urgence et les programmes humanitaires des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

■ Nous allons encourager le secteur canadien du bénévolat à contribuer aux fonds d'aide et de secours d'urgence.

L'aide au développement se distingue de l'aide internationale en ce sens qu'elle vise le développement économique et social à long terme des pays du tiers monde.

- Nous allons faire valoir que la solution des problèmes de bien des pays en développement passe davantage par le commerce que par l'aide.
- Nous allons faire passer à 0,7% de notre PNB d'ici 1990 la contribution canadienne à l'aide publique au développement (APD).
- Nous allons réexaminer le mandat, les objectifs, les ressources et l'efficacité de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).
- Nous allons réexaminer les affectations de crédits d'aide internationale et d'aide au développement des pays qui violent systématiquement les droits de la personne.
- Nous allons orienter davantage nos crédits d'aide au développement vers les nations qui ont des liens étroits avec le Canada (Commonwealth, Francophonie, Antilles et Amérique du Sud).
- Nous allons acheminer une plus grande part de l'APD par le biais d'organismes non gouvernementaux et bénévoles.

Défense nationale

Pour pouvoir intervenir librement dans les affaires mondiales, le Canada doit être en mesure de protéger ses propres intérêts nationaux. C'est là le principe même de l'existence de nos forces armées et de celles des autres nations.

La politique de défense ne peut être élaborée en vase clos; elle doit correspondre à nos intérêts nationaux et être étroitement liée à notre politique étrangère. En matière de défense, le Canada ne peut plus continuer de fonder ses décisions sur les conditions stratégiques qui régnaient au début des années 70.

- Un gouvernement progressiste-conservateur entreprendra une révision immédiate de la politique de défense et produira un Livre blanc sur la défense dans les mois suivants la prise du pouvoir.
 - Ce Livre blanc fera le point sur notre position défensive et recommandera des mesures correctives aux principaux problèmes des Forces armées canadiennes.
- Nous allons doter les Forces armées canadiennes de l'équipement et des moyens dont elles ont besoin pour jouer pleinement leur rôle et remplir les engagements du Canada envers ses alliés.
 - Il faudra pour ce faire prendre un solide engagement politique et financier et le respecter jusqu'à ce que les Forces armées canadiennes soient en mesure de préserver notre souveraineté et de contribuer à la sécurité collective de l'Alliance atlantique.
 - Pendant cinq ans, nous allons accroître le budget réel de la Défense nationale. Ce sont surtout les dépenses d'immobilisation qui augmenteront d'année en année.

- Nous allons accroître notre présence militaire dans l'Arctique canadien pour préserver et renforcer notre souveraineté dans le Grand Nord.
- Nous allons améliorer les dispositifs de recherche et de sauvetage des Forces armées canadiennes, notamment en ce qui concerne leur rôle de coordination, de commandement et d'équipement dans les opérations maritimes et aériennes de recherche et de sauvetage.

Forces armées canadiennes

Le plafond des effectifs des Forces armées canadiennes, qui se situe actuellement à 81 000, est trop peu élevé pour nous permettre de remplir nos rôles et nos engagements. Les Forces armées ont besoin de ressources humaines suffisantes pour répondre aux objectifs de la politique de défense.

- Un gouvernement progressiste-conservateur fixera un nouveau plafond des effectifs des Forces armées canadiennes.
- Nous allons définir clairement le rôle des corps de réserve dans un plan de mobilisation générale. Il s'agira d'une part de mieux équiper les corps de réserve et, d'autre part, d'envisager un accroissement de leurs effectifs.
- Nous sommes résolu à favoriser la pleine participation des femmes dans les Forces armées en leur garantissant un traitement

plus juste et la pleine égalité avec les hommes.

- Nous allons prendre des mesures pour redonner aux trois armes un uniforme distinctif, conformément aux recommandations du Rapport Fyffe sur l'unification des Forces armées, sans toutefois renoncer aux avantages de l'intégration des trois armes.
- Nous nous engageons à offrir de pleines perspectives de carrière aux membres des Forces armées canadiennes.
 - Nous allons nous occuper en priorité de faire reconnaître les métiers et les grades militaires auprès des syndicats et des gouvernements provinciaux.
 - Nous allons obtenir des ministères provinciaux de l'éducation qu'ils reconnaissent l'équivalence des cours de formation militaire correspondants à ceux du système scolaire.
 - Nous allons déployer de grands efforts pour faciliter le passage des membres des Forces armées au marché du travail civil.

Les Forces armées canadiennes comptent pour beaucoup dans la force politique, économique et sociale de la nation. En fait, il n'y a aucune circonscription fédérale où les Forces armées sont tout à fait absentes.

Un gouvernement progressiste-conservateur veillera à ce que les compétences et les programmes des Forces armées soient mis à contribution dans la réalisation des objectifs économiques.

- Nous allons étudier la possibilité d'utiliser le programme élargi de formation des Forces armées pour accroître les perspectives de formation et d'emploi des jeunes.

- Nous allons étudier la possibilité d'utiliser les compétences militaires dans la mise en place de l'infrastructure économique nationale et dans la réalisation de grands projets d'initiative civile.



POLITIQUE ATOUT 84

TABLE DES MATIÈRES

2	RAISONS DE VOTER PC
3	RAISONS DE NE PAS VOTER LIBÉRAL
6	RAISONS DE NE PAS VOTER NPD
9	LES LIBÉRAUX AU POUVOIR
12	LE PARTI PC AU POUVOIR
13	AGRICULTURE
15	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
16	ÉNERGIE
18	PÊCHES
20	FORÊTS
22	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DÉFENSE
24	GESTION GOUVERNEMENTALE
26	MÉTHODES DE GOUVERNEMENT
28	COMMERCE INTERNATIONAL
30	JUSTICE
32	MINES
34	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
35	PETITE ENTREPRISE
36	PROGRAMMES SOCIAUX
39	FORMATION ET RECYCLAGE
41	TRANSPORTS
43	QUESTIONS CONCERNANT LES FEMMES
45	EMPLOI DES JEUNES

*Autorisé par le Fonds du Parti PC du Canada,
agent enregistré du Parti progressiste-conservateur
du Canada.*

**RAISONS DE VOTER
PROGRESSISTE-CONSERVATEUR**

1. Nous avons une équipe toute fraîche avec plein de nouvelles idées

Nous sommes un groupe de Canadiens engagés, décidés à résoudre les problèmes qui assaillent le pays. Nous avons la détermination, le talent et l'imagination nécessaires pour réaliser pleinement le potentiel du Canada.

2. Nous nous soucions de l'avenir des Canadiens

Nous avons une confiance totale dans nos concitoyens et nous voulons leur assurer le meilleur avenir possible. Nous sommes déterminés à répondre aux besoins des groupes et des particuliers et à abattre les barrières qui empêchent certains citoyens de participer pleinement à la vie économique et sociale.

3. Nous remettons les Canadiens au travail

Nous avons un plan qui redonnera du travail aux Canadiens, en particulier les jeunes. Nous donnerons une nouvelle vitalité au secteur privé en le débarrassant de l'ingérence excessive du gouvernement et en lui donnant les outils et les programmes nécessaires pour croître et relever le défi de la concurrence internationale.

4. Ensemble, nous pouvons résoudre nos problèmes

Nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec les autres niveaux de gouvernement, avec les syndicats et les entreprises, et avec les simples citoyens canadiens. Ensemble, nous résoudrons nos problèmes. Notre gouvernement sera à l'écoute des Canadiens; nous formulerons les politiques nationales après avoir consulté la population. Nous n'agirons pas de façon unilatérale et nous ne provoquerons pas la confrontation.

5. Vous pouvez nous faire confiance

Depuis 10 ans, nous réclamons que soient apportés des changements devenus nécessaires dans l'attitude et dans la façon d'administrer du gouvernement. Nos idées et nos politiques ont été préparées soigneusement, en consultation avec les autres niveaux de gouvernement, les groupes intermédiaires et des milliers de citoyens canadiens de toutes les catégories professionnelles et sociales. Nous ne sommes pas un parti qui parle de changement seulement parce que les élections approchent.

6. Nous assurerons l'égalité aux femmes

Nous visons rien de moins que l'égalité économique et sociale pleine et entière pour les femmes. Nous unirons nos efforts à ceux des gouvernements provinciaux, des organismes bénévoles et des établissements d'enseignement pour que les femmes aient accès à la formation dont elles ont besoin, à des emplois valables et à d'excellentes perspectives de carrière.

7. Nous garantirons la sécurité et l'avenir des Canadiens

Nous allons maintenir et renforcer les mesures sociales à l'intention des Canadiens défavorisés et en chômage. Nous travaillerons avec les provinces pour améliorer le régime national d'assurance-santé, et nous veillerons à ce que tous les Canadiens puissent compter sur un revenu de retraite suffisant.

8. Nous allons rendre le Canada compétitif à l'échelle internationale

Nous allons renforcer notre économie par une politique de commerce extérieur plus agressive. L'exportation sera la priorité absolue dans nos relations internationales. En même temps, nous prendrons les mesures nécessaires pour améliorer la productivité et la compétitivité de nos entreprises.

9. Nous prendrons le contrôle du gouvernement

Nous formerons un gouvernement national ouvert et honnête, et nous rendrons compte de nos actes. Les Canadiens pourront de nouveau faire confiance au gouvernement fédéral, car nous le rendrons responsable devant le Parlement, nous motiverons la fonction publique, nous réduirons la lourdeur de l'appareil gouvernemental et enfin, nous réduirons le déficit fédéral de façon progressive et responsable.

10. Nous rétablirons la confiance des investisseurs

Nous établirons une politique économique nationale qui permettra aux entreprises, petites et grandes, de planifier en toute confiance. Nous instaurerons la stabilité et la certitude dans la politique gouvernementale et le régime fiscal. Nous réduirons les emprunts du gouvernement pour faire baisser les taux d'intérêt et d'inflation, ce qui est essentiel pour créer un climat de stabilité favorable aux investissements.

RAISONS DE NE PAS VOTER LIBÉRAL

1. On ne peut pas faire confiance aux Libéraux

Ils ont brisé à peu près toutes les promesses qu'ils ont faites aux Canadiens. Ils promettent n'importe quoi en campagne électorale et font ce qu'ils veulent après avoir été élus. En 1974, ils promettaient qu'il n'y aurait pas de contrôle des prix et des salaires; pourtant, ils l'ont imposé unilatéralement en 1975. En 1979, ils promettaient de réduire les hausses de prix de l'essence; ils ont pourtant augmenté le prix du gallon de plus de 22 cents peu après et de plus de 1\$ depuis l'élection de 1980. Ils promettaient de limiter les dépenses gouvernementales au taux de croissance de l'économie, promesse qu'ils ont brisée chaque année depuis 1980.

2. Après 20 ans, ils ont fait leur temps

Depuis 20 ans, les Libéraux ont presque toujours été au pouvoir. L'avenir prometteur qui s'annonçait dans les années 60 a fait place au désespoir et au chômage des années 80. Tandis que les Canadiens s'inquiètent de leur sécurité d'emploi, l'héritage que Trudeau a laissé à Turner a été une orgie de nominations de députés et de fidèles partisans libéraux à des postes d'état. Les tactiques libérales d'affrontement ont ébranlé la base même de la Confédération. Après 20 ans de gouvernement libéral, le Canada est loin d'être le grand pays qu'il pourrait devenir.

3. Ils ont mal géré notre économie

Au cours des quatre dernières années, les Libéraux ont si mal administré l'économie que nous avons connu des taux d'intérêt et d'inflation record, le taux de chômage le plus élevé depuis les années 30 et le dollar canadien le plus faible de tous les temps. Depuis 1980, 432 000 Canadiens de plus sont tombés sous le seuil de la pauvreté et 300 000 familles de plus ont été forcées de s'en remettre au bien-être social. En termes réels, le revenu familial a baissé pendant trois années consécutives et le revenu agricole total est tombé à son niveau le plus bas depuis 1938. Pendant ce temps, le déficit du gouvernement fédéral a grimpé au niveau le plus élevé jamais vu en temps de paix.

4. Ils ont trahi les espoirs des jeunes Canadiens

À l'heure actuelle, le nombre de jeunes Canadiens (15-24 ans) ayant un emploi est inférieur de 278 000 à ce qu'il était quand les Libéraux ont repris le pouvoir en 1980. De tous les grands pays industrialisés, c'est le Canada qui tient le record du chômage chez les jeunes adultes (20-24 ans), et le taux de chômage est presque 60% plus élevé que celui des États-Unis. Les programmes de formation du gouvernement restent sans effet; en 1983-1984, le nombre d'inscriptions a baissé de 61 000 par rapport à ce qu'il était en 1979-1980, l'année où les Conservateurs étaient au pouvoir.

5. Ils cachent leurs intentions

Les Libéraux ne révèlent jamais leurs vrais intentions aux Canadiens avant les élections. Lors de la campagne électorale de 1980, ils n'ont pas parlé du Programme énergétique national qui allait saboter l'industrie de l'énergie; ils n'ont pas dit qu'ils allaient réduire de 20% les services voyageurs de Via Rail, modifier le tarif du Nid-de-Corbeau ou augmenter le prix de l'essence de plus de trois fois 18 cents le gallon. C'est pourtant ce qu'ils ont fait une fois élus. Maintenant, John Turner nous dit qu'il ne révélera pas le nouveau programme secret des Libéraux jusqu'à ce qu'il puisse prononcer un Discours du

Trône ou présenter un budget. Nous n'avons donc aucun moyen de savoir jusqu'à quel point leurs politiques seront nuisibles au pays, parce que ce qu'ils diront en campagne électorale n'est pas ce qu'ils feront s'ils reprennent le pouvoir.

6. Ils n'ont aucun respect pour nos institutions

Pour les Libéraux, le pouvoir est une fin qui justifie tous les moyens, y compris la tromperie. Pour obtenir ce qu'ils veulent, ils foulent aux pieds nos traditions, nos institutions, notre façon de faire les choses. Il a fallu aller jusqu'en Cour suprême du Canada pour les empêcher d'imposer unilatéralement leur réforme de la Constitution; ils ont imposé le système métrique aux Canadiens par un décret du Cabinet plutôt que par une décision du Parlement; ils font adopter des mesures impopulaires au Parlement en forçant la clôture du débat ou en les camouflant dans des bills d'ordre administratif; ils mettent sur pied des programmes de création d'emplois dont le pays a grand besoin, mais ils en distribuent les fonds seulement aux députés libéraux; ils ne respectent pas l'indépendance d'organismes tels que le Conseil des arts du Canada, le Conseil consultatif sur la situation de la femme et le CRTC.

7. Ils croient en la confrontation

Après quatre autres années de querelles négatives et inutiles avec les provinces à propos de la réforme constitutionnelle, des prix de l'énergie, de l'exploration pétrolière offshore, des soins de santé et des loteries, les Libéraux déclenchent maintenant une nouvelle bataille fédérale-provinciale, à propos cette fois de l'éducation postsecondaire. John Turner serait bien plus porté à imposer unilatéralement des conditions à l'aide financière fédérale qu'à discuter avec les provinces des graves problèmes qui touchent le système d'éducation postsecondaire. C'est la même tactique de confrontation que les Libéraux utilisent lorsqu'ils ont affaire aux syndicats, aux milieux patronaux, aux groupes d'intérêts spéciaux ou à la population en général.

8. Ils ont nuit à la situation des Canadiennes

Depuis que les Libéraux sont revenus au pouvoir en 1980, le nombre d'offres d'emploi permanent pour les femmes est tombé à 3 300 par mois, alors qu'il était de 20 300 par mois sous le gouvernement progressiste-conservateur de 1979-1980. Les Libéraux n'ont appuyé que pour la forme les questions qui touchent les femmes et ont essayé de manipuler à leur propre avantage politique le Conseil consultatif sur la situation de la femme.

9. Ils ne répondent pas aux besoins des Canadiens

Tandis que le chômage augmente et que l'économie tombe en pièces, les Libéraux poursuivent en justice des

concessionnaires de postes d'essence qui vendent l'essence au gallon plutôt qu'au litre. Tandis que les personnes âgées et les défavorisés se débattent dans la pauvreté, Revenu Canada pousse des entreprises légitimes à la faillite afin que ses fonctionnaires atteignent leurs quotas de collecte d'impôt. Tandis que des millions de Canadiens vivent dans la peur du chômage, les Libéraux augmentent les taxes et détruisent le potentiel économique par des politiques désastreuses comme le Programme énergétique national (PEN). Les Libéraux ne se soucient pas des besoins des Canadiens, ni du pays en général, tant et aussi longtemps qu'on les laisse user du pouvoir pour réaliser leurs intentions cachées.

10. Ils n'assument pas la responsabilité des problèmes qu'ils causent

Les Libéraux ne prennent aucunement la responsabilité des problèmes qu'ils ont créés depuis 20 ans. C'est la faute au monde entier si notre performance économique est si mauvaise; c'est la faute aux États-Unis si nos taux d'intérêt sont si élevés et notre dollar si faible; c'est la faute aux travailleurs trop exigeants s'il y a tant d'inflation; c'est la faute aux entreprises si la gestion est si mauvaise; et c'est la faute aux provinces si les relations fédérales-provinciales sont si tendues. Les Libéraux n'ont jamais qu'ils commettent des erreurs. Après 20 ans au pouvoir, ils sont convaincus que le monde entier est à blâmer et qu'eux-mêmes sont sans reproche.

AVANT DE VOTER LIBÉRAL, DEMANDEZ-VOUS...

Est-ce que je suis satisfait de l'état actuel de la nation?

Est-ce que le Canada utilise tout son potentiel?

Est-ce que les Libéraux méritent un autre mandat après avoir été au pouvoir pendant presque toutes les 20 dernières années?

Puis-je avoir confiance que les Libéraux agiront dans le meilleur intérêt du Canada?

RAISONS DE NE PAS VOTER NPD

1. Les Néo-démocrates ne formeront jamais un gouvernement

Les Néo-démocrates ne formeront jamais un gouvernement et seront toujours une petite minorité au Parlement. Ils se sont toujours alliés aux Libéraux; c'est ainsi qu'en 1972, ils ont empêché le Parti PC de former un gouvernement et qu'en 1979, ils ont aidé à renverser le gouvernement PC pour permettre aux Libéraux de reprendre le pouvoir. Un vote pour le NPD est un vote

certain pour les Libéraux. Il augmente les chances d'un gouvernement minoritaire, ce qui signifie un autre gouvernement libéral appuyé par le NPD. Il n'y a que deux véritables partis dans cette élection. La seule façon d'éviter quatre autres années semblables aux 20 dernières est de voter progressiste-conservateur.

2. Ils détruiraient à jamais l'économie canadienne

Si les Néo-démocrates pouvaient appliquer leurs politiques économiques, ce serait un désastre pour l'économie. Leurs politiques sont fondées sur l'augmentation du déficit, des impôts plus élevés et une plus grande ingérence de l'état dans tous les aspects de notre vie sociale et économique. Il en résulterait à coup sûr des taux d'intérêt plus élevés, un dollar beaucoup plus faible, d'énormes déficits dans le commerce des produits manufacturés et un chômage croissant.

3. Ils augmenteraient l'impôt sur le revenu

Les Néo-démocrates ont demandé au gouvernement de cesser l'indexation du régime fiscal, de doubler l'impôt sur les gains en capital et de créer un impôt sur les successions. Ils veulent supprimer toutes les "échappatoires" fiscales, mais pour eux, les échappatoires comprennent les exemptions personnelles, les exemptions de conjoint, les déductions relatives aux pensions, les déductions de frais de scolarité, les dépenses de garde d'enfants, etc. Ils veulent aussi créer un impôt sur les avantages sociaux des salariés (y compris les régimes d'assurance médicale et dentaire) et imposer les gains en capital réalisés sur la vente des maisons. Les Néo-démocrates se rendent compte que leurs politiques augmenteraient considérablement les dépenses gouvernementales; c'est pourquoi ils doivent augmenter les impôts partout où ils le peuvent.

4. Ils augmenteraient le déficit gouvernemental

La solution NPD à la plupart des problèmes consiste à régler à coups d'argent de l'état (c'est-à-dire des contribuables), de l'argent que le gouvernement ne peut tout simplement pas se permettre de dépenser. Les Néo-démocrates augmenteraient l'emprise du gouvernement sur l'économie (ce qui est désastreux, comme on l'a vu avec les Libéraux); ils établiraient encore plus de règlements et d'organismes de réglementation; et ils mettraient un frein à l'initiative privée. Les frais de l'état augmenteraient d'autant plus que ses recettes tomberaient à pic à cause de la mauvaise performance de l'économie.

5. Ils socialiseraient l'économie canadienne

Les Néo-démocrates veulent acheter l'Imperial Oil au coût de 20 milliards \$ et l'intégrer à Pétro-Canada. Ils veulent nationaliser le Canadien Pacifique au coût de 8 milliards \$. Ils veulent aussi nationaliser une des grandes banques canadiennes au coût de 2,5 milliards \$. Ils veu-

lent créer une nouvelle société de la Couronne (Entreprise Canada) au coût de 2 milliards \$. Ces engagements à eux seuls coûteraient aux contribuables canadiens près de 33 milliards \$ sans ajouter un seul emploi au secteur privé, ni régler aucun des problèmes économiques auxquels nous faisons face. Les emprunts additionnels que le gouvernement serait obligé de faire ne feraient qu'augmenter les taux d'intérêt et accroître l'inflation.

6. Ils aboliraient nos systèmes de défense

Les Néo-démocrates ont promis de retirer le Canada de l'OTAN et du NORAD, annulant ainsi tous nos engagements à la sécurité internationale et nous laissant pratiquement sans défense chez nous. Ils n'ont presque rien dit sur les questions concernant les Forces armées canadiennes. Aussi faut-il en conclure qu'ils ne se soucient guère de protéger la souveraineté canadienne.

7. Ils sont décrochés de la réalité des années 80

Selon Jim Laxer, leur ancien directeur de la recherche, l'analyse néo-démocrate des problèmes socio-économiques "reste prisonnière des réalités des années 50 et 60, d'où elle tire ses origines".? Il s'ensuit que le NPD présente "une analyse économique de peu d'utilité et un programme économique qui se résume à un ramassis de contradictions et de solutions qui mènent tout droit à un cul-de-sac".

8. Ils imposeraient le contrôle des changes

Les politiques économiques des Néo-démocrates ne feraient que provoquer d'énormes fuites de capitaux d'investissement, dont nous avons grand besoin pour rebâtir l'économie. Ils essaieraient de stopper cette hémorragie en imposant un contrôle des changes, limitant la quantité d'argent que les particuliers ou les entreprises pourraient emporter ou dépenser hors du pays. Une mesure aussi draconienne ferait perdre toute valeur au dollar canadien (déjà si faible sous le régime libéral), relancerait l'inflation au pays et ne ferait rien pour attirer les capitaux dont nous avons si désespérément besoin pour la création d'emplois et l'expansion économique.

9. Ils sont irresponsables

Dans leurs décisions, les Néo-démocrates font peu de cas des engagements internationaux, de la responsabilité financière et de la réalité économique. Comme ils n'ont pas à rendre compte de leurs actions, ils disent et font n'importe quoi pour attirer l'attention publique. Ils insistent pour que le gouvernement supprime les échappatoires fiscales et ils le critiquent quand il le fait; ils s'indignent contre le déficit et proposent ensuite de dépenser des milliards pour nationaliser des sociétés qui sont déjà possédées et exploitées par des Canadiens. Sur bien des questions importantes, ils gardent le silence parce qu'ils ne savent vraiment pas quoi faire.

10. Ce sont des Libéraux mal déguisés

Les Néo-démocrates ressemblent beaucoup aux Libéraux quand il s'agit de philosophie de gouvernement, sauf que la leur est pire. Ils pensent qu'un plus gros appareil gouvernemental, une plus grosse bureaucratie, de plus grands contrôles par le gouvernement et de plus grandes dépenses sont les seuls moyens de régler les problèmes. Ils n'ont pas confiance dans la capacité des Canadiens de régler eux-mêmes leurs problèmes, aussi se serviraient-ils du gouvernement pour intervenir directement dans tous les aspects de nos vies. Leurs priorités sociales, par exemple la légalisation de la prostitution et la création de quartiers réservés à cette fin dans chacune des grandes villes, ne sont pas compatibles avec les valeurs des Canadiens.

LES LIBÉRAUX AU POUVOIR

Les Libéraux sont au pouvoir depuis 20 ans. En 20 ans, ils ont eu amplement le temps de nous montrer le style de gouvernement que nous pouvons attendre de leur part. Trois mots suffisent pour caractériser ce style de gouvernement: arrogance, tromperie et confrontation.

Abus de pouvoir

Les Libéraux ont commis tellement d'abus de pouvoir que les Canadiens y sont habitués. Quand des exemples sont mentionnés par les médias, les Libéraux n'en font pas de cas; ils se contentent de hausser les épaules. La liste est longue:

- Les quotas de Revenu Canada, dont les Libéraux niaient l'existence;
- la surveillance électronique des députés;
- la liste des "ennemis" et la liste de "l'opposition en dehors du Parlement";
- les juges du tribunal de la citoyenneté qui recrutent des membres pour le Parti libéral;
- l'imposition du système métrique par décrets, sans l'approbation du Parlement;
- les contrats juteux accordés à des entreprises dirigées par d'anciens ministres;
- l'application plus sévère des règlements de Revenu Canada aux oeuvres de charité dont les "activités politiques" contrarient le gouvernement;
- le sous-ministre qui téléphonait aux dirigeants d'organismes d'Etat pour les avertir de ne pas critiquer la politique du gouvernement;
- les pressions exercées sur les membres du Comité sur la situation de la femme, nommés par le gouvernement, pour faire annuler une conférence constitutionnelle qui aurait pu causer de la controverse;
- le Centre d'information sur l'unité canadienne qui fait des sondages sur la popularité des Libéraux;

- les "services secrets" de Revenu Canada, qui utilisent des agences de renseignement privées pour traquer les fraudeurs de l'impôt;
- les mêmes agents de Revenu Canada qui fouillent dans les dossiers des Centres d'emploi dans l'espoir de trouver des fraudeurs;
- l'usage des avions du gouvernement pour des voyages en famille ou des tournées politiques, aux frais de la princesse;
- le refus d'ouvrir les livres de Petro-Canada au sujet de l'achat de Petrofina. Certaines personnes ont peut-être réalisé des bénéfices frauduleux dans cette affaire, et le Vérificateur général a été forcé de poursuivre des ministres devant les tribunaux pour essayer d'obtenir des documents;
- l'octroi du contrat pour les plans de l'ambassade à Washington à un ami personnel du Premier ministre, dont le projet ne figurait même pas parmi les quatre finalistes du concours officiel.

Tromperie et promesses non tenues

Après vingt années au pouvoir, les Libéraux ont prouvé que leur parole n'est pas digne de confiance, qu'ils font des promesses en l'air et qu'ils ne respectent pas leurs engagements:

- Après avoir renversé le gouvernement PC de 1979-1980 parce qu'il proposait d'augmenter de 18 cents le prix du gallon d'essence, les Libéraux ont augmenté le prix de ce même gallon d'essence de 1,15\$ dans les quatre dernières années.
- Après avoir promis de ne jamais créer de loterie nationale, ils ont créé la loterie sportive par décret, brisant ainsi leur engagement envers les provinces. Cette loterie sportive a perdu des millions de dollars avant que les Libéraux ne demandent de l'aide aux provinces.
- Ils ont promis en 1980 de limiter la croissance des dépenses fédérales au taux de croissance de l'économie. Cette promesse n'a pas été tenue une seule année depuis les dernières élections.
- Herb Gray avait promis de démissionner si le gouvernement libéral laissait augmenter les taux d'intérêt; il s'est pourtant accroché au pouvoir pendant que les taux grimpaient en flèche jusqu'à 21%.
- En 1974, M. Turner a fait campagne contre l'indexation de l'impôt sur le revenu; il ridiculisait même la proposition de M. Stanfield à cet égard. Dès son budget suivant, il adoptait l'indexation de l'impôt.
- En 1970, M. Turner s'est engagé solennellement à expliquer pourquoi le gouvernement avait imposé la Loi sur les mesures de guerre. Aujourd'hui, il refuse de s'expliquer avant l'an 2005.

- En 1981, le secrétaire d'état, M. Fox, a promis d'instaurer un plan d'action civique à participation volontaire. Nous n'en avons plus jamais entendu parler.

Arrogance

L'arrogance est profondément enracinée chez les Libéraux. Cette attitude leur a été inculquée par de longues années de pouvoir illimité et de leadership sans scrupules. Elle ne se limite pas à une poignée d'individus, elle imprègne le parti au grand complet. Les exemples ne manquent pas:

- Une conférence sur les femmes et la Constitution, organisée par le Conseil consultatif sur la situation de la femme, a été annulée parce que les Libéraux craignaient qu'elle pourrait embarrasser le gouvernement.
- Des centaines de millions de dollars ont été engloutis dans des programmes de création d'emplois dont seuls les députés libéraux connaissaient les critères d'admission.
- Le ministre des Transports a supprimé 20% des services voyageurs de VIA Rail juste après l'ajournement du Parlement. Il n'y a eu aucune consultation, aucune possibilité de poser des questions.
- Revenu Canada a fait imprimer le montant du revenu familial de l'année précédente sur les étiquettes servant à adresser les formules de déclaration d'impôt. Le député libéral John Reid a osé poser des questions à ce sujet et il s'est fait répondre que c'était une affaire interne qui ne concernait nullement les contribuables.
- Quand le Conseil des arts du Canada a défendu avec succès son droit de prendre ses propres décisions, le gouvernement lui a enlevé le Conseil de recherches en sciences humaines pour en faire un organisme gouvernemental.
- Le gouvernement a annulé des décisions prises par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, un organisme de réglementation qui est censé être indépendant.
- Interrogé par un journaliste au sujet des voyages de sa famille à bord des avions du gouvernement, le ministre Gerald Regan lui a rappelé qu'on lui avait donné l'ordre de ne pas diffuser ces renseignements.

Ils ont perdu le contact

Les Libéraux ont perdu le contact avec les Canadiens. Ils n'en font qu'à leur tête depuis tellement longtemps qu'ils ont oublié comment écouter, comment s'adapter aux besoins et comment collaborer avec les groupes économiques et sociaux pour résoudre les problèmes collectivement.

Le simple fait d'avoir élu un nouveau chef ne leur fera pas changer d'attitude. Ils sont incapables de changer et ils ne changeront pas.

LE PARTI PC AU POUVOIR

Participation et coopération

Le Parti progressiste-conservateur croit que de nouvelles attitudes et de nouvelles façons de gouverner s'imposent pour apporter un véritable changement au Canada.

Pour être efficace, le gouvernement doit être un instrument au service des Canadiens, et il doit être perçu comme tel. Il doit résoudre nos problèmes et non pas en créer de nouveaux.

Pour répondre aux besoins des Canadiens, le gouvernement doit les consulter et les écouter attentivement, et tenir compte de leurs vues. Il faut remplacer les décisions unilatérales et la confrontation par le respect des différences régionales et des objectifs des provinces.

Un processus de planification par la consultation, une vraie collaboration dans l'application des programmes de développement sociaux et économiques, et un gouvernement ouvert et souple feront naître un sentiment d'unité nationale sans précédent.

Un gouvernement progressiste-conservateur prendra les mesures suivantes:

- Reconnaître le rôle légitime et la juridiction des provinces en matière économique et sociale.
- Établir des groupes d'étude regroupant des représentants des entreprises, des syndicats et des gouvernements, afin de faire participer le secteur privé au processus d'élaboration des politiques et des programmes.
- Coordonner les activités des ministères et organismes fédéraux de manière à ce que les autres niveaux de gouvernement et le secteur privé aient pleinement accès à l'information gouvernementale.
- Poursuivre des objectifs économiques généraux qui tiennent compte des politiques économiques des provinces et qui sont compatibles avec elles.
- Convoquer régulièrement des conférences fédérales-provinciales pour tenir des discussions et des consultations sur une vaste gamme de questions économiques et chercher ensemble des solutions aux problèmes nationaux urgents.
- Utiliser l'énergie et la créativité des Canadiens pour résoudre les problèmes grâce à une approche axée sur la consultation et les groupes d'étude.
- Alléger l'appareil gouvernemental, rendre le gouvernement comptable de ses actes et l'amener à fournir les services au public avec efficacité et courtoisie.

- Respecter les initiatives prises par les particuliers et les groupes communautaires en vue de répondre aux besoins à l'échelle locale.

Sous un gouvernement progressiste-conservateur, le Canada commencera avant longtemps à réaliser pleinement son potentiel.

AGRICULTURE

Le bilan libéral

Depuis 1968, les Libéraux ont affiché l'indifférence la plus totale face aux besoins des agriculteurs du Canada. Le ministère de l'Agriculture compte plus de 11 000 fonctionnaires et dispose d'un budget annuel d'un milliard de dollars. Pourtant, l'agriculture a déperit sous le règne libéral:

- le nombre de fermes a diminué de 12% et la population agricole a décliné de 2,5%;
- le budget d'Agriculture Canada a baissé de 50% par rapport aux dépenses totales du gouvernement;
- les frais d'exploitation ont augmenté de 450% tandis que le revenu agricole a augmenté de seulement 150%;
- les faillites agricoles ont augmenté de 800%;
- le taux d'intérêt exigé par la Société du crédit agricole a doublé.

Les propos tenus par certains politiciens libéraux trahissent l'attitude des Libéraux au sujet de l'agriculture. Exemples: "Pourquoi devrais-je vendre votre blé?", ou encore "Les fermiers canadiens devraient encourager la vente d'automobiles et de machines agricoles fabriquées en Russie".

Les réalisations législatives sont maigres:

- La Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest a aidé les agriculteurs deux années seulement au cours des dix dernières années.
- La Loi sur le paiement anticipé des récoltes a fixé des limites qui sont depuis longtemps dépassées par l'inflation.
- En créant Canagrex, le ministre de l'Agriculture avait promis que cette société ferait des ventes de 500 millions \$; elle n'a encore rien vendu.
- La Loi sur l'importation de la viande est arrivée trop tard pour aider les producteurs de boeuf quand ils en avaient le plus grand besoin, et les limites fixées par la loi sont trop élevées.
- Le plan de cinq ans pour les produits laitiers est expiré, et les Libéraux n'ont pas levé le petit doigt pour en lancer un autre.
- La Loi sur la stabilisation des prix agricoles n'aide pas les agriculteurs quand ils en ont le plus besoin.

Pour couronner le tout, les Libéraux ont fait un dernier affront aux agriculteurs de l'Ouest en démolissant un pilier historique de l'agriculture canadienne, le tarif du Nid-de-Corbeau. Ils ont même imposé la clôture du débat pour forcer le Parlement à adopter cette mesure. En conséquence, les producteurs paieront 3 ou 4 milliards \$ de plus en frais de transport d'ici la fin de la décennie, et ils seront pénalisés pour toute augmentation de la production. Les promesses faites aux agriculteurs au sujet de réseau de transport et des tarifs, promesses annoncées à grand renfort de publicité au coût de 4 millions \$, ont été trahies avant même la fin de la campagne publicitaire.

L'engagement progressiste-conservateur

Nous nous engageons à faire du Canada une superpuissance agricole par l'utilisation judicieuse de la technologie, la défense de la ferme familiale, la promotion de nos produits à l'étranger et au Canada, et enfin l'intensification de la recherche et du développement.

Pour assurer la stabilité financière du secteur agricole, nous prendrons les mesures suivantes:

- Abolir l'impôt sur les gains en capital applicable à la vente de terres devant continuer à servir à des fins agricoles.
- Réduire de 20 cents le gallon le prix des carburants agricoles, en les exemptant de la taxe de vente fédérale de 9% et en ne percevant pas la taxe d'accise actuelle.
- Autoriser la Société du crédit agricole à offrir des obligations agricoles, afin que les agriculteurs aient accès à un financement à des taux d'intérêt raisonnables.
- Prolonger et élargir le programme de rabais d'intérêt de la Société du crédit agricole.
- Réviser l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu pour le rendre équitable.
- Doubler les limites fixées par la Loi sur le paiement anticipé des récoltes.
- Modifier la Loi sur la stabilisation des prix agricoles afin que les paiements soient versés au moment où les agriculteurs en ont le plus besoin.
- Rétablir une politique laitière à long terme.
- Aider les agriculteurs à mettre sur pied le système de commercialisation de leur choix.
- Autoriser l'utilisation facultative des deux systèmes de mesures (métrique et impérial) pour l'étiquetage de tous les produits chimiques agricoles.
- Intensifier la recherche agricole en augmentant l'aide financière aux écoles d'agronomie, en consacrant plus de fonds à la recherche et au développement et en modifiant le régime fiscal de façon à encourager l'investissement privé dans ce secteur.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le bilan libéral

En vingt ans de pouvoir, les Libéraux ont ruiné notre économie. Sous leur règne, le secteur public a poussé comme un champignon, le chômage a quadruplé et les prix ont presque triplé. Au cours des dix dernières années, John Turner, Jean Chrétien, Allan MacEachen et Marc Lalonde ont lamentablement échoué dans leurs tentatives successives pour rétablir la confiance des investisseurs canadiens et étrangers.

Les quatre dernières années ont été les pires; les taux d'intérêt et de chômage ont atteint des niveaux record, nous avons connu la pire récession depuis la Dépression et la valeur du dollar canadien n'a jamais été aussi basse.

Voici quelques chiffres:

- Le dollar: 0,93\$ en 1968, 0,75\$ aujourd'hui
- Le chômage: 358 000 chômeurs en 1968, 1 400 000 aujourd'hui
- Chômage des jeunes: 7,7% en 1968, près de 18% aujourd'hui
- Taux d'intérêt: 7,5% en 1968, actuellement à 12% et à la hausse
- Pouvoir d'achat du dollar: 1,00\$ en 1968, 0,31\$ aujourd'hui
- Faillites commerciales et personnelles: 3 800 en 1968, plus de 37 000 aujourd'hui
- Dette du gouvernement: 18 milliards \$ en 1968, 180 milliards \$ aujourd'hui (presque 17 000\$ par contribuable)
- Dépenses du gouvernement: 12 milliards \$ en 1968, 107 milliards \$ aujourd'hui
- Intérêt sur la dette publique: 1,5 milliard \$ en 1968, aujourd'hui 20 milliards \$ par année (presque 2 000 \$ par contribuable)

Les statistiques ne traduisent pas toutes les souffrances et l'humiliation des chômeurs, des pauvres, des défavorisés, de ceux qui font faillite ou qui se retrouvent à l'assistance sociale à cause de l'incompétence des Libéraux.

L'engagement PC

Le principal objectif économique d'un nouveau gouvernement PC sera de remettre au travail les Canadiens qui sont en chômage.

Les perspectives d'emploi de nos chômeurs ne s'amélioreront que s'il y a une reprise économique durable. Le taux de croissance de l'économie devra être supérieur à ce qu'il a été pendant les dernières années du règne libéral.

Comme l'un des plus gros obstacles à la reprise économique et à la création d'emplois est la dette fédérale, un

nouveau gouvernement PC visera une réduction rationnelle du déficit.

Notre deuxième objectif est d'ouvrir la voie à une formidable croissance économique. Notre priorité est de redonner au Canada un rôle de premier plan dans le commerce mondial, d'en faire un fournisseur de biens et de services de qualité à des prix compétitifs.

Notre politique économique est fondée sur quatre piliers:

- la réduction des taux d'intérêt, grâce à des politiques d'investissement nouvelles et réalistes;
- l'invention et l'application de nouvelles techniques dans nos usines, nos exploitations agricoles et nos bureaux;
- des programmes de formation et de recyclage efficaces et innovateurs;
- une forte amélioration de notre performance en commerce international.

ÉNERGIE

Le bilan libéral

Dans le domaine de l'énergie, des milliers d'emplois ont été perdus, des milliards de dollars de capitaux ont quitté le pays et de précieuses années ont été gaspillées dans la poursuite de l'autosuffisance énergétique du Canada. Tout cela est directement attribuable à la politique énergétique des Libéraux.

Les Libéraux ont renié à peu près toutes les promesses qu'ils avaient faites aux Canadiens au sujet de l'énergie. Ces promesses étaient pourtant la base de leur dernière campagne électorale.

- Leur prix "canadien" de l'énergie a fait grimper la taxe sur l'essence de 46 cents le gallon, bien qu'ils aient promis de limiter cette hausse à moins de 18 cents le gallon.
- Le prix de l'essence a augmenté de plus de 1,00? \$ le gallon depuis 1980, tandis que le prix de l'huile à chauffage a plus que doublé.
- Aux États-Unis, les prix baissent depuis deux ans et le gallon d'essence y coûte actuellement 60 cents de moins qu'au Canada.

Les Libéraux ont promis une politique énergétique qui apporterait la croissance et la prospérité au Canada. Au lieu de cela, nous avons eu le Programme énergétique national, avec les résultats suivants:

- La moitié des tours de forage de l'Ouest sont inutilisées ou ont quitté le pays.
- Environ 17 milliards \$ de capitaux d'investissement direct ont quitté le pays. Ces capitaux auraient permis de créer près de 500 000 nouveaux emplois.

- Les mégaprojets prévus, d'une valeur totale de 26 milliards \$, ont été annulés.

Les Libéraux ont promis de supprimer notre dépendance à l'égard du pétrole importé, par des mesures d'économie d'énergie et l'utilisation des formes d'énergie renouvelable. Au lieu de cela:

- Nous avons perdu un temps précieux dans la poursuite de l'autosuffisance énergétique. Cette année, la prospection pétrolière et gazière sera encore inférieure au niveau atteint en 1980. Les études gouvernementales montrent que le Canada continuera de dépendre du pétrole importé jusqu'à la fin des années 90.
- La société Canertech, créée par les Libéraux pour mettre au point des formes d'énergie remplaçant le pétrole, n'a rien produit de valable. Pire, elle fait l'objet de poursuites devant les tribunaux totalisant 75 millions \$, à cause de pratiques commerciales douteuses.

Dans la ruée pour nationaliser l'industrie pétrolière canadienne, Petro-Canada a payé les actions de Petrofina presque trois fois plus cher que leur valeur boursière. La seule source d'énergie créée par Petro-Canada, c'est 2 000 stations-service usagées éparpillées d'un bout à l'autre du Canada.

L'engagement PC

Nous croyons que le secteur de l'énergie est un "moteur de croissance" pour l'économie canadienne tout entière, et non pas seulement une source de revenus pour le gouvernement fédéral. Une politique nationale stable permettra de réaliser l'autosuffisance énergétique, d'accélérer la canadienisation de l'industrie énergétique, de garder les prix bas et d'éviter que ces questions ne déchirent le pays comme au cours des dernières années.

Un gouvernement PC s'engage à prendre une série de mesures précises:

- Abolir la taxe de vente fédérale de 9% sur l'essence et le carburant diesel pour tous les secteurs primaires de l'industrie (pêche, agriculture, abattage du bois, extraction minière et secteurs primaires de l'industrie pétrolière et gazière).
- Établir un régime fiscal qui prendra les bénéfices nets comme base d'établissement des cotisations d'impôt, afin de stimuler les investissements nécessaires pour mettre au jour de nouvelles ressources énergétiques.
- Abolir toutes les taxes applicables au raffinage du pétrole, du gaz et des liquides extraits du gaz naturel utilisés comme stock d'alimentation dans la fabrication de produits finis ou semi-finis destinés à l'exportation.

- Protéger les consommateurs d'énergie contre les hausses de prix subites qui pourraient se produire après coup si, comme on le prévoit, les prix canadiens rejoignent les niveaux internationaux, actuellement plus bas.
- Fixer le prix du gaz naturel exporté en fonction du marché, tout en veillant à ce que les consommateurs canadiens paient toujours moins cher que leurs voisins américains.
- Combiner tous les programmes industriels destinés à réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole brut pour former un fonds qui encouragera l'exécution des projets les plus rentables.
- Accélérer les travaux de conception et de construction rattachés aux projets d'exploitation des sables pétrolifères, afin d'exploiter les ressources industrielles de l'Ontario et de l'Est du Canada ainsi que les ressources naturelles de l'Ouest canadien.
- Appuyer les initiatives provinciales visant à trouver de nouveaux débouchés aux États-Unis pour l'électricité que produisent nos centrales hydroélectriques, marémotrices et nucléaires, et nos sources d'énergie de remplacement.
- Améliorer le Programme d'encouragements pétroliers en remplaçant les subventions par des stimulants plus efficaces, comme les crédits d'impôt transférables, qui encourageront les compagnies canadiennes à participer à l'exploitation de nos ressources pétrolières et gazières.
- Abolir la participation rétroactive de l'état (back-in), qui est une forme d'expropriation sans compensation. Elle sera remplacée par une "part canadienne", qui encouragera la propriété canadienne, publique et privée, des ressources pétrolières et gazières découvertes après le 28 octobre 1980.

PÊCHES

Le bilan libéral

Depuis 1968, il y a eu douze ministres libéraux responsables des pêches au Canada, et chacun d'eux a laissé à son successeur une situation pire qu'avant son arrivée. Le budget actuel du ministère est de l'ordre de 700 millions \$ par année, près de 20 fois plus qu'en 1968.

Sous la direction des Libéraux, la pêche est presque devenue une activité non rentable au Canada. Ce secteur a acquis toutes les caractéristiques d'un réseau d'assistance sociale, surtout dans la région de l'Atlantique.

La politique des pêches est conçue de manière à rendre les pêcheurs dépendants de la bonne volonté et du favoritisme des Libéraux et des subventions gouvernementales:

- restrictions spéciales pour l'assurance-chômage applicable aux pêcheurs;
- sociétés de la Couronne qui monopolisent des secteurs vitaux du marché;
- ingérence politique dans l'octroi des permis, l'établissement des quotas de capture, la distribution des subventions et les aménagements.

Les Libéraux ont gaspillé l'énorme potentiel économique de la limite de 200 milles, établie en 1977 après trois ans de pression en ce sens par le Parti PC. Sous le règne libéral, le ministère des Pêches a été utilisé comme "camp d'entraînement" pour les ministres juniors. L'incurie des Libéraux a fait disparaître le dernier vestige de stabilité dans l'industrie de la pêche, sur les deux côtes canadiennes:

- les subventions provoquent une expansion déraisonnable, sans tenir compte des limites des ressources biologiques;
- la flotte de pêche au saumon du Pacifique pourrait prendre en quatre heures la totalité de son quota annuel;
- le gouvernement a dépensé l'argent des contribuables pour racheter les navires de pêche, et il a ensuite laissé la flotte prendre une expansion telle que la situation est de nouveau critique;
- sur la côte de l'Atlantique, l'expansion exagérée a mis en faillite l'industrie de la transformation, et l'intervention massive du fédéral pour renflouer ce secteur ne résout pas le véritable problème.

Pendant que les pêcheurs et les conditionneurs luttent pour préserver une industrie indépendante et rentable, les Libéraux ont appliqué implacablement un plan visant à s'assurer la mainmise totale sur les pêches. Les groupes consultatifs n'ont plus aucune signification; les fonctionnaires se contentent d'y annoncer leurs décisions, au lieu de consulter vraiment les représentants de ce secteur.

Au lieu d'aider les Canadiens à mettre au point les techniques qui permettraient de prendre, de transformer et de commercialiser toutes les espèces de poissons utiles qui abondent dans nos eaux, le gouvernement libéral a donné à des pêcheurs étrangers les droits de prise de certaines espèces dites "de surplus" et a subventionné les Canadiens pour exploiter une industrie démodée et inefficace.

L'engagement PC

Nous croyons que le rôle du gouvernement fédéral est d'aider l'industrie de la pêche à réaliser ses objectifs en adoptant des politiques propres à la renforcer et à la sta-

biliser. Nous prendrons notamment les mesures suivantes:

- Suppression de la taxe de vente fédérale de 9% sur le carburant des bateaux de pêche.
- Participation directe des pêcheurs, des conditionneurs et des gouvernements provinciaux à la formulation des politiques et à la révision des règlements.
- Octroi des permis et des installations portuaires en fonction des besoins et non par favoritisme politique.
- Accroissement de la recherche et du développement, notamment dans le domaine de l'aquaculture.
- Encouragement des investissements étrangers, des entreprises en coparticipation et des transferts de technologie, là où ils peuvent améliorer la stabilité de l'industrie et créer des emplois.
- Programme de rachat facultatif des bateaux, administré par l'industrie elle-même.
- Extension des aires productives de saumon, grâce à un programme à long terme d'amélioration des salmonidés, dans les régions de l'Atlantique et du Pacifique.
- Reconnaissance de l'importance de la pêche sportive et de sa contribution à l'industrie touristique canadienne.

FORÊTS

Le bilan libéral

Les Libéraux n'ont pas su collaborer avec les provinces et avec l'industrie forestière en vue d'assurer un reboisement suffisant et de mettre sur pied des programmes de recherche et de développement utiles.

Le gouvernement fédéral tire de l'industrie forestière des recettes fiscales de plus de 1 milliard \$ par année. Mais il ne réinvestit que 10% de cet argent dans les forêts canadiennes. Les Libéraux avaient promis d'augmenter les dépenses fédérales consacrées au reboisement et à la recherche forestière pour les porter à 130 millions \$ par année en 1982. Jusqu'à maintenant, ils n'ont prévu que des dépenses de 50 millions \$ pour 1984.

En 1980, l'industrie forestière employait 300 000 Canadiens, mais en 1982, 40 000 de ces emplois avaient disparu, entraînant la perte d'au moins 80 000 autres emplois connexes.

Bien que le Canada occupe la première place sur le marché mondial des produits forestiers, la Suède, les États-Unis et même le Japon dépensent plus que le Canada pour la recherche forestière.

Le gouvernement actuel dépense davantage pour le reboisement dans d'autres pays (par le biais de l'ACDI et autres organismes) qu'il ne le fait ici même au Canada.

L'engagement PC

Les forêts du Canada sont une ressource nationale que partagent les gouvernements fédéral et provinciaux et les entreprises d'exploitation forestière. C'est un secteur où s'imposent la rationalisation et la coordination des rôles respectifs de tous les niveaux de gouvernement.

Nous créerons un ministère des Forêts à part entière qui regroupera tous les programmes forestiers et qui disposera de tous les services nécessaires, y compris la représentation à un comité parlementaire.

Étant donné l'importance vitale du secteur forestier dans les exportations et la croissance économique du Canada, nous avons mis au point un plan quinquennal de sauvetage de nos forêts qui comprend les points suivants:

- un objectif national de développement soutenu des ressources renouvelables;
- une coopération fédérale-provinciale plus poussée pour une meilleure gestion et une plus grande protection des forêts;
- l'accroissement des fonds consacrés au Service canadien des forêts et aux ententes régionales de développement forestier;
- un programme de mise en valeur des forêts des réserves indiennes;
- une attention spéciale accordée à l'emploi des jeunes, grâce à un Programme national de stages en foresterie;
- un programme national d'exploitation des boisés privés.

La principale tâche qui attend le nouveau ministère est de protéger et d'améliorer nos forêts afin de préserver et d'accroître les 300 000 emplois et les 12 milliards \$ d'exportations par année que représente cet important secteur.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DÉFENSE

Le bilan libéral

Il y a plus de dix ans que les Libéraux n'ont pas révisé leur politique en matière d'affaires étrangères ou de défense. Pendant cette décennie, l'échiquier politique mondial et la conjoncture économique internationale ont subi de profondes mutations. Malgré l'évolution rapide du monde, les Libéraux ont obstinément refusé au Parlement de participer à l'élaboration de la politique étrangère du Canada, et ils ne fournissent qu'un aperçu vague et général de ce qu'ils font.

Dans le domaine de l'aide à l'étranger, les Libéraux n'ont pas présenté de nouvelle "stratégie de cinq ans" parce que la première a été sévèrement critiquée, à cause de ses coûts exorbitants en regard des résultats obtenus et à cause des graves erreurs commises dans sa mise en oeuvre.

Dans le domaine de la défense nationale et internationale, l'héritage libéral est une véritable honte pour le Canada:

- Les Libéraux ont laissé décliner les effectifs des Forces armées, qui ont perdu 40 000 hommes; c'est à ce point, que nos militaires n'ont plus les ressources nécessaires pour respecter leurs engagements.
- La majeure partie du matériel utilisé par les Forces armées est démodé, à cause de la négligence libérale des 20 dernières années ou presque.
- Le Canada ne respecte pas ses engagements envers l'OTAN.
- Le Canada est en train de devenir un "assisté" international; bientôt, il devra compter sur la charité des autres pays pour assurer sa défense.
- Après des années de négligence, le gouvernement s'est vu forcé de lancer simultanément de grands programmes de renouvellement du matériel pour les trois composantes des Forces armées.

L'engagement PC

Nous croyons que le Canada peut et doit jouer un rôle plus important dans les affaires internationales. Notre politique extérieure et de défense sera fondée sur les principes suivants:

- Remplir nos engagements internationaux.
- Devenir plus actifs dans la recherche de la paix et de la sécurité mondiales.
- Rendre plus efficaces nos programmes d'aide internationale et d'aide au développement.

- Honorer les engagements des Forces armées canadiennes et nos obligations envers nos alliés.
- Fournir aux Forces armées canadiennes les ressources nécessaires pour s'acquitter du mandat qui leur est confié.

Pour réaliser ces objectifs, nous nous engageons à prendre les mesures suivantes:

- Une révision complète de la politique étrangère, en invitant la pleine participation de la population canadienne.
- La publication d'un Livre blanc sur la défense, qui servira de base pour la solution des problèmes qui affligent nos Forces armées.
- La nomination d'un ambassadeur canadien pour le désarmement.
- Un rôle plus actif aux Nations Unies, notamment pour promouvoir le respect des droits de la personne dans le monde entier.
- Porter à 0,7% de notre PNB, d'ici 1990, la contribution canadienne à l'aide publique au développement, et acheminer une plus grande part de cette aide par le biais d'organisations non gouvernementales.
- Augmenter pendant cinq ans le budget réel de la Défense et prendre un solide engagement politique et financier et le respecter jusqu'à ce que les Forces armées soient en mesure de s'acquitter de leurs obligations.
- Renforcer notre présence militaire dans l'Arctique canadien.
- Fixer un nouveau plafond des effectifs militaires, d'après les recommandations énoncées dans le Livre blanc.
- Garantir de pleines perspectives de carrière aux membres des Forces armées canadiennes, y compris la réintégration dans le marché du travail civil.
- Redonner aux trois armes un uniforme distinctif, sans renoncer aux avantages de l'unification.

GESTION GOUVERNEMENTALE

Le bilan libéral

La gestion gouvernementale des Libéraux est un échec lamentable; le seul secteur où ils ont fait encore pire est celui de la gestion de l'économie canadienne.

Depuis 1974, les Libéraux ont promis année après année de limiter les dépenses et la croissance du gouvernement. En 1980, ils ont promis d'augmenter les dépenses gouvernementales à un rythme inférieur au taux de croissance du PNB et de réduire le déficit de façon graduelle et ordonnée:

- Les dépenses du gouvernement fédéral ont augmenté chaque année depuis 1980 à un rythme très supérieur au taux de croissance du PNB.
- Les effectifs de la Fonction publique ont augmenté de 25 000 depuis 1980.
- Le déficit annuel a plus que doublé, passant de 12 milliards \$ en 1980 à près de 30 milliards \$ en 1984.
- La dette publique a plus que doublé, passant de 69 milliards \$ en 1980 à 180 milliards \$ aujourd'hui; les Libéraux prévoient que la dette totale dépassera 300 milliards \$ d'ici 1988.
- Il existe maintenant plus de 400 sociétés de la Couronne, agences, succursales et filiales, contrôlant des actifs supérieurs à 80 milliards \$; en 1968, elles étaient au nombre de 38 et leur actif total était de 5 milliards \$.
- Les Libéraux ont dépensé près de 270 millions \$ par année au chapitre de l'information et de la publicité, dans un effort pour convaincre les Canadiens qu'ils faisaient du bon travail; en 1968, le budget d'information et de publicité était de 29 millions \$.
- Les Libéraux ont tellement mal administré la Fonction publique que le moral est faible partout et la productivité est tombée dans certains services à moins de 60%.
- Les Libéraux ont complètement perdu le contrôle de certains ministères gouvernementaux, tel que Revenu Canada.

L'engagement PC

Nous nous engageons à donner aux Canadiens un gouvernement bien administré, efficace et productif. Notre administration sera ouverte à l'examen du public et fonctionnera suivant le principe du mérite:

- Une approche positive de la gestion de la productivité, par la création de primes d'encouragement incitant les gestionnaires à atteindre les objectifs stipulés dans tout programme approuvé par le Cabinet ou le Parlement.

- Une révision majeure des mécanismes de planification et de contrôle budgétaire en vue d'améliorer la gestion des ressources nationales.
- Fournir à la Fonction publique les outils dont elle a besoin, en matière de productivité et de formation, pour s'acquitter de sa tâche.
- Accroître l'efficacité des systèmes d'exécution des programmes gouvernementaux en mettant l'accent sur la transparence, la sensibilité aux différences régionales et la courtoisie à l'égard des citoyens canadiens.

Les sociétés de la Couronne ont joué un rôle important dans l'histoire économique, sociale et culturelle du Canada, mais il faut les contrôler plus étroitement. Un gouvernement PC prendra les mesures suivantes:

- Clarifier et rationaliser les relations entre le gouvernement et les sociétés de la Couronne.
- Confier au Parlement un rôle plus important dans la création et la surveillance des sociétés de la Couronne.
- Exiger que les dirigeants et administrateurs de ces sociétés se conforment à des critères semblables à ceux qui sont en vigueur dans le secteur privé.

Un gouvernement PC veillera également à ce que les services gouvernementaux cherchent à améliorer les relations interministérielles et intergouvernementales et à assurer la primauté du principe de l'équité dans les opérations gouvernementales:

- Confirmer et renforcer le mandat du Conseil du Trésor à titre de principal gestionnaire des ressources gouvernementales.
- Réduire le fardeau excessif de la réglementation gouvernementale.
- Renforcer les programmes d'action positive.
- Appliquer le principe du salaire égal pour un travail d'égale valeur.
- Mettre à contribution le ministère des Travaux publics pour simplifier la gestion des propriétés appartenant à l'état.
- Maximiser, dans la mesure du possible, le contenu canadien des biens et services achetés par le gouvernement.

MÉTHODES DE GOUVERNEMENT

Le bilan libéral

En plus d'avoir si mal administré l'appareil gouvernemental qu'ils l'ont presque mis en faillite, les Libéraux ont pratiqué des méthodes de gouvernement qui ont provoqué l'aliénation des Canadiens et sapé leur respect à l'égard des institutions nationales.

Ils ont rabaissé le rôle du Parlement au point que celui-ci ne peut plus exiger que le gouvernement rende compte de ses actes et assume ses responsabilités:

- Ils imposent la clôture à la Chambre des communes pour mettre fin aux débats sur les projets de loi controversés.
- Ils annoncent leurs politiques à l'extérieur du Parlement, de sorte qu'on ne peut interroger les ministres à ce sujet.
- Ils modifient la loi par décret du conseil, court-circuitant ainsi le Parlement.
- Ils empêchent les députés de jouer un rôle utile dans la révision des politiques et des programmes.
- Ils refusent le principe de la responsabilité ministérielle, préférant rejeter toute la responsabilité sur les hauts fonctionnaires.
- Ils ne permettent pas au Parlement d'exercer le moindre contrôle sur les sociétés de la Couronne et les organismes gouvernementaux.
- Bref, ils se comportent comme si les représentants élus par la population n'étaient que des marionnettes complètement inutiles.

Les Libéraux élaborent les grandes politiques nationales en ne tenant absolument aucun compte des besoins et des aspirations du reste du pays:

- Ils usurpent la compétence légitime des gouvernements provinciaux en posant des conditions au financement fédéral de certains programmes.
- Ils écartent du revers de la main toute participation des provinces, des régions ou des groupes intermédiaires au processus d'élaboration des politiques.
- Ils créent des conflits par leurs tactiques de confrontation.
- Ils manipulent des groupes consultatifs indépendants à leurs propres fins politiques.

Les Libéraux refusent aux Canadiens l'accès au gouvernement, qui est pourtant un droit légitime:

- Ils retardent le déclenchement des élections partielles, laissant des milliers de Canadiens sans aucun représentant au Parlement.
- Ils refusent de publier les rapports et documents gouvernementaux.

- Par des décrets du Cabinet, ils limitent l'accès aux dossiers gouvernementaux, en dépit de la Loi sur l'accès à l'information.

Depuis que les Libéraux sont arrivés au pouvoir, ils ont entretenu une croissance effrénée des organismes de réglementation, commissions et groupes de travail et ils ont forcé les Canadiens à produire toujours plus de statistiques, de formulaires, de mémoires et de paperasses, si bien que le contrôle central est devenu exagéré et que les entreprises et les particuliers ont à toutes fins pratiques perdu leur liberté d'action.

L'engagement PC

Le gouvernement doit rendre des comptes à la population du Canada. Il doit être accessible, honnête et respectueux des besoins et de l'opinion des citoyens.

Un gouvernement ouvert, honnête et accessible doit d'abord et avant tout respecter le rôle du Parlement et lui donner le pouvoir d'obliger le gouvernement à rendre compte de ses actes:

- Nous redonnerons au Parlement un rôle de premier plan dans le domaine législatif.
- Nous améliorerons le système des comités du Parlement afin de permettre une étude plus sérieuse et plus indépendante des projets de loi.
- Nous modifierons la procédure parlementaire pour utiliser pleinement les compétences et les capacités de tous les députés, quelle que soit leur affiliation politique.
- Nous respecterons le principe de la responsabilité ministérielle à l'égard des mesures prises par le gouvernement, par ses ministères et organismes.
- Nous établirons un calendrier régulier de présentation des budgets fédéraux.
- Nous réduirons le délai précédant le déclenchement des élections partielles.

Nous rétablirons la confiance des Canadiens envers le gouvernement fédéral. Pour mériter cette confiance, le gouvernement doit respecter les différences régionales, les intérêts des provinces, les buts et objectifs du secteur privé et l'apport des simples citoyens. Un nouveau gouvernement PC prendra les mesures suivantes:

- Reconnaître le rôle légitime et le champ de compétence des provinces en matière économique et sociale.
- Établir des groupes de travail permanents tripartites, afin de faire participer le secteur privé au processus d'élaboration des politiques.
- Coordonner les activités des ministères et organismes gouvernementaux et partager l'information

avec le secteur privé et les autres niveaux de gouvernement.

- Gouverner par voie de consensus et non par la confrontation.

Un gouvernement PC sera à l'écoute des Canadiens et les amènera à participer pleinement aux affaires publiques de la société canadienne.

Le gouvernement doit respecter la règle de droit et fonctionner en tout temps dans les limites de la loi. Un gouvernement PC ne ménagera aucun effort pour veiller à ce que tous les aspects de l'activité gouvernementale soient ouverts à l'examen du public:

- Nous veillerons à respecter l'esprit autant que la lettre de la Loi sur l'accès à l'information.
- Nous accorderons la priorité à la révision de cette loi par le Parlement.
- Nous aiderons au règlement des causes judiciaires importantes reliées à l'interprétation de la Charte des droits.
- Nous modifierons toute la législation fédérale qui entre en conflit avec la Charte.

COMMERCE INTERNATIONAL

Le bilan libéral

À première vue, on pourrait croire que le Canada fait bonne figure sur le plan du commerce international. En effet, notre balance commerciale affiche un surplus au chapitre des échanges de marchandises depuis quelques années. Toutefois,

- nous accusons un déficit de 17 milliards \$ dans les échanges de services;
- les excédents s'expliquent par la récession, c'est-à-dire que les exportations sont demeurées stables tandis que les importations ont décliné;
- l'excédent dans le commerce des marchandises est attribuable aux matières premières et aux produits semi-finis; nous accusons cependant un déficit de 15 milliards \$ dans les échanges de produits finis.

Le Canada perd du terrain dans le commerce mondial. En 1968, notre part du commerce mondial atteignait presque 6%; elle n'est plus que de 4% aujourd'hui. En 1968, nous exportions plus que les Japonais. Aujourd'hui, le Japon exporte presque deux fois plus que le Canada.

Les Libéraux ont dépensé des millions de dollars pour envoyer des ministres en mission commerciale à l'étranger, mais ils n'ont pas réussi à regarnir le carnet de commande des entreprises canadiennes.

L'engagement PC

Le Canada est une nation commerciale. Notre survie économique dépend de notre capacité de concurrence sur les marchés internationaux. Comme nous ne pouvons plus compter sur nos ressources naturelles pour nous garantir des débouchés à l'étranger, le seul moyen d'assurer la prospérité de notre économie est d'être plus compétitifs.

Un gouvernement PC redonnera au Canada sa part historique du commerce mondial en prenant les mesures suivantes:

- Créer une infrastructure internationale pour le commerce des services, afin d'aider nos ingénieurs, financiers et autres spécialistes du secteur des services d'être plus compétitifs à l'échelle mondiale.
- Augmenter le nombre des attachés commerciaux dans nos ambassades et consulats à travers le monde.
- Faire du commerce la priorité du ministère des Affaires extérieures et utiliser notre personnel à l'étranger pour promouvoir la vente de nos produits.
- Éliminer les obstacles structurels au commerce et lutter contre le protectionnisme mondial.
- Mettre au point, de concert avec les provinces, des politiques régionales d'exportation.
- Fixer des objectifs réalistes en matière d'exportation et offrir des stimulants pour atteindre ces objectifs.
- Aider le secteur privé à recourir davantage aux maisons d'import-export, aux consortiums d'exportation, au troc et au commerce de contrepartie.
- Offrir une meilleure aide au financement et à la commercialisation des exportations du secteur agricole et de la petite entreprise. 703

JUSTICE

Le bilan libéral

Accès à l'information

C'est un gouvernement progressiste-conservateur qui a proposé une loi visant à constitutionnaliser la liberté de l'information au Canada.

Quand le gouvernement libéral actuel est arrivé au pouvoir, il a présenté un projet de loi sur l'accès à l'information. La loi est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1983. Mais le gouvernement ne s'est jamais engagé à fond à respecter le principe de la transparence.

La loi actuelle sur l'accès à l'information est une version extrêmement diluée du projet que notre gouvernement avait proposé. La principale différence entre les versions PC et libérale, c'est le traitement réservé aux documents du Cabinet.

Par exemple, notre projet de loi prévoyait la possibilité d'en appeler aux tribunaux à ce sujet, tandis que le gouvernement libéral a placé les documents du Cabinet hors d'atteinte des tribunaux.

L'argumentation des Libéraux est essentiellement la suivante: nous faisons confiance aux tribunaux pour tout ce qui touche à la Défense nationale et à la sécurité, à l'interprétation de la Charte des droits concernant nos droits et libertés et à une foule d'autres documents publics, mais nous refusons de nous en remettre aux tribunaux pour décider si les documents du Cabinet devraient être publiés ou si le gouvernement a raison de les garder secrets.

En fait, le gouvernement libéral a adopté une loi pour les Canadiens et une autre loi pour les ministres.

Service de sécurité

Le gouvernement libéral a créé une nouvelle agence civile de renseignement et de sécurité qui remplace le service de sécurité de la Gendarmerie royale canadienne.

- Le gouvernement libéral a rejeté le blâme sur la GRC pour ses propres erreurs de jugement en matière de sécurité nationale; au lieu d'assumer la responsabilité de ses actes, il s'est trouvé un bouc émissaire.
- La loi, que le gouvernement a fait adopter de force à la Chambre des communes, est vague et imprécise, mais elle donne à la nouvelle agence des pouvoirs nouveaux et étendus qui lui permettront de violer la vie privée des Canadiens.
- Notre parti s'est vivement opposé à ce projet de loi et s'est efforcé de le rendre plus acceptable en proposant des amendements. Le gouvernement libéral n'a rien voulu entendre.

Divorce

Le gouvernement libéral a présenté en janvier 1984 un projet de loi visant à modifier la Loi sur le divorce.

- Les amendements proposés étaient insignifiants, superficiels et simplistes; ils ne s'attaquaient nullement aux véritables problèmes et répercussions des ruptures conjugales.
- Le projet de loi proposait un système de pension alimentaire vague et embrouillé. Il ne prévoyait presque rien pour favoriser et faciliter l'application des ordonnances de pension alimentaire.
- Le bill est resté en plan au Feuilleton à la dissolution du Parlement.

Charte des droits

La Charte des droits et des libertés est devenue partie intégrante de notre Constitution le 17 avril 1982. Le gouvernement libéral promet depuis longtemps de présenter d'autres projets de loi pour modifier diverses lois fédérales qui entrent en conflit avec les droits et libertés que la Charte garantit aux Canadiens. Il n'a présenté aucune mesure en ce sens.

Code criminel

Le gouvernement fédéral a proposé des amendements au Code criminel en février 1984. Ces amendements étaient énoncés dans un énorme projet de loi de 306 pages traitant d'une foule de questions diverses et touchant de nombreuses lois fédérales. Il est apparu dès le départ que l'ensemble était si gigantesque et si hétéroclite qu'il devenait impossible d'en étudier séparément chacun des éléments. Le projet de loi est resté en plan au Feuilleton.

Si les Libéraux avaient été sérieux, au lieu de se livrer à des manœuvres bassement politiques, ils auraient présenté des projets de loi distincts traitant des principales mesures proposées.

L'engagement PC

Nous croyons que tous les Canadiens ont le droit de vivre dans une société qui leur assure justice et équité. Cela signifie le respect des droits et des libertés de tous les citoyens, un appareil judiciaire qui fonctionne efficacement et rapidement, la protection de tous les particuliers et groupes, sans porter atteinte à leur vie privée, et la coordination des nombreuses questions judiciaires qui ne s'arrêtent pas aux frontières des provinces.

Nous nous engageons à apporter immédiatement des amendements au Code criminel pour qu'il s'attaque plus efficacement aux problèmes suivants: la conduite en état d'ébriété, la pornographie, la prostitution, le crime électronique, les profits tirés d'activités criminelles et les sentences imposées par les tribunaux.

Nous croyons que les victimes du crime ont des droits et que la justice pénale devrait en tenir compte. Nous reconnaitrons ces droits et travaillerons de concert avec les provinces en vue d'établir un régime national fixant les critères, les définitions et les niveaux de compensation pour les préjudices subis à la suite d'actes criminels.

Nous procéderons à une réforme des Services correctionnels pour assurer une meilleure protection du public tout en offrant aux détenus des programmes de réhabilitation constructifs.

Nous collaborerons étroitement avec les autorités provinciales en vue de résoudre les difficultés actuelles dans le domaine du droit de la famille:

- Application des ordonnances d'entretien et de garde émise par les tribunaux aux termes de la Loi sur le divorce. 135
- Création d'un registre central des ordonnances fédérales et provinciales, et application des principes de justice et d'équité dans l'octroi des pensions alimentaires.
- Aide accrue aux services de counselling, de médiation et de conciliation pour résoudre les problèmes matrimoniaux.
- Aide financière aux provinces pour uniformiser l'application de la Loi sur les jeunes contrevenants et la prestation des services d'un bout à l'autre du pays.

Nous encouragerons et appuierons les programmes communautaires de prévention du crime pour mieux assurer la sécurité personnelle et collective.

Dans le domaine de la sécurité nationale, nous nous engageons à établir un service de renseignement efficace qui protégera la sécurité nationale tout en respectant la vie privée et les libertés civiles des Canadiens. Nous modifierons également la Loi sur les secrets officiels, l'ordonnance sur la planification des mesures d'urgence et la Loi sur les mesures de guerre afin de permettre une réaction efficace en cas d'urgence nationale et de garantir le respect des libertés civiles.

MINES

Le bilan libéral

En 1982, une baisse généralisée de la demande de presque tous les minéraux produits au Canada (à l'exception de l'or) a forcé les entreprises canadiennes à réduire considérablement la production. En Amérique du Nord, la production de fer et d'acier est tombée à moins de 40% de la capacité et la production de cuivre s'établissait à

environ 50% de la capacité. En 1983, le secteur des métaux communs a connu une amélioration par rapport à 1982, mais la faiblesse de la demande a persisté.

En 1982, on comptait près de 60 000 chômeurs dans le secteur minier. Les provinces les plus gravement touchées sont le Québec et Terre-Neuve, où environ la moitié des mineurs sont en chômage. Si la situation s'est améliorée quelque peu en 1983, quand certaines entreprises ont repris la production, seulement un petit nombre de mineurs mis à pied ont été rappelés au travail. On estime que le nombre d'emplois dans le secteur minier (à l'exclusion des hydrocarbures) a diminué de 17% en 1983 dans l'ensemble du Canada.

L'engagement PC

Notre politique a pour objectif de reconnaître et de renforcer la contribution du secteur minier à l'économie nationale et d'améliorer notre position sur le marché mondial des produits miniers. Le Parti PC s'engage à créer un climat favorable à la prospérité de ce secteur industriel, et à aider dans toute la mesure du possible les mineurs et leur famille.

- Un gouvernement PC établira un régime de pensions transférables. Les mineurs conserveront ainsi leurs droits de pension tout au long de leur carrière, même s'ils changent d'employeur.
- Un gouvernement PC envisagera de modifier le régime fiscal de façon à stimuler l'afflux de nouveaux capitaux dans le secteur minier, en élargissant l'usage des déductions pour amortissement et en apportant des changements relatifs aux actions de remboursement et aux déductions pour épuisement gagné.
- Un gouvernement PC utilisera le régime fiscal pour encourager la prospection minière, notamment les efforts des petites sociétés minières qui effectuent une large part de la prospection. Nous créerons un programme destiné à aider les petites sociétés à mettre en valeur les gisements qu'elles découvrent et à commercialiser leurs minerais.
- Un gouvernement PC simplifiera la réglementation de l'activité minière et, de concert avec les provinces, établira un mécanisme permettant aux entreprises minières d'obtenir tous les renseignements dont elles ont besoin d'une seule source, ce qui réduira au minimum la confusion et les tracasseries administratives.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le bilan libéral

Proportionnellement à la taille de son économie, le Canada dépense moins pour la recherche et le développement que tous les autres grands pays industrialisés, à l'exception de l'Italie.

Depuis 1968, le pourcentage de notre produit national brut consacré à la recherche et au développement n'a cessé de décliner; les récents changements à la politique libérale ne font que ramener ce pourcentage au niveau de 1968.

La négligence libérale en matière de recherche et de développement a causé des dommages incalculables à l'économie canadienne (perte de centaines de milliers d'emplois, retards technologiques et érosion de notre capacité de concurrence.)

Même dans les secteurs où les Libéraux appuient les activités de recherche, ils ne tiennent aucun compte de ce qui se fait à cet égard dans le secteur privé, dans les universités et même dans les organismes des autres niveaux de gouvernement.

La politique fiscale appliquée par le gouvernement définit de façon étroite la recherche et le développement et décourage les investissements du secteur privé.

L'objectif fixé par les Libéraux pour les fonds consacrés à la recherche et au développement, en pourcentage du PNB, est à peine la moitié de l'objectif déjà atteint par nos principaux partenaires et concurrents commerciaux.

L'engagement PC

Il faut mettre au point et appliquer de nouvelles techniques dans nos usines, nos exploitations agricoles et nos bureaux pour être plus compétitifs à l'échelle internationale. Cela exige un renouvellement de l'effort national de recherche et de développement et la coordination des activités de ce secteur.

Un gouvernement PC s'engage à prendre les mesures suivantes:

- Doubler notre effort national de R&D, le faisant passer à 2,5% du PNB pendant les quatre premières années de notre mandat.
- Modifier et simplifier le régime fiscal pour raffermir la situation financière des entreprises canadiennes et stimuler les investissements du secteur privé.
- Resserrer les liens entre les activités de recherche des secteurs public et privé, et coordonner les efforts des gouvernements fédéral et provinciaux.
- Aider les entreprises canadiennes à exporter leur technologie.
- Faciliter l'adaptation au Canada de nouvelles techniques mises au point à l'étranger.

PETITE ENTREPRISE

Le bilan libéral

En 20 années de pouvoir, la seule contribution des Libéraux à la petite entreprise canadienne a été une stratégie en 10 points par laquelle le gouvernement s'engageait à "examiner" et "étudier" divers aspects de sa politique économique.

Depuis 1968, le nombre de faillites commerciales a augmenté de près de 500%. En 1983, plus de 10 000 entreprises ont fait faillite, presque le double des faillites survenues en 1979.

Les Libéraux ont érigé un véritable barrage de réglementation et de tracasseries administratives, obligeant les dirigeants de petites entreprises à consacrer une grande partie de leur temps à la paperasse gouvernementale.

Les Libéraux ont créé un régime fiscal très complexe comportant des impôts additionnels applicables aux petites entreprises, par exemple l'impôt de 12,5% sur les dividendes distribués par les petites sociétés. Ils ont également augmenté les impôts et réduit les déductions pour amortissement.

Les Libéraux se sont engagés à accorder aux petites entreprises une plus grande part des contrats gouvernementaux et à promouvoir leurs exportations, mais c'était des paroles en l'air; dans les deux cas, ils n'ont rien fait.

Les Libéraux parlent maintenant de simplifier le régime fiscal et d'améliorer les crédits d'impôt offerts aux entreprises. Ils s'imaginent qu'il s'agit là d'une idée géniale, mais ils prennent bien soin de ne pas rappeler que les problèmes actuels qui accablent les petites entreprises canadiennes sont le résultat direct de leurs politiques.

L'engagement PC

Les 750 000 petites entreprises canadiennes constituent un élément vital de notre économie dans toutes les localités du Canada; elles créent la moitié de tous les nouveaux emplois dans le secteur privé. Nous nous engageons à réduire les contraintes qui font obstacle aux petites entreprises et à leur fournir toute l'aide possible, en prenant notamment les mesures suivantes:

- Alléger le fardeau que constituent pour la petite entreprise la paperasserie et la réglementation excessives.
- Réviser les politiques d'achat du gouvernement et faire en sorte que ce secteur obtienne une plus juste part des contrats gouvernementaux.
- Réduire le niveau d'imposition de la petite entreprise et simplifier le régime fiscal auquel elle est soumise.

- Augmenter l'aide accordée aux petites entreprises dans le domaine de la gestion.
- Élargir et mieux définir le rôle des institutions prêteuses publiques et coordonner leurs activités avec celles des institutions financières privées.
- Faire tout en notre pouvoir pour améliorer le climat économique en vue de faire baisser les taux d'intérêt et de stimuler les investissements.

PROGRAMMES SOCIAUX

Le bilan libéral

La seule véritable contribution que les Libéraux ont faite au développement social au cours des quatre dernières années a consisté en des vœux pieux sur la préservation de la sécurité.

Ils avaient promis aux Canadiens une décennie d'avenir prometteur, de justice et de sécurité:

- Le nombre de Canadiens vivant dans la pauvreté a augmenté de près de 600 000 depuis 1980.
- Plus de 600 000 personnes de plus de 65 ans vivent sous le seuil de la pauvreté.
- Seulement 36% des femmes qui travaillent sont protégées par une pension.

Ils avaient promis une politique du logement pour aider les Canadiens à faible revenu et rendre les maisons plus abordables:

- À cause de la flambée des prix du logement, les locataires ont été évincés du marché dans de nombreuses villes.
- Des milliers de personnes ont perdu leur maison lorsque les taux hypothécaires ont grimpé à 22% en 1981.
- Les maisons sont moins abordables aujourd'hui qu'elles l'ont jamais été.

Ils avaient promis d'étudier soigneusement le régime des pensions pour garantir à tous les Canadiens des revenus de retraite suffisants:

- Ils n'ont rien fait du tout dans ce domaine.
- Les pensions de la Fonction publique sont à court de fonds.
- Le Régime de pensions du Canada est menacé de faillite à cause de leur piètre gestion économique.

En dépit d'une recommandation unanime du groupe de travail parlementaire multipartite sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, le gouvernement libéral s'est graduellement dérobé à ses obligations de financer les programmes de santé et d'éducation postsecondaire telles qu'imposées par la Loi sur le financement des programmes établis (FPE).

Il a aussi supprimé l'élément "Revenu garanti" du FPE et appliqué les limites des six et cinq pour cent à l'élément "Éducation postsecondaire", si bien que, tout compte fait, ces programmes ont perdu plus de 2,25 milliards \$ au cours des dernières années.

Le programme des six et cinq pour cent s'est aussi appliqué en 1983 et 1984 aux pensions de sécurité de la vieillesse et aux allocations familiales, portant un dur coup aux citoyens âgés dont le revenu annuel, dans certains cas, ne dépasse pas 9,500\$.

Le ministre des Finances prétend que les augmentations du supplément de revenu garanti accordées récemment aux citoyens âgés non mariés éliminera la pauvreté chez les Canadiens du troisième âge. Pourtant, d'après des données de Statistique Canada, les personnes âgées vivant dans les grandes agglomérations urbaines seront encore à plus de 2,500\$ en-dessous du seuil de pauvreté.

L'engagement PC

Nous nous engageons à garantir à chaque Canadien une participation pleine et entière à la vie économique et sociale du pays. Nous allons nous attaquer aux barrières qui limitent cette pleine participation. Notre politique sociale repose sur les principes suivants:

- Permettre aux femmes de participer pleinement et équitablement à la vie économique de la nation.
- Aider les Canadiens qui sont incapables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins.
- Reconnaître la diversité multiculturelle de la société canadienne.
- Maintenir les programmes qui aident les Canadiens à traverser la crise économique.
- Soutenir le rôle essentiel du secteur du bénévolat.

Notre régime national d'assurance-santé est un service essentiel à tous les Canadiens. Reconnaisant son caractère sacré, nous chercherons à l'adapter et à l'améliorer pour qu'il continue de garantir des soins adéquats à tous les Canadiens. Nos engagements sont les suivants:

- Apporter des améliorations au régime grâce à une pleine consultation entre tous les participants, gouvernements, groupes, particuliers et professionnels de la santé.
- Améliorer l'état de santé de tous les Canadiens en axant le régime sur la prévention.
- Utiliser les ressources de la santé de la manière la plus rationnelle et la plus efficace possible.
- Affecter des fonds additionnels pour améliorer les services de santé communautaires, stimuler l'efficacité, répondre aux besoins des personnes âgées et entreprendre des recherches médicales.

517
520

La réforme des pensions est devenue une nécessité absolue pour tous les Canadiens. Pour garantir une retraite sûre à tous, un gouvernement PC prendra les mesures suivantes:

- Établir une pension pour les personnes au foyer, dans le cadre du Régime de pensions du Canada.
- Créer des comptes enregistrés de pension pour accroître le champ et la transférabilité des pensions.
- Protéger davantage les pensions contre l'inflation.
- Rendre plus équitable le traitement fiscal des épargnes accumulées en vue de la retraite.

Notre engagement de longue date envers le multiculturalisme se traduira par l'élimination des obstacles à la pleine participation de tous les Canadiens à la vie nationale, quelles que soient leur race, leur langue ou leur culture:

- Les communautés culturelles seront adéquatement représentées dans notre gouvernement.
- La compétence de toutes les communautés culturelles sera reconnue et attestée par des nominations à des conseils et organismes fédéraux, ainsi qu'à des postes supérieurs de la Fonction publique.
- Nous aiderons par des services appropriés les néo-Canadiens à s'adapter à leur nouveau milieu de vie.

Les populations autochtones du Canada peuvent faire beaucoup pour le pays, mais elles en sont empêchées par des obstacles institutionnels et économiques:

- Nous mettrons fin à leur dépendance économique en canalisant les ressources de manière à favoriser leur autonomie.
- Nous allons viser un règlement rapide et équitable des revendications territoriales.
- Nous allons continuer à chercher un terrain d'entente sur les questions de gouvernement autonome.

Le principal objectif de notre programme de logement est de faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à des logements convenables à des prix abordables. À cette fin, nous allons:

- Réduire le chevauchement dans les diverses réglementations et rationaliser les programmes de logement.
- Chercher à améliorer le programme d'assurance des prêts hypothécaires et étendre les programmes de logement coopératifs.

La communauté artistique canadienne recèle un immense potentiel de création d'emplois, de développement communautaire et d'expansion économique. Nous allons:

- Supprimer les obstacles bureaucratiques qui privent les artistes d'avantages sociaux tels que le Régime de pensions du Canada et l'assurance-chômage.
- Provoquer un afflux de capitaux pour la production de films, d'émissions et de spectacles.
- Clarifier les dispositions législatives sur le droit d'auteur et rémunérer les auteurs à faible revenu dont les oeuvres sont utilisées dans les bibliothèques publiques.
- Coordonner les efforts de promotion des talents canadiens à l'étranger.

Le secteur canadien du bénévolat mobilise 3 millions de personnes oeuvrant dans 40 000 organismes de charité enregistrés. Pour permettre à ce secteur d'exploiter à fond son potentiel de solution des problèmes sociaux et de contribution à la vie nationale, nous allons:

- Remplacer par un crédit d'impôt l'actuelle déduction pour dons de charité.
- Faire la lumière sur les "activités politiques" des organismes de charité.
- Consulter le secteur du bénévolat sur les politiques concernant le développement économique communautaire.
- Renforcer son potentiel de création d'emplois et de formation.

FORMATION ET RECYCLAGE

Le bilan libéral

En 1983-1984, le nombre de Canadiens qui se sont inscrits à des cours de formation à temps plein était de 51 170, soit 20% de moins qu'en 1979-1980.

Entre 1979-1980 et 1983-1984, le nombre de Canadiens qui se sont inscrits à des programmes fédéraux de formation à temps plein "en cours d'emploi" est tombé de 83 836 à 46 119, soit une chute de 45%.

Au cours de l'exercice financier 1983-1984, moins de 5% des personnes inscrites aux programmes de formation d'apprentis en établissement et aux programmes de formation de main-d'oeuvre spécialisée dans les métiers en pénurie étaient des femmes.

En 1983-1984, la moitié des participants aux programmes fédéraux de formation en établissement étaient encore en chômage trois mois après avoir terminé leur formation.

L'engagement PC

La concurrence de plus en plus vive à l'échelle mondiale et l'apparition de nouvelles techniques modifient le contexte économique dans lequel vivent les travailleurs canadiens. Reconnaissant que formation et recyclage peuvent devenir "l'affaire d'une vie" pour une bonne partie de la population active, un gouvernement PC prendra les mesures suivantes pour préparer les Canadiens à affronter le marché du travail de demain:

- Permettre à tous les Canadiens, quel que soit leur revenu, d'avoir également accès aux programmes de formation en leur accordant l'aide financière nécessaire sous forme de déductions d'impôt, de programmes d'aide publique, de régimes privés d'épargne-éducation exemptés de l'impôt, de crédits d'impôt aux employeurs et d'un programme élargi de prêts aux étudiants.
- Relever le défi du rattrapage scolaire.
- Assurer des possibilités de formation aux Canadiens en subventionnant à parité l'achat d'équipement de formation ultramoderne et en accélérant l'amortissement de cet équipement, et collaborer avec le secteur du bénévolat pour élaborer des projets d'éducation et instituer des programmes privés de formation.
- Collaborer avec les provinces pour garantir une offre d'enseignants suffisante pour répondre aux nouveaux besoins.
- Collaborer avec les provinces et les milieux patronaux et syndicaux pour garantir au Canada une offre suffisante de gens de métier.
- Favoriser la mobilité de la main-d'oeuvre grâce à de meilleurs systèmes d'information sur les emplois disponibles et à un programme fédéral mixte de prêts et de subventions à la mobilité.
- Mieux intégrer les programmes de création d'emplois pour faciliter aux jeunes Canadiens la transition entre l'école et le marché du travail.

TRANSPORTS

Le bilan libéral

En 1975, le ministre libéral des Transports reconnaissait que la politique des transports était "un gâchis". En 1984, la même personne, comparissant devant un comité parlementaire en qualité de président de la Commission canadienne des transports, disait que la politique des transports était "encore un gâchis".

Malgré des dépenses de près de 40 milliards \$ en l'espace de 10 ans, les Libéraux n'ont pas su adopter des lignes de conduite convenables ni établir un système de transports efficace dans les airs et sur la terre. Leurs réalisations ne sont guère plus qu'une série de catastrophes et de promesses brisées:

- L'aéroport de Mirabel, construit au coût de 500 millions \$, est encore non rentable, sous-utilisé et considéré comme un éléphant blanc par le ministre libéral même qui en est responsable.
- La même erreur a failli être commise à Pickering, en Ontario. Heureusement, le gouvernement provincial a refusé d'aménager des routes d'accès ou de fournir des services au nouvel aéroport, qui devait être construit sur de bonnes terres agricoles déjà expropriées par le gouvernement fédéral.
- Les Libéraux ont dépensé 34 millions \$ pour "tirer d'affaire" la société de camionnage Maislin, mais ils ont refusé d'aider toute autre entreprise de camionnage. Un an plus tard, Maislin faisait faillite.
- En 1974, les Libéraux ont promis 300 millions \$ en programmes de transport urbain et pris toute une série d'engagements pour améliorer les services de transport urbain; quelque temps plus tard, ils ont "annulé" leurs promesses.
- Le gouvernement avait promis de faire le ménage dans l'utilisation de ses avions par les ministres. Or, le même jour en 1983, trois ministres libéraux se sont rendus à Winnipeg sur trois avions différents et, le même jour en 1984, cinq ministres libéraux se sont rendus à Sudbury sur cinq avions différents.
- Les Libéraux ont refusé de donner suite aux recommandations du Conseil économique du Canada sur une plus grande déréglementation de tous les modes de transport. En août 1981, ils projetaient même de poursuivre, sinon d'accroître, la réglementation des transports aériens.
- En année électorale, 1984, les Libéraux proposent maintenant de déréglementer les transports aériens. Qui nous dit qu'une fois réélus, ils ne vont pas encore changer d'idée?